BURKINA FASO

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS

IVE REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE DU LUNDI 23 DECEMBRE 2024

Président de séance

Monsieur Ousmane BOUGOUMA
Président de l'Assemblée législative de transition

Secrétaires de séance :

- **Monsieur Sié François d'Assise COULIBALY**
 Premier Secrétaire parlementaire

- **Monsieur Arnaud Yentéma TINDANO**
 Quatrième Secrétaire parlementaire

Dossier en examen :

Projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, **dossier n°128.**

L'Assemblée législative de transition s'est réunie en séance plénière, le lundi 23 décembre 2024, sous la présidence de Son Excellence Docteur Ousmane BOUGOUMA, Président de l'Assemblée législative de transition. Il était assisté au présidium de messieurs Sié François d'Assise COULIBALY et Arnaud Yentéma TINDANO, respectivement Premier et Quatrième Secrétaires parlementaires, assurant les fonctions de Secrétaires de séance.

Plus d'une dizaine de premiers responsables de départements ministériels étaient présents à cette séance dont :

- monsieur Edasso Rodrigue BAYALA, Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des relations avec les institutions, Garde des Sceaux ;
- monsieur Aboubacar NACANABO, Ministre de l'Economie et des Finances et ;
- madame Fatoumata BAKO/TRAORE, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargée du Budget.

Ils étaient assistés de leurs collaborateurs.

Le Président de l'Assemblée législative de transition fait son entrée dans la salle et le public se met debout pour l'accueillir, tandis qu'il rejoint le fauteuil présidentiel.

- ***Il est 09 heures 15 minutes***-

Le Président

Mesdames et messieurs les députés, bonjour.

Bonjour aux membres du gouvernement. Nous vous souhaitons la bienvenue.

Mesdames et messieurs les fonctionnaires parlementaires, bonjour.

Hommes et femmes de médias, bonjour.

La séance est ouverte. **(*Coup du maillet)***

Monsieur le Secrétaire parlementaire, veuillez procéder à l'appel nominal des députés.

M. Arnaud Yentéma TINDANO
Quatrième Secrétaire parlementaire

Je vous remercie Excellence.

Bonjour chers collègues députés.

Bonjour aux membres du gouvernement.

Bonjour aux fonctionnaires parlementaires.

Femmes et hommes de médias, bonjour.

Chers collègues, nous allons procéder à l'appel nominal des députés. S'il vous plaît, veuillez répondre « présent » à l'appel de votre nom.

(Il procède à l'appel nominal des députés)

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition, au terme de l'appel nominal des députés, nous avons :

- **08 députés absents excusés ;**
- **08 procurations ;**
- **02 députés absents non excusés ;**
- **61 députés présents ;**
- **69 votants.**

Je vous remercie et très bonne séance plénière à toutes et à tous.

Le Président

Merci monsieur le Secrétaire parlementaire.

L'Assemblée législative de transition est toujours en nombre pour délibérer et pour régler son ordre du jour.

Annonces :

Mesdames et messieurs les députés sont informés qu'il a été mis à leur disposition auprès des Présidents des Groupes constitués, le compte rendu analytique de la séance plénière du vendredi 20 décembre 2024. En application des dispositions de l'article 58, alinéa 4 de notre règlement, ce compte rendu analytique est considéré comme adopté. Il sera publié et mis en ligne sur le site web de l'Assemblée législative de transition.

Mesdames et messieurs les députés, l'ordre du jour de la séance plénière de ce matin est consacré à l'examen d'un projet de loi. Monsieur le Secrétaire parlementaire, veuillez annoncer l'intitulé du projet de loi.

M. Sié François d'Assise COULIBALY
Premier Secrétaire parlementaire

Merci Excellence Monsieur le Président.

Bonjour honorables députés.

Bonjour mesdames et messieurs les membres du gouvernement et leurs collaborateurs.

Bonjour à tous et à toutes.

Monsieur le Président, avec votre autorisation, je vais annoncer l'intitulé du projet de loi.

Il s'agit du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, objet du dossier n°128.

La Commission des finances et du budget (COMFIB) est affectataire du dossier n°128 pour le fond. La Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS), la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH), la Commission du développement durable (CDD) et la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) sont saisies du dossier n°128 pour avis.

Merci Excellence Monsieur le Président.

Le Président

Merci monsieur le Secrétaire parlementaire.

Chers collègues nul besoin de vous rappeler la haute importance de ce projet de loi, en témoigne la présence de dix (10) ministres à cette plénière et une forte participation de leurs collaborateurs. Comme vous le savez, le budget structure et rythme les activités de la vie de la nation pour l'année 2025.

Tout en souhaitant une très bonne plénière à toutes et à tous, je voudrais attirer votre attention pour que nous soyons très attentifs et participatifs afin qu'ensemble, nous bâtissons un budget en même de soutenir la vie de notre nation pour l'année 2025.

Sur ce, j'appelle en discussion le dossier n°128.

Avant de passer à l'examen du dossier, je vous rappelle que les dispositions des articles 46, 47, 62 et 63 de la loi organique 073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances présente l'ossature de la loi de finances et indique la procédure de son adoption. En application des dispositions ci-dessus citées, le projet de loi de finances qui nous ait soumis pour examen comprend deux parties :

- première partie : dispositions relatives aux ressources et aux charges ;
- deuxième partie : dispositions relatives aux charges par ministère et institution.

Pour l'examen de cet important dossier, nous allons procéder de la manière suivante :

- ✓ Acte 1 : Présentation de la synthèse du rapport général de la Commission des finances et du budget (COMFIB) ;
- ✓ Acte 2 : présentation de la synthèse des rapports pour avis. Il s'agit des autres commissions générales ;
- ✓ Acte 3 : déclaration du ministre de l'économie, des finances et de la prospective ;
- ✓ Acte 4 : débat général. Il s'agit des questions et des observations des députés ;

Ensuite, nous observerons une suspension de séance pour permettre au gouvernement de préparer les éléments de réponse. Enfin, la réponse du ministre de l'économie, des finances et de la prospective aux questions posées par les députés.

- ✓ Acte 5 : déclaration des Groupes constitués sur le projet de budget tenant lieu d'explication de vote ;
- ✓ Acte 6 : Examen et adoption article par article, programme par programme des ministères et institutions, compte spécial par compte spécial, partie par partie du projet de loi de finances ;

- ✓ Acte 7 : adoption de l'ensemble du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 et fin de séance.

A présent, j'appelle en discussion le projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, objet du dossier n°128.

Le gouvernement a-t-il des observations à faire sur ce dossier ?

M. Edasso Rodrigue BAYALA
Ministre de la Justice et des Droits humains,
chargé des relations avec les institutions, Garde des Sceaux

Excellence Monsieur le Président, le gouvernement n'a pas d'observation préalable.

Le Président

Je remercie le gouvernement.

Je rappelle que conformément aux dispositions de l'article 102 du règlement de l'Assemblée législative de transition, la discussion du projet de loi, objet du dossier n°128 portera sur le texte adopté par la Commission saisie au fond, c'est-à-dire le texte issu de la Commission des finances et du budget.

Je donne la parole au Président de la COMFIB pour présenter la synthèse du rapport général de la commission devant la plénière.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Moussa NOMBO
Président de la COMFIB

Merci bien Excellence.

Avec votre autorisation, j'invite l'honorable rapporteur général YARO Mamadou, à présenter à la plénière la synthèse du rapport de la Commission des finances et du budget.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Avant de commencer, je voudrais faire miennes des civilités que son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition vient de faire à toute l'audience de cet hémicycle.

Je voudrais ensuite souhaiter à tout le monde, l'endurance et l'assiduité pour cette journée sous la protection divine.

Burkina Faso, La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons.

Quatrième République, troisième législature de transition, session permanente 2024.

Assemblée législative de transition. Synthèse du rapport de la COMFIB sur le projet de loi de finances, exercice 2025.

Rapport n°2024-044/ALT/COMFIB, dossier n°128 relatif au projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025.

Présenté au nom de la Commission des finances et du budget par le député Mamadou YARO, rapporteur que je suis.

Décembre 2024.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition ;

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;

Honorables députés ;

Chers fonctionnaires parlementaires ;

Sans oublier un petit bonjour aux hommes et aux femmes de médias parce que je vois bien une dame parmi vous.

L'honneur me revient de vous présenter le rapport des travaux de la Commissions des finances et du budget (COMFIB) consacré au dossier n°128 relatif au projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025.

Comme vous le saviez, le processus d'élaboration, de présentation, d'examen et d'adoption de la loi de finances de l'année est encadré au plan constitutionnel, législatif et règlementaire. Dans le contexte de session permanente, notre règlement a prévu le dispositif de réception, d'examen et d'adoption dudit projet.

En référence à ces différents textes, le gouvernement a déposé, sur le bureau de l'Assemblée législative de transition, le projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025. Au vu de ses attributions, la COMFIB en a été saisie au fond.

Au regard des enjeux que revêt la loi de finances et dans le souci de bien cerner et analyser les situations d'exécution des budgets antérieurs et des difficultés qui en résultent ainsi que les prévisions sur les trois exercices à venir, la COMFIB s'est réunie du 7 octobre au 27 octobre 2024. Durant cette période, elle a exploité les réponses au questionnaire budgétaire préalablement adressé aux ministères et institutions et s'est entretenue avec leurs principaux responsables techniques. Pour ce faire, sous la direction de son Président, le député Moussa NOMBO, la Commission s'est subdivisée en trois sous-commissions dont deux sectorielles et une thématique avec le concours des représentants des autres commissions générales de l'Assemblée législative de transition.

Les commissions générales saisies pour avis étaient initialement représentées par :

- Aboubacar KABRE et Ini Inkouraba DAMIEN/YOUL pour le compte de la Commission du développement durable (CDD) ;
- Pawindé Edouard SAVADOGO et Moussa SAWADOGO pour le compte de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) ;
- Abdoulaye SAWADOGO et Esther BAMOUNI/KANSONO pour le compte de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) ;
- Basile NANA et Aly Badra OUEDRAOGO, pour le compte de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH).

Suite au renouvellement des membres des commissions générales, par résolution n°008-2024/ALT du 27 novembre 2024 portant composition des commissions générales de l'Assemblée législative de transition, des changements sont intervenus dans les représentations de certaines commissions aux travaux de la COMFIB. Ainsi :

- les députés Anne Marie-Joseph ILBOUDO/TRAORE et Esther KANSONO/ BAMOUNI sont les rapporteurs de la CGSASH ;
- le député Aboubacar KABRE est seul rapporteur au compte de la CDD.

Pour bien rendre compte de ses travaux et dans le souci de prendre en compte le maximum d'informations sur le projet de budget de l'Etat, exercice 2025, la Commission se propose de présenter son rapport autour des points suivants :

- les travaux préparatoires à l'examen du projet de loi de finances ;

- l'audition des ministres et des présidents d'institutions ;
- l'audition du gouvernement sur le projet de loi de finances ;
- la présentation et l'analyse des prévisions de recettes ;
- la présentation et l'analyse des prévisions de dépenses ;
- la présentation et l'analyse des principaux ratios budgétaires ;
- l'état de mise en œuvre des recommandations antérieures ;
- les recommandations au titre de l'exercice budgétaire 2025 ;
- l'appréciation de la commission.
- les annexes.

Le rapport général ayant été mis à la disposition des députés le 20 décembre 2024, vous me permettrez chers collègues, de n'en faire qu'une synthèse.

I. Des travaux préparatoires à l'examen du projet de loi de finances

Les travaux préparatoires à l'examen du projet de loi de finances ont débuté par l'élaboration du questionnaire budgétaire (un questionnaire adressé aux sectoriels et l'autre aux régies de recettes), les travaux de sous-commission et l'appropriation du projet de loi de finances.

Pendant la phase des travaux de sous-commission, il a été examiné la situation d'exécution des budgets 2022 et 2023 au 31 décembre et 2024 au 30 juin et les avant-projets de budgets 2025-2027. Concernant les recettes, la situation de recouvrement des trois derniers exercices et les prévisions sur la période 2025-2027 ont été analysées.

A l'issue de ces travaux, les sous-commissions ont élaboré des rapports qu'elles ont soumis à la plénière de la Commission. Ces rapports ont servi de base de discussions avec les ministres et les présidents d'institutions.

Les rapports issus des travaux des différentes sous-commissions sont disponibles.

Après réception du projet de loi de finances, la Commission a tenu une séance d'appropriation. Ces différentes activités ont servi de base de discussion avec le gouvernement.

II. De l'audition des ministres et des présidents d'institutions

Les auditions des ministres et des présidents d'institutions sur leur projet de budget se sont déroulées du jeudi 28 novembre au vendredi 13 décembre 2024.

Il en résulte que les institutions et les départements ministériels sont confrontés à des difficultés de plusieurs ordres dans l'exécution de leurs budgets ainsi que dans la couverture des besoins pour les années à venir au regard des prévisions subséquentes.

1. Synthèse des difficultés

La plupart des difficultés auxquelles font face les ministères et institutions sont similaires. Néanmoins, certaines structures rencontrent des difficultés spécifiques.

1.1. Difficultés communes

La principale difficulté commune signalée par les institutions et les départements ministériels réside dans l'insuffisance des crédits alloués. En effet, des besoins non couverts ont été exprimés à l'issue des auditions.

A l'insuffisance des crédits budgétaires, s'ajoutent les difficultés relatives aux :

- impacts négatifs de la situation sécuritaire nationale sur la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des activités ;
- régulations des crédits budgétaires ;
- insuffisances en personnel ;
- retards de déblocages des montants de la contrepartie nationale ;
- dysfonctionnements du SI N@FOLO ;
- lourdeurs administratives et/ou la complexité des procédures de passation des marchés publics ;
- défaillances de certaines entreprises attributaires de marchés publics ; celles-ci sont à la fois technique, organisationnelle, matérielle et financière et ont pour conséquences les retards dans l'exécution des marchés et leurs mauvaises exécutions ;
- retards de déblocage des fonds ;
- complexité des procédures de certains partenaires techniques et financiers;
- longs délais d'obtention des Avis de non objection (ANO) auprès de certains partenaires techniques et financiers.

1.2. Difficultés spécifiques

Des difficultés spécifiques ont été relevées par certains ministères et institutions.

❖ **Au niveau du Ministère de l'Industrie, du commerce et de l'artisanat**

La difficulté spécifique de ce ministère est l'insuffisance en magasins de stockage des produits saisis.

❖ **Au niveau du Ministère de l'Urbanisme et de l'habitat**

Les difficultés signalées par le ministre de l'Urbanisme et de l'habitat sont les suivantes :

- l'opposition des riverains à la libération des emprises des travaux ;
- la problématique de la mobilisation du foncier pour la mise en œuvre des projets.

❖ **Au niveau de la Cour des comptes**

Les difficultés signalées par le Premier président de la Cour des comptes sont les suivantes :

- l'insuffisance de locaux notamment pour l'accueil des nouvelles recrues au niveau de la Cour ;
- la lenteur du processus de révision de la loi organique n°014-2000/AN du 16 mai 2000 portant composition, attributions, organisation, fonctionnement de la Cour des comptes et procédure applicable devant elle.

❖ **Au niveau du Ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale**

La principale difficulté évoquée est l'insuffisance des crédits accordés et destinés à la mise en œuvre du Régime d'assurance maladie universelle (RAMU).

❖ **Au niveau du Ministère des infrastructures**

La principale difficulté signalée par le Ministre des Infrastructures est l'absence d'avion adapté pour les levées topographiques et géo techniques, d'où le recours à des drones de capacités d'action inadaptée.

❖ **Au niveau du Ministère des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur.**

- l'insuffisance de crédits pour la régularisation des comptes d'attente des Missions diplomatiques et postes consulaires (MDPC) ;

- difficulté de respect de la nomenclature des pièces justificatives (certificats de dépenses admises) au titre de la régularisation des crédits des MDPC engagés par la procédure d'Avis d'octroi de crédits (AOC).

❖ **Au niveau du Ministère de la Transition digitale, des postes et des communications électroniques**

Les principales difficultés signalées par le Ministre de la Transition digitale, des postes et des communications électroniques sont :

- l'insuffisance et/ou l'indisponibilité de personnels informaticiens à recruter ;
- l'insuffisance de ressources pour la prise en charge des droits d'accès aux licences et autres services fournis par Microsoft.

2. Principales préoccupations exprimées par les députés

A l'issue de chaque exposé, les députés ont eu des échanges avec chaque président d'institution et chaque ministre sur son projet de budget. Les principales préoccupations qui en découlent sont :

- la diminution des budgets des organes de contrôle qui pourrait fragiliser la réalisation de leurs missions ;
- la problématique de l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- les systèmes de contrôle interne mis en place dans chaque entité ;
- la poursuite de la rationalisation du nombre des EPE et l'amélioration de leurs ratios d'autonomie ;
- la prise de dispositions pour la bonne exécution des projets d'investissement dans les délais ;
- la non maitrise des procédures de passation de marché et d'exécution de la commande publique par certains acteurs.

Face à toutes ces difficultés, des initiatives sont en cours pour les juguler en vue de l'efficacité de l'action publique.

Excellence Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs.

Un fait notable lors du processus d'examen du budget cette année et qui ne figure pas dans le rapport de base, est l'audition par la Commission d'acteurs de la société civile que sont le Centre d'informations, de formation et de l'étude sur le budget (CIFOEB), le Centre d'études et de recherche appliquées en finances publiques (CERA-FP) et le Centre pour la Gouvernance démocratique (CGD). Ceux-ci ont apporté d'importantes contributions et ont enrichi les échanges avec le gouvernement.

Au titre de leurs contributions en idées, nous pouvons citer la problématique de l'élargissement de l'assiette fiscale par le recours à la contribution en nature des citoyens, la nécessité d'investissements plus accrus dans les secteurs porteurs, la lutte contre la corruption, le gaspillage, le déficit budgétaire et les questionnements sur certaines mesures d'exonérations jugées non pertinentes.

III. DE L'AUDITION DU GOUVERNEMENT

L'audition du gouvernement qui était représenté par monsieur Aboubacar NACANABO et madame Fatoumata BAKO/TRAORE, respectivement Ministre de l'Economie et des finances et Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des finances, chargée du budget a porté sur les points suivants :

- présentation de l'exposé des motifs ;
- débat général ;
- examen du projet de loi de finances article par article et du projet de budget programme par programme.

L'essentiel de l'audition du gouvernement est repris dans le rapport général.

Je rappellerai à ce stade simplement les recettes budgétaires, les dépenses budgétaires, les soldes caractéristiques et les indicateurs caractéristiques. Ces éléments portent sur le projet de loi initial introduit par le Gouvernement à l'Assemblée nationale. Des amendements apportés ont, en définitive, impacté certaines natures de dépenses.

a. Les recettes budgétaires

Les prévisions de recettes du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 sont estimées à **3 149 793 951 000 F CFA** et se décomposent comme suit :

- ✓ Recettes propres : **2 961 994 090 000 FCFA**
- ✓ Ressources extraordinaires **187 799 861 000 F CFA**.

Comparées à l'exercice 2024 dont les prévisions définitives de recettes sont évaluées à **3 030 649 651 000 F CFA**, les prévisions 2025 enregistrent une hausse de **3,9%**.

b. Les dépenses budgétaires

Les prévisions de dépenses sont estimées à **3 612 272 641 000 FCFA** réparties comme suit :

- Dépenses courantes **2 402 395 042 000 FCFA**
- Dépenses en capital : **209 877 599 000 F CFA**

Les dépenses courantes représentent **66,51%** des dépenses totales. Les dépenses en capital composées des investissements exécutés par l'Etat et des transferts en capital représentent en moyenne **33,49%** des dépenses budgétaires totales de 2025.

c. L'épargne budgétaire

En 2025 l'épargne budgétaire s'établit à **559 043 884 000 F CFA**.

d. Le déficit budgétaire

Le déficit budgétaire quant à lui s'élève à **462 478 690 000 FCFA** contre un **675 475 242 000 FCFA** en 2024 soit une amélioration nette de **212 996 552 000 F CFA** en valeur absolue et **31,53%**. Rapporté au PIB nominal projeté pour 2025, ce niveau de déficit budgétaire représente **3,2%**.

1- Débat général

Au terme de l'exposé du gouvernement, les commissaires de la COMFIB ainsi que les représentants des autres commissions générales ont formulé des suggestions d'amélioration de la gestion budgétaire. Ils ont par ailleurs exprimé des préoccupations sous forme de questions auxquelles le gouvernement a apporté des éléments de réponse.

A toute fin utile, vous pouvez retrouver les réponses du gouvernement aux préoccupations des députés dans le rapport général.

2- Examen du projet de loi article par article, du projet de budget programme par programme et des annexes

A l'issue du débat général, la Commission a examiné le projet de loi de finances, exercice 2025, article par article. Sur l'initiative de la Commission des finances et du budget ainsi que du gouvernement des amendements ont été apportés tant dans la partie loi du projet que dans la partie chiffrée. Ces différents amendements ont été intégrés audit projet de loi.

IV. De la présentation et l'analyse des prévisions de recettes

1. Présentation et analyse des prévisions globales 2024/2025 des régies de recettes

Pour 2025, les prévisions de la DGI s'élèvent à mille quatre cent soixante-quatorze milliards neuf cent dix-sept millions cinq cent soixante-neuf mille **(1 474 917 569 000)** F CFA contre des prévisions corrigées (LFR 2024) de mille trois cent soixante-cinq milliards deux cent vingt-cinq millions six cent un mille **(1 365 225 601 000)** F CFA en 2024. On note une augmentation de cent-neuf milliards six cent quatre-vingt-onze millions neuf cent soixante-huit mille **(109 691 968 000)** F CFA en valeur absolue et **8%** en valeur relative.

Les prévisions de la DGD pour l'année 2025 s'élèvent à mille deux cent vingt-huit milliards cinq cent quatre-vingt-quinze millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille **(1 228 595 489 000)** F CFA contre des prévisions corrigées (LFR 2024) de mille quatre-vingt-un milliards deux cent millions **(1 081 200 000 000)** de F CFA en 2024, soit une hausse de cent soixante-quatorze milliards trois cent quatre-vingt-quinze millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille **(174 395 489 000)** F CFA en valeur absolue et **13,6%** en valeur relative.

Les recettes globales de la DGTCP, pour l'année 2025 sont estimées à deux cent cinquante-huit milliards quatre cent quatre-vingt-un millions trente-deux mille **(258 481 032 000)** F CFA contre des prévisions corrigées (LFR 2024) de quatre cent quatre milliards six cent vingt-neuf millions deux cent vingt-neuf mille **(404 629 229 000)** F CFA, soit une baisse de cent quarante-six milliards cent quarante-huit millions cent quatre-vingt-dix-sept mille **(146 148 197 000)** F CFA **(-36,1%)**.

2. Prévisions définitives des recettes après examen de la COMFIB

La commission a analysé les performances des trois dernières années et au 30 juin 2024 de chaque régie de recettes avant de se prononcer sur la sincérité des prévisions de l'année 2025.

2.1. Prévisions définitives des recettes de la DGI

La COMFIB note que les performances de la DGI ces trois dernières années sont satisfaisantes. En effet, les taux de recouvrement des recettes se présentent comme suit : **110,1% en 2021, 110% en 2022 et 97,30% en 2023**. Ces taux de recouvrement ont été possibles en dépit de la situation sécuritaire qui a conduit à la délocalisation de certaines sous unités de recouvrement dans les chefs-lieux des régions, l'indisponibilité ou

l'instabilité du réseau informatique RESINA dans certaines sous unités. Au 30 juin 2024, le taux de recouvrement est de **40,4%**. Comparé aux recouvrements sur la même période en 2023, on note une légère baisse de **0,74%**.

Concernant les prévisions de recettes pour l'année 2025, la commission note une variation de **8%** par rapport aux prévisions corrigées (LFR) de l'année 2024. Ce taux de variation qui est en dessous du taux de variation moyen **(14,8%)** sur la période 2021 à 2024, reste raisonnable au regard des difficultés de mobilisation rencontrées par la DGI au cours de l'année 2024 et qui ont conduit à l'annulation de cent milliards **(100 000 000 000)** de F CFA de recettes dans la LFR. C'est pourquoi, la commission n'a pas fait de proposition d'augmentation des recettes au niveau de la DGI. Néanmoins, elle reste convaincue que la DGI peut améliorer ses performances par l'élargissement de la base des contribuables.

Ainsi, au regard des potentialités dans certains secteurs notamment en matière immobilière, foncière, de commerce et de la TVA, la commission invite la DGI à intensifier les actions ciblées sur certaines niches fiscales (droits de mutation, IRF, contribution foncière sur les propriétés bâties ou non bâties, contribution des micro-entreprises …).

Elle l'invite, par ailleurs, à intensifier les campagnes spéciales d'identification et d'imposition de potentiels contribuables dans les marchés et yaars pour élargir davantage l'assiette fiscale.

2.2. Prévisions définitives des recettes de la DGD

La COMFIB relève qu'en dépit de la situation sécuritaire difficile et la persistance de la fraude douanière, la DGD a réalisé des taux de recouvrement satisfaisants ces trois dernières années. Ainsi, en 2021, 2022 et 2023, les taux d'exécution des recettes de la DGD sont respectivement de **99,12%, 122,37% et 102,33%**. Sur la période, le taux de recouvrement moyen est de **107,94%**. Au 30 juin 2024, le taux de recouvrement rapporté aux prévisions annuelles est de **47,36%**. Rapporté aux prévisions de la période, le taux de recouvrement est de **101,57%**.

S'agissant des prévisions de recettes au titre de l'exercice 2025, la commission a noté une variation de **13,6%** par rapport à celles de 2024. Cette variation est jugée optimiste par la commission. C'est pourquoi, elle n'a pas formulé de proposition d'augmentation des recettes de la DGD.

2.3. Prévisions définitives de la DGTCP

La COMFIB relève que les niveaux de mobilisation des recettes par la DGTCP ces trois dernières années sont satisfaisants. En témoignent les taux de recouvrement de **121, 77% en 2021, 103,15%** en 2022 et **95,05%** en 2023. Pour l'année en cours, au 30 juin 2024, le taux de recouvrement rapporté aux prévisions initiales (LFI) est de **60,30%**. L'on note donc une très bonne tendance en termes de recouvrement pour l'année 2024.

S'agissant des prévisions de l'année 2025, la commission note une variation négative de **(-36,1%)** par rapport aux prévisions corrigées (LFR). Cette baisse s'explique par la non reconduction de recettes exceptionnelles recouvrées par la DGTCP en 2024 au titre des dividendes payés par la SONABHY, des recettes issues de l'affaire charbon fin et du reversement ARCEP et qui avaient justifié une ouverture supplémentaire de recettes de cent cinquante-neuf milliards deux cent soixante millions **(159 260 000 000)** F CFA. Tenant compte de cette situation, la commission estime que les prévisions de recettes de la DGTCP au titre de l'exercice 2025 sont réalistes. C'est pourquoi, elle n'a pas fait de proposition d'augmentation des recettes au niveau de la DGTCP.

V. De la présentation et analyse des prévisions de dépenses

L'examen et l'analyse des prévisions des dépenses ont porté sur les variations caractéristiques des crédits budgétaires entre l'année 2024 et 2025 ainsi que le poids des natures de dépenses dans le budget global.

1. Situation comparée des prévisions définitives globales et des prévisions par nature de dépenses de l'année 2024 et des prévisions initiales de 2025

En guise de rappel, les prévisions définitives de dépenses au titre de l'exercice budgétaire de l'année 2024, sont évaluées à la somme de trois mille sept cent six milliards cent vingt-quatre millions huit cent quatre-vingt-treize mille **(3 706 124 893 000)** F CFA.

Quant à l'exercice budgétaire de l'année 2025, les prévisions initiales sont estimées à la somme de trois mille six cent douze milliards deux cent soixante-douze millions six cent quarante et un mille **(3 612 272 641 000)** F CFA.

Comparées à l'exercice budgétaire de l'année 2024, les prévisions totales de dépenses enregistrent une baisse de quatre-vingt-treize milliards

huit cent cinquante-deux millions deux cent cinquante-deux mille **(93 852 252 000)** F CFA en valeur absolue et de **2,53%** en valeur relative.

La Commission observe que les variations les plus significatives sont enregistrées au niveau des natures de dépenses suivantes :

- la charge financière de la dette : elle passe de deux cent quatre-vingt-douze milliards sept soixante-six millions cinq cent dix-sept mille **(292 766 517 000)** F CFA en 2024 à trois cent quarante-trois milliards neuf cent quarante-sept millions deux cent soixante-deux mille **(343 947 262 000)** F CFA en 2025. Il en résulte un écart positif de cinquante et un milliards cent quatre-vingt millions sept cent quarante-cinq mille **(51 180 745 000)** F CFA, soit une variation relative de **17,48%**. En dépit de cette variation assez significative à la hausse, il y a lieu de relever qu'en valeur absolue, la variation est en baisse comparée à celle de la période 2024 2023. Sur cette dernière période, la variation en valeur absolue est de cinquante-huit milliards six cent six millions deux cent soixante-quinze mille **(58 606 275 000)** F CFA et de **25,03%** en valeur relative.

La Commission note que malgré l'augmentation de cette nature de dépense ces dernières années, il subsiste une volonté du Gouvernement de la contenir en lien avec la diminution importante du déficit budgétaire en 2025 qui passe de six cent soixante-quinze milliards quatre cent soixante-quinze millions deux cent quarante-deux mille **(675 475 242 000)** en 2024 à quatre cent soixante-deux milliards quatre cent soixante-dix-huit millions six cent quatre-vingt-dix mille **(462 478 690 000)** F CFA. Le déficit budgétaire est en baisse de deux cent douze milliards neuf cent quatre-vingt-seize millions cinq cent cinquante-deux mille **(212 996 552 000)** F CFA, soit une baisse de **31,53%** en valeur relative.

- ***les dépenses d'acquisition de biens et services***. Elles connaissent une variation assez sensible passant de deux cent vingt-quatre milliards cent quatre-vingt-un millions quatre cent quatre-vingt-trois mille **(224 181 483 000)** F CFA en 2024 à deux cent quarante-huit milliards sept cent quatre-vingt millions quatre-vingt-cinq mille **(248 789 085 000)** F CFA en 2025 dégageant ainsi un écart positif de vingt-quatre milliards neuf cent soixante-seize millions trois cent trente-sept mille **(24 976 337 000)** F CFA en valeur absolue et de **10,98%** en valeur relative. Cette variation est en baisse. A titre de comparaison, la variation de cette nature de dépense entre 2023 et 2024 était de **13,65%.**

La Commission exhorte le gouvernement à poursuivre les efforts de maîtrise des charges de fonctionnement de l'Etat en lien avec la politique de réduction du train de vie de l'Etat.

- ***les dépenses en capital***. Les prévisions initiales des dépenses en capital au titre de l'année 2024 s'élèvent à mille trois cent quatre-vingt-quatorze milliards neuf cent vingt-huit millions trois cent soixante-quatre mille **(1 394 928 364 000)** F CFA contre mille deux cent neuf milliards huit cent soixante-dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille **(1 209 877 599 000)** F CFA en 2025, soit une baisse de cent quatre-vingt-huit milliards huit cent vingt-cinq millions neuf cent cinquante-quatre mille **(188 825 954 000)** F CFA. En valeur relative, cette baisse est de **13,27%**.

La Commission constate la baisse de cette nature de dépenses en 2025 qui s'expliquerait par la réduction du niveau du déficit budgétaire global ; toute chose ayant entrainé une amélioration de l'épargne budgétaire qui passe de cinq cent trente-neuf milliards huit cent cinquante-huit millions trois cent un mille **(539 858 301 000)** F CFA en 2024 à cinq cent cinquante-neuf milliards cinq cent quatre-vingt-dix-neuf millions quarante-huit mille **(559 599 048 000)** F CFA en 2025.

Quant aux autres natures de dépenses, leur progression ou régression reste contenue dans des proportions assez marginales.

2. Prévisions définitives des dépenses après analyse de la COMFIB

Au terme de l'analyse des prévisions des dépenses initiales, la Commission n'a pas proposé d'amendements sur les allocations des crédits budgétaires.

Les amendements intervenus émanent exclusivement du gouvernement.

Ces ajustements ont impacté certains programmes budgétaires mais sans entrainer une incidence sur le niveau global des prévisions de dépenses. Ainsi :

- la charge financière de la dette d'un montant prévisionnel de trois cent quarante-trois milliards neuf cent quarante-sept millions deux

cent soixante-deux mille (**343 947 262 000**) F CFA n'a pas fait l'objet d'amendement ;

- les dépenses de personnel évaluées à mille deux cent soixante-quatorze milliards six cent millions **(1 274 600 000 000)** F CFA n'ont pas été amendées ;

- les dépenses d'acquisition de biens et services d'un montant initial de deux cent quarante-huit milliards sept cent quatre-vingt millions quatre-vingt-cinq mille **(248 789 085 000)** F CFA ont été amendés par le Gouvernement. Les amendements de Gouvernement ont consisté en des annulations de crédits d'un montant de onze milliards six cent onze millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille **(11 611 585 000)** F CFA et des ouvertures d'un montant de trois milliards soixante-trois millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille **(3 063 585 000)** F CFA. Ainsi, le montant définitif des dépenses d'acquisition de biens et service se chiffrent à deux cent quarante milliards deux cent quatre-vingt-neuf millions quatre-vingt-cinq mille **(240 289 085 000)** F CFA.

- En ce qui concerne les dépenses de transferts courants, elles étaient initialement évaluées à la somme de cinq cent trente-trois milliards cinq cent cinquante-huit millions six cent quatre-vingt-quinze mille **(533 558 695 000)** F CFA. Après les arbitrages du Gouvernement, le montant définitif de cette nature de dépenses se situe désormais à cinq cent quarante-deux milliards six cent treize millions huit cent cinquante-neuf mille **(542 613 859 000)** F CFA. En somme, le Gouvernement a procédé à des annulations de crédits d'un montant de vingt-trois milliards deux cent trente-six millions huit cent cinquante et un mille **(23 236 851 000)** F CFA et à des ouvertures de crédits d'un montant de trente-deux milliards deux cent quatre-vingt-douze millions quinze mille **(32 292 015 000)** F CFA.

- Enfin, s'agissant des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat, d'un montant de mille cent quatre-vingt-quatorze milliards huit cent soixante-dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille **(1 194 877 599 000)** FCFA, elles passent à la somme de mille cent quatre-vingt-quatorze milliards trois cent vingt-deux millions quatre cent trente-cinq **(1 194 322 435 000)** F CFA après les amendements du Gouvernement. En effet, le Gouvernement a procédé à des annulations de crédits en CP d'un montant de dix milliards cinq cent quarante-huit millions trois cent onze mille **(10 548 311 000)** F CFA et à des ouvertures de crédits de neuf

milliards neuf cent quatre-vingt-treize millions cent quarante-sept mille **(9 993 147 000)** F CFA.

En définitive, tous les amendements faits par le gouvernement ont consisté à des ajustements internes qui n'ont pas impacté l'équilibre global du budget initial.

Les détails des amendements opérés par le gouvernement notamment par section et par programme sont annexés au rapport.

VI. De la présentation et analyse des principaux ratios budgétaires

En rappel, les principaux indicateurs d'équilibre du budget se présentent comme suit :

- le ratio du déficit budgétaire en 2025 se situerait à **3,2%** contre une projection de **4,9%** en 2024 ;
- le taux d'inflation en moyenne annuelle devrait se situer à **2%** en 2025 contre une projection de **2,9%** en 2024 ;
- le ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal se situerait à **68,3%** en 2025 contre **62,4%** en 2024 ;
- le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales passerait de **41,2%** en 2024 à **41,5%** en 2025 ;
- le taux de pression fiscale se dégraderait légèrement passant de **19,8%** en 2024 à **19,1%** en 2025.

La Commission constate que la plupart des indicateurs d'équilibre (ratios macroéconomiques) ne respectent pas les normes communautaires qui demeurent jusque-là suspendues. Cependant, le ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal, bien que respectant la norme, s'est dégradé en 2025 passant de **62,4%** en 2024 à **68,3%**. Elle encourage le Gouvernement à faire les efforts nécessaires en vue du respect de ces normes.

VII. Etat de mise en œuvre des recommandations antérieures

Avant la formulation de recommandations au titre de l'exercice 2025, la Commission a demandé au Gouvernement la situation de mise en œuvre des recommandations des années antérieures. Ces recommandations, au nombre de sept, étaient relatives à :

- la poursuite de la mise en œuvre du décret n°2022-0051/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant organisation-type des Départements ministériels ;
- l'évaluation de la mise en œuvre de la loi organique n°073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances (LOLF) ;
- la prise de dispositions pertinentes pour murir suffisamment les projets et cultiver l'esprit d'anticipation dans le lancement des marchés publics ;
- la prise de mesures idoines pour l'accélération de l'exécution des grands chantiers nationaux notamment les travaux de l'Aéroport de Donsin et de la voie de contournement ;
- l'allocation et l'utilisation effectives des dotations relatives aux besoins supplémentaires accordés à des ministères et institutions suite aux amendements de la COMFIB conformément à leurs destinations ;
- la prise en compte par les ministères et institutions du contexte sécuritaire dans la priorisation de leurs besoins pendant l'exécution du budget ;
- la relecture diligente de la loi organique n°014-2000/AN du 16 mai 2000 portant composition, attributions, organisation et fonctionnement de la Cour des comptes et procédure applicable devant elle.

Comme vous le constaterez dans le rapport général, le récapitulatif de la mise en œuvre de l'état de mise en œuvre indique que sur sept recommandations, trois ont été mises en œuvre, deux sont en cours de mise en œuvre et deux n'ont pas été mises en œuvre.

VIII. Des recommandations au titre de l'exercice budgétaire 2025

Au titre de l'exercice budgétaire de l'année 2025, l'Assemblée législative de transition formule les recommandations suivantes à l'attention du Gouvernement :

1. la poursuite de la rationalisation des EPE en vue d'alléger les charges de l'Etat;
2. l'intensification de l'identification et la localisation des contribuables du secteur informel dans l'optique d'améliorer le recouvrement des recettes fiscales;

3. le respect par le gouvernement des délais légaux du dépôt du projet de loi de finances à l'Assemblée législative de transition;
4. la mise en place d'un programme de collecte des données statistiques fiables en vue de meilleures prises de décisions et d'accompagner la mesure de la performance;
5. la poursuite du renforcement des capacités des organes de contrôle;
6. l'amélioration et la stabilisation des réseaux intranet et internet à l'effet d'accroître la qualité des services rendus aux populations.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition ;

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;

Chers collègues.

Je vous livre à présent l'appréciation de la Commission sur le projet de loi de finances exercice 2025.

IX. De l'appréciation de la commission

Comme base d'analyse et d'examen du projet de budget de l'Etat, exercice 2025, la Commission des finances et du budget (COMFIB) s'est principalement référée à la situation d'exécution budgétaire antérieure et les projections, entre autres, qui en découlent au titre de l'année 2025 en lien avec le PA-SD.

En matière de mobilisation de recettes, la COMFIB relève, au titre des exercices précédents, une bonne performance des régies dans la mobilisation des recettes ces trois dernières années. Elle note donc avec satisfaction que malgré le contexte international et national difficile, les régies de recettes font preuve de résilience et de dynamisme en matière de recouvrements de recettes en maintenant le recouvrement dans une tendance haussière. Pour l'exercice 2025, la Commission relève que le Gouvernement a fait preuve de réalisme dans les prévisions de recettes se traduisant par un taux de variation 2025/2024 de **3,9 %**.

S'agissant des dépenses, la Commission note, en ce qui concerne les exercices antérieurs, la bonne exécution des différentes natures de dépenses, excepté celles relatives aux investissements en proie à des défis liés à des facteurs divers tels que l'immaturité de certains projets, l'absence et/ou les faiblesses des études de faisabilité des réalisations, le démarrage tardif des projets, la non maîtrise des procédures de certains partenaires techniques et

financiers, la lenteur ou la difficulté d'obtention des avis de non objection, la situation sécuritaire et d'une manière générale la faiblesse du dispositif de contrôle interne, etc.

Pour l'exercice 2025, la Commission note avec satisfaction le souci du Gouvernement d'utiliser l'argent public au mieux des intérêts de notre pays, d'où l'effort du recentrage des moyens autour des priorités de l'heure. Ainsi, une attention particulière est accordée au secteur de la défense et sécurité qui représentent **22,12%** des dépenses budgétaires de l'État, les secteurs de la production agro-pastorale et halieutique et de la transformation industrielle et artisanale dont les budgets connaissent une amélioration par rapport à l'exercice précédent et cela, contrairement à la plupart des départements ministériels qui enregistrent des baisses de prévisions de dépenses.

Le souci de recentrer l'action publique autour de l'essentiel (défense, sécurité et secteurs productifs) et de contenir le niveau de l'endettement public a abouti à une modération des prévisions de dépenses d'investissements. Cette situation explique, en partie, l'amélioration du déficit budgétaire qui passe de six cent soixante-quinze milliards quatre cent soixante-quinze millions deux cent quarante-deux mille **(675 475 242 000)** F CFA en 2024 à quatre cent soixante-deux milliards quatre cent soixante-dix-huit millions six cent quatre-vingt-dix mille **(462 478 690 000)** F CFA en 2025, soit une baisse de **31,53%**. La Commission espère qu'une telle démarche ne compromettra pas la dynamique de relance économique qui, pour se maintenir, a besoin d'investissements plus accrus dans les secteurs productifs et structurants.

Au vu du processus budgétaire de cette année marquée par les arbitrages du Président du Faso, la Commission n'a pas procédé à d'autres ajustements sur le niveau de prévisions des recettes et d'allocations de crédits par structure. Les amendements intervenus depuis le dépôt du projet de loi sur les crédits budgétaires sont exclusivement de l'initiative du Gouvernement. La Commission présume que ce procédé permettra de prendre en charge les inflexions nécessaires qui apparaîtront au cours de l'exécution du budget.

Sur la base des éléments de réponse apportés aux préoccupations exprimées par les députés, des observations et des suggestions faites au gouvernement pour l'amélioration de la gestion budgétaire et surtout des résultats attendus de la mise en œuvre de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, la Commission des finances et du budget

recommande à la séance plénière de l'Assemblée législative de transition son adoption, chers collègues.

Ouagadougou, le 19 décembre 2024.

Le Président : Moussa NOMBO et,

Le rapport général moi-même Mamadou YARO.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur général.

Je donne la parole aux présidents des autres commissions générales pour qu'ils présentent leur rapport d'avis à la plénière.

Je commence par la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS).

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Jean Marie KOMBASSERE
Président de la CAEDS

Merci Excellence.

Avec votre autorisation, je vais donner la parole aux honorables… Qui passe d'abord ? En fait, il y a deux rapporteurs, donc SAVADOGO P. Edouard va passer. Après, le second passera pour livrer le rapport de notre commission.

Le Président

Heureusement que c'est en saison sèche, il n'y a pas de nuages, il n'y a rien, donc il n'y a pas à s'inquiéter.

M. P. Edouard SAVADOGO
Co-rapporteur de la CAEDS sur le dossier n°128

Exactement.

Le Président

Cher rapporteur, allez-y. *(Rires de l'assistance)*

M. Moussa SAVADOGO
Co-rapporteur de la CAEDS sur le dossier n°128

Merci Excellence.

Bonjour chers tous et toutes.

Excellence, avec votre permission, je vais aller directement à l'appréciation et à l'avis de la Commission.

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu du député rapporteur, la CAEDS est convaincue que l'adoption du présent projet de loi de finances permettra :

- d'intégrer et de prendre en charge de nouvelles priorités tout en tenant compte de l'évolution du contexte national et international marqué par la situation sécuritaire et humanitaire ;
- de soutenir la capacité opérationnelle de nos forces combattantes en vue de la reconquête du territoire national ;
- de soutenir le rayonnement de la diplomatie du Burkina Faso dans le concert des nations.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, la CAEDS recommande au gouvernement :

- la prise de mesures d'accompagnement et de motivation des formateurs dans les écoles et centres de formation des forces combattantes ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des structures en charge de la protection des personnes et la sauvegarde des biens, notamment des complexes existants et à venir ;
- la poursuite de la modernisation des régies de recettes pour un meilleur rendement ;
- la gestion vertueuse des ressources de l'Etat.

Ouagadougou, le 19 décembre 2024.

Le Président en mission, le Vice-président chargé de l'intérim : Wiloho COULIBALY et,
Les rapporteurs : P. Edouard SAVADOGO et Moussa SAWADOGO.

Je vous remercie.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur.

La parole est à la Présidente des de la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH).

Madame la Présidente, vous avez la parole.

Mme Lynda Gwladys OUEDRAOGO/KANDOLO
Présidente de la CAGIDH

Merci Excellence.

Avec votre autorisation, je vais demander au député Aly Badra OUEDRAOGO de livrer à la plénière, le rapport d'avis de la CAGIDH.

M. Aly Badra OUEDRAOGO
Co-rapporteur de la CAGIDH sur le dossier n°128

Excellence Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les ministres,

Chers collègues, bonjour.

Excellence, avec votre autorisation, je voudrais aller directement à l'appréciation et à l'avis de la Commission.

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget fait par les députés rapporteurs et de l'analyse du présent projet de loi de finances, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CAGIDH.

Il ressort de ces échanges que l'adoption dudit projet de loi permettra :

- de doter le gouvernement de moyens conséquents afin de relever les défis sécuritaires ;
- de soutenir l'économie nationale durement affectée par la crise sécuritaire à travers de nouvelles dispositions de mesures de faveur fiscales ainsi que des mesures d'ajustement technique ;
- d'assurer la mobilisation des ressources nécessaires au financement des investissements et des secteurs sociaux comme la santé et l'éducation.

Par conséquent, la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains émet un avis favorable pour son adoption.

Ouagadougou, le 19 décembre 2024.

La Présidente : Linda Gwladys OUEDRAOGO/KANDOLO,

Les rapporteurs : Basile NANA et moi-même, Aly Badra OUEDRAOGO.

Je vous remercie.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur.

Je passe la parole au Président de la Commission du développement durable (CDD).

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Diédon Alain HIEN
Président de la CDD

Merci bien monsieur le Président.

Excellence Monsieur le Président, avec votre autorisation, nous donnons la parole à l'honorable KABRE Aboubacar pour présenter la synthèse du rapport de la Commission du développement durable à la plénière.

M. Aboubacar KABRE
Rapporteur de la CDD sur le dossier n°128

Merci monsieur le Président.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition ;

Chers membres du gouvernement ;

Honorables députés ;

Mesdames et messieurs, bonjour.

Excellence, avec votre permission, je m'en vais lire l'avis et l'appréciation de la Commission.

Après examen du projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 et analyse du compte rendu fait par le député rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

Les commissaires ont apprécié les situations d'exécution et les prévisions des départements ministériels relevant des domaines d'attribution de la Commission du développement durable (CDD).

De ce qui précède, la CDD note que les orientations et choix stratégiques du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 sont en adéquation avec les axes prioritaires définis dans le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) de la Transition.

De plus, elle estime que la configuration actuelle du projet de budget de l'Etat, exercice 2025 permettra de rationnaliser davantage les charges de fonctionnement des ministères et institutions en vue de dégager des espaces budgétaires pour financer les investissements structurants. En outre, la Commission souhaite que l'exécution de ce budget améliore considérablement les conditions de vie des populations en général et des couches vulnérables en particulier.

Elle estime enfin que l'exécution du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, combinée avec une bonne dynamique de reconquête du territoire national en 2025, va contribuer au développement économique du Burkina Faso et au bien-être social des populations. Elle exhorte donc le gouvernement à privilégier les principes du développement durable dans l'exécution budgétaire pour l'année 2025.

Par conséquent, la Commission du développement durable (CDD) donne un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025.

Ouagadougou, le 19 décembre 2024.

Le Président : Diédon Alain HIEN et,
Le rapporteur : Aboubacar KABRE.

Je vous remercie.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur.

Enfin, je passe la parole à madame la Présidente de Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

Madame la Présidente, vous avez la parole.

Mme Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA
Présidente de la CGSASH

Merci bien Excellence.

Avec votre autorisation, je vais inviter la député BAMOUNI/KANSONO Esther, à bien vouloir livrer le contenu du rapport d'avis de la CGSASH à la plénière.

Je vous remercie.

Mme Esther BAMOUNI/KANSONO
Co-rapporteur de la CGSASH sur le dossier n°128

Merci bien madame la Présidente.

Bonjour à toutes et à tous.

Excellence Monsieur le Président, avec votre autorisation, je vais aller à l'appréciation et à l'avis de la Commission.

Le Président

Allez-y.

Mme Esther BAMOUNI/KANSONO
Co-rapporteur de la CGSASH sur le dossier n°128

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB fait par les députées rapporteures, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CGSASH.

La Commission estime que l'élaboration du présent projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, prend en compte les grandes orientations, les priorités et les choix stratégiques basés sur les piliers, axes et actions du Plan d'actions pour la

stabilisation et le développement (PA-SD), les nouvelles dispositions fiscales et mesures d'accompagnement ainsi que les résultats des arbitrages opérés par Son Excellence Monsieur le Président du Faso.

Ce faisant, ce projet de loi de finances offre la possibilité à notre pays de :

- financer les secteurs sociaux de base, la gouvernance, les secteurs de production et de soutien à la production ;
- assurer la production de biens et services de base en quantité et en qualité pour les populations en général et les plus défavorisées en particulier les Personnes déplacées internes ;
- rationaliser les charges courantes en vue de dégager plus d'espaces budgétaires pour le financement des investissements structurants au profit des populations ;
- assurer une réponse urgente et efficace à la crise humanitaire et aux tragédies socioéconomiques et communautaires provoquées par l'insécurité et les aléas climatiques ;
- libérer les zones occupées et créer les conditions nécessaires au retour de l'Etat et des populations dans ces zones.

La Commission reste convaincue que le présent projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 qui découle prioritairement du Plan d'actions de la Transition, permettra d'atteindre les objectifs visés par le gouvernement.

Malgré le contexte économique et sécuritaire difficile, la Commission encourage le gouvernement, à travers ce projet de loi de finances, à assurer :

- la continuité des services sociaux de base au profit des populations en général, des PDI et des personnes affectées par le terrorisme en particulier ;
- la prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme ;
- la mise en œuvre des projets et programmes d'employabilité et d'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées par le financement de l'entrepreneuriat ;
- la réalisation de projets de viabilisation de logements sociaux et économiques au profit des PDI et des communautés hôtes ;

- la construction de centres d'éducation de base non formelle et de salles de classes pour accueillir les élèves déplacés internes ;
- la réalisation d'investissements en matière de santé comme les centres et postes de santé, de promotion sociale (CSPS) et communautaires.

Par conséquent, elle émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025.

La CGSASH félicite le gouvernement pour les efforts fournis dans la mobilisation des ressources mais l'exhorte à mettre un accent particulier, dans l'exécution du budget 2025, sur le dividende démographique, la mise en œuvre de la budgétisation sensible au genre, les droits de l'enfant et les personnes handicapées.

Elle recommande au gouvernement une utilisation rationnelle et efficiente, assortie d'un contrôle rigoureux des ressources, qui seront allouées pour assurer le bien-être des populations.

Ouagadougou, le 19 décembre 2024.

La Présidente : Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA,
Les rapporteurs : Anne Marie Joseph TRAORE/ILBOUDO et,
moi-même Esther BAMOUNI/KANSONO.

Je vous remercie.

Le Président

Merci madame le rapporteur.

Conformément à la procédure que j'ai indiquée plus haut, nous allons écouter maintenant la déclaration de monsieur le Ministre de l'Economie, des finances et de la prospective.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

M. Aboubacar NACANABO
Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de la transition ;

Honorables députés,

Chers fonctionnaires parlementaires,

Chers amis de la presse, bonjour,

Quand le peuple se lève aucun obstacle ne peut lui résister disait le père de la révolution burkinabè, le capitaine Thomas SANKARA.

Aujourd'hui nous portons la voix d'un peuple debout qui malgré les difficultés, les épreuves refusent de se plier et continue de rêver d'un avenir meilleur.

Cette séance plénière consacrée à l'adoption du budget ne doit pas être simplement une formalité. Mais un acte historique pour marquer un tournant décisif dans la trajectoire de notre chère nation.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition, nous nous tenons à un carrefour critique les défis sécuritaires, économiques et sociaux, nous interpellent avec une urgence implacable. Mais les actions menées par nos forces combattantes sur le terrain, nous donnent de l'espoir quant à une fin certaine de cette barbarie dans un avenir proche.

Chaque génération doit dans une relative opacité découvrir sa mission, la remplir ou la trahir disait le révolutionnaire Frantz Fanon. Notre mission est claire, garantir la sécurité, restaurer la confiance et jeter les bases d'un développement inclusif et durable. C'est dans cet esprit de responsabilité et d'audace, que le gouvernement vous présente le projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, Exercice 2025. Ce budget est un instrument de combat, une arme pour construire un Burkina prospère, digne et fort.

Avant de développer mes propos, je voudrais saisir cette occasion pour vous réitérer mes vifs remerciements et mes reconnaissances pour votre accompagnement à l'endroit du gouvernement dans la mise en œuvre de ses actions pour le bien-être de nos vaillantes populations.

Excellence Monsieur le Président, nous nous retrouvons aujourd'hui devant cette auguste Assemblée porter par un même devoir, celui de répondre aux aspirations profondes de nos concitoyens. Le projet de loi de finances pour l'exercice 2025 que le gouvernement soumet à votre appréciation n'est pas seulement un exercice comptable. C'est un engagement, un pacte social pour bâtir un Burkina fort, résilient et tourner vers l'avenir.

Dans les mots du père de la révolution burkinabè, il faut oser réinventer l'avenir. Cette option requière de chacun de nous, les choix courageux et assumés, orientés vers le bien être des Burkinabè.

Excellence Monsieur le Président, le budget de 2025 s'articule autour de trois priorités stratégiques qui s'alignent parfaitement avec le plan d'action pour la stabilisation et le développement.

Il s'agit d'abord de lutter contre le terrorisme et reconquérir le territoire. Pour matérialiser cette priorité hautement stratégique, le gouvernement souhaite allouer près de 27% des ressources à la défense et à la sécurité car une nation sans sécurité est une maison sans toit.

Je voudrais préciser que le taux est différent de ce que la COMFIB a présenté parce que nous avons aussi ajouté les dotations au conseil national de sécurité d'Etat qui se retrouve au niveau de la Présidence et cela fait partie à la sécurité et à la défense. Nous devons donc garantir à chaque citoyen du Sahel aux Cascades, du Nord à la Boucle du Mouhoun, de l'Est au Plateau central, du Centre Sud au Centre Ouest, le droit de vivre en paix et d'apporter sa contribution à l'édification d'une nation forte et prospère.

La deuxième priorité stratégique est le renforcement du capital humain avec près de 40% des dépenses allouées à l'éducation et à la santé. Ce budget réaffirme notre conviction que l'homme burkinabè est à la fois le moyen et la finalité de notre développement.

Pour la troisième priorité, il s'agit d'accélérer le développement économique et social (l'agriculture, l'accès à l'eau potable, les infrastructures routières, l'accès à l'énergie, l'industrialisation sont des leviers majeurs pour répondre aux besoins quotidiens de nos populations. Toutes ces actions stratégiques doivent être accompagnées de réformes majeures pour renforcer la mobilisation des ressources, maîtriser les dépenses, rehausser la qualité des services rendus aux usagers de l'administration et améliorer la gouvernance.

Excellence Monsieur le Président, comme vous avez pu le constater, pour rationnaliser davantage le fonctionnement des ministères et institutions en vue de dégager des espaces budgétaires pour financer les investissements structurants au profit de nos vaillantes populations en générale et celles vulnérables en particulier, Son Excellence Monsieur le Président du Faso a procédé à un arbitrage budgétaire des ministères et institutions.

Cet arbitrage, premier du genre marque la volonté du Chef de l'Etat de faire en sorte que chaque franc dépensé contribue à améliorer le quotidien des Burkinabè, renforcer la résilience des populations et assurer une prospérité partagée.

Excellence Monsieur le Président, je voudrais profiter de cette opportunité pour saluer l'engagement, la détermination et l'esprit de sacrifice dont a fait montre les députés membres de la COMFIB et des autres commissions, ainsi que les fonctionnaires parlementaires malgré les contraintes de délais.

Monsieur le Président de la COMFIB soyez rassuré, vos critiques, observations et recommandations formulées au cours des travaux permettront au gouvernement d'améliorer la qualité du document de budget ainsi que ses annexes. Aussi vos recommandations visant une plus grande efficacité, efficience de la gestion budgétaire ont été appréciées et les diligences nécessaires seront prises en vue de leur mise en œuvre.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition, honorables députés, le gouvernement se reconnaît dans la synthèse du texte qui vient d'être présenté par le rapporteur général de la COMFIB. Aussi voudrais-je traduire notre entière gratitude aux honorables députés de cette commission pour d'excellente collaboration et les échanges fructueuses qui ont prévalu lors de l'examen de la loi de finances, exercice 2025.

Excellence, le projet de loi de finance pour l'exécution de l'Etat, exercice 2025 a été élaboré sur la base des orientations de la circulaire budgétaire ainsi que les priorités et les choix stratégiques budgétaires définis par le gouvernement. Il tient compte de l'évolution du contexte socio-économique national mais aussi de l'environnement économique régional et international.

Ainsi, le budget 2025 comme l'a indiqué le rapport général de la COMFIB se chiffre à 3 149,8 milliards en recettes et 3 612,03 milliards en dépenses. Les recettes ordinaires s'établissent à 2 962 milliards en 2025 contre 2 851 milliards en 2024, soit un accroissement de 110, 9 milliards en valeur nominale. Et 3,89% en valeur relative. Elles sont constituées essentiellement des recettes fiscales qui représentent 90,62%.

Les recettes ordinaires représentent ainsi 94,04% des recettes totales du budget de l'Etat en 2025. Toute chose qui traduit l'ambition et la volonté du gouvernement à financer son développent par les ressources propres.

Quant aux recettes extraordinaires, elles se chiffrent en 2025 à 187,8 milliards de FCFA contre 179,6 milliards en 2024 correspondant à une hausse de 8,2 milliards en valeur absolue et 4,57% en valeur relative entre 2024 et 2025.

En vue d'améliorer les recouvrements des recettes ordinaires, le gouvernement poursuivra la modernisation des procédures au niveau des régies de recettes pour optimiser le rendement de l'impôt d'une part et parachever les réformes visant à accroître de manière substantielle l'assiette fiscale d'autre part. dans ce sens, un accent particulier est mis sur l'informatisation et la digitalisation des procédures dans les régies de recettes ainsi que la lutte contre la fraude, le faux et la corruption.

Pour ce faire, il est proposé à l'appui des ambitions des différents acteurs des mesures d'accompagnement qui pourraient les aider à mieux réaliser les objectifs.

Excellence Monsieur le Président, honorables députés, les prévisions de dépenses du budget de l'Etat, exercice 2025 se chiffrent à 3 612,3 milliards contre 3 706,1 milliards en 2024, soit une baisse 2,53% équivalent à une baisse de 93,8 milliards en valeur absolue. Elles sont constituées de dépenses ordinaires pour un montant de 2 304 milliards de FCFA et de dépenses en capital pour un montant de 1 209,3 milliards correspondant à des parts relatives 36,52% et 33,48%.

Le gouvernement poursuivra les efforts de rationalisation des charges de fonctionnement en vue de dégager des marges budgétaires suffisantes pour financer des investissements moteur de la croissance.

Excellence Monsieur le Président, honorables députés, l'épargne budgétaire qui correspond à l'excédent dégagé sur le financement sur les dépenses ordinaires par les recettes ordinaires se chiffre à 559 milliards de FCFA en 2025 correspondant à une amélioration à 19,1 milliards par rapport à 2024. Le déficit budgétaire pour l'exercice 2025 s'élève à 462,5 milliards contre 675,5 milliards en 2024 soit une amélioration de 213 milliards. Rapporté au PIB le déficit représente 3,2% en 2025 contre 4,6% en 2024. Ce déficit sera couvert essentiellement par les ressources des trésoreries notamment les emprunts projets et programmes, les emprunts obligatoires

dont le montant sera déterminé par la stratégie de la dette à moyen terme 2025-2027 et tout autre mode de financement légal qui pourrait être exploité à cet effet.

Excellence Monsieur le Président, honorables députés, ce budget est conçu pour améliorer la résilience des populations tout en renforçant la confiance des gouvernés aux gouvernants. Chaque franc sera utiliser avec rigueur car diriger c'est servir et notre raison d'être c'est le bien-être des populations.

Au regard de l'actualité brulante qui nous édifie sur la persistance de la mauvaise gestion des deniers publics, nous réaffirmons notre détermination à combattre la corruption et à renforcer la transparence dans la gestion des deniers publics. La commission du règlement dans le disfonctionnement dans l'administration créée en 2024 et rattachée à la Présidence du Faso va monter en puissance en 2025 et traquer de façon méthodique tous les disfonctionnements qui minent notre administration en appui à la contribution des différents corps de contrôle.

Excellence Monsieur le Président, honorables députés, les prévisions budgétaires présentées ci-dessus traduisent dans l'ensemble l'ambition du gouvernement de financer durablement le développement par des ressources souveraines malgré le contexte difficile auquel notre pays y est confronté. Les priorités du moment sont reflétées dans les allocations budgétaires qui se présentent comme suit :

- le secteur de la défense et de la sécurité absorbe 27,76% du budget ;
- les secteurs sociaux en occurrence la santé, l'éducation absorbent 40,93% soit 11,79% pour le secteur de la santé et 28,34% pour l'éducation ;
- le secteur du développement rural composé de (l'agriculture, les ressources animales et halieutiques, de l'environnement, de l'eau et l'assainissement) bénéficie d'une allocation de 147,5 milliards en 2025 correspondant à une part relative de 5,6% soit une hausse de 9,8 milliards par rapport aux allocations de 2024. Les projets prioritaires de ces secteurs visant la mise en œuvre de l'offensive agropastorale et halieutique et les actions de soutien au monde rural tels que l'acquisition d'intrants et d'équipements agricole, l'aménagement de nouveau bas-fonds, la couverture vaccinale des animaux, la réalisation d'infrastructures hydrauliques ont fait

l'objet d'attention particulière en vue de parfaire leur déroulement normal.

Excellence Monsieur le Président, honorables députés, face aux nombreux défis à relever en lien avec les aspirations profondes des populations, le gouvernement par ma voix sollicite l'adoption du projet de loi de finances, exercice 2025 pour lui permettre de disposer des moyens nécessaires à la mise en œuvre de sa politique économique et sociale.

L'adoption de ce projet de budget devra être vu comme un acte de foi à notre capacité collective à transformer les épreuves en opportunités. Ce vote ne doit pas être un vote législatif mais un serment de solidarité avec notre peuple. Ensemble honorables députés, faisons du budget 2025 un outil puissant pour restaurer l'espoir, renforcer notre souveraineté et bâtir un Burkina Faso digne et prospère.

Excellence Monsieur le Président, tel est le message du gouvernement que son Excellence monsieur le Premier Ministre m'a chargé de vous livrer à l'occasion de cette séance d'examen du projet de budget 2025, tout en vous réitérant sa gratitude pour la précieuse contribution de l'ALT et à une gestion vertueuse de nos finances publiques.

Que Dieu bénisse le Burkina Faso.

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons.

Je vous remercie.

Le Président

Merci monsieur le Ministre.

Le débat général est ouvert. Les députés qui souhaitent intervenir sur ce dossier sont priés de se faire inscrire sur la liste.

Je rappelle qu'aux termes des dispositions de l'article 61 alinéa 4 de notre règlement, je cite : « Les députés membres de la Commission saisie au fond défendent leur rapport devant la plénière. Ils doivent s'abstenir de poser des questions au cours des débats ».

Cette disposition s'applique donc aux députés membres de la Commission des finances et du budget (COMFIB) qui est affectataire du dossier n°128 pour le fond.

Chers collègues, la liste est ouverte.

(Inscription des députés sur la liste d'intervention)

Le collègue HIEN Diédon Alain a la parole.

M. Diédon Alain HIEN (GC/OSC)

Merci monsieur le Président pour la parole.

Prenant la parole le premier, si vous permettez, Excellence, je voudrais adresser à mon nom personnel et au nom des autres députés, nos félicitations et surtout nos encouragements au gouvernement à cet exercice particulier qui nous réunit ce matin et qui est vraiment d'importance pour la vie de notre nation.

Souhaiter que nos mânes et ancêtres et Dieu tout puissant, nous donne une année nouvelle 2025 toute bénie. Donc nous donne l'ensemble des conditions pour réunir et surtout réussir la mise en œuvre de ce budget objet du présent projet de loi en gardant à l'esprit que cela doit être au bénéfice de nos populations.

Juste une petite question. Notre ratio d'endettement rapporté au PIB nominal projeté tourne autour de 68,3% en 2025. Ce qui est non loin de la norme communautaire UEMOA de 70%.

Monsieur le Ministre, je retrouve ma question ; pouvez-vous expliquer à la représentation nationale, l'augmentation importante dudit ratio passant de 62,10% en 2024 à 68,3% en 2025 non loi de 70% comme je l'ai rappelé ?

Pouvez-vous nous rassurer qu'au cours de l'exercice 2025, vous n'allez pas crever le plafond de 70% ?

Enfin, l'ALT vient d'autoriser le gouvernement à ratifier les accords de prêts de financement par voie d'ordonnance. Le gouvernement peut-il rassurer la représentation nationale que les dispositions seront prises pour respecter ce ratio afin de ne pas hypothéquer les générations futures à travers un endettement massif et non contrôlé ?

Merci Excellence pour la parole.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable Marc GANSONRE a la parole.

M. Marc GANSONRE (GC/OSC)

Merci Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition. Je voudrais d'abord, on ne va pas laisser le Président seul féliciter la COMFIB qui a fait un travail considérable dans l'examen de ce projet de loi. Je voudrais les féliciter pour ce travail abattu et aussi les autres commissions qui ont pris part. Parce que ce texte a été transmis à l'ensemble des députés et chaque commission en tout cas a apporté sa contribution.

Féliciter le gouvernement, cette fois-ci les ministres VDP et leurs collaborateurs ne nous donnent pas l'occasion de faire des critiques parce que c'est un document très bien élaboré, réaliste comme il a été dit et nous ne pouvons que vous félicitiez pour ce travail considérable qui a été abattu.

On constate qu'il y a un certain nombre d'amélioration dans des secteurs très stratégiques qui ont vu leur budget augmenter et on aurait souhaité que ce secteur tel que le domaine de l'agriculture qui a eu un accompagnement considérable, qu'il y ait d'autres secteurs, je citerai le ministère de la recherche parce qu'aujourd'hui, vous n'êtes pas sans savoir que le monde agricole rencontre des difficultés avec un certain nombre de facteurs limitants où la recherche est transversale pour accompagner efficacement ce que vous avez déjà commencé comme appui et aussi au niveau de l'énergie.

Parce que le monde rural aujourd'hui a besoin d'énergie pour se développer. La santé vous en avez pris mais ce n'est pas suffisant, c'est réaliste le budget mais nous sommes trop demandeurs. Il y a aussi que nous, nous voyons ce secteur de l'agriculture qui est accompagné, il y a des départements ministériels qui sont directement liés à elle pour que le développement soit cohérent. Si aujourd'hui vous produisez et vous n'avez pas de route pour faire un transport de vos produits pour aller à l'usine pour cette transformation, c'est comme si on n'avait pas bougé.

Cela ne veut pas dire que le travail n'a pas été bien fait, mais cela demande une amélioration. Puisque chaque année, il y a des réaménagements qui se font ; c'est de voir comment on peut accompagner ces secteurs. Qu'on ait des routes, de l'électricité ; chaque paysan doit avoir ne serait-ce qu'une plaque solaire sur son toit, cela va faire quelque chose de bien.

Même dans ce qui est bien, il y a des difficultés qui subsistent. Nous avons vu qu'il y a des difficultés communes qui ont été citées et on a annoncé qu'il y a des initiatives en cours, pour permettre l'efficacité de l'action.

Est-ce que chaque département ministériel pourrait nous dire quelles sont les initiatives en cours qui sont prises pour juguler les difficultés que vous avez énoncées dans le document ?

C'est de vous dire félicitation et merci à tous, le combat continue. Que le Burkina soit meilleur.

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue. L'honorable DIALLA Moumouni.

M. Moumouni DIALLA (GC/OSC)

Merci beaucoup Excellence. Merci à toutes et à tous. Félicitations à la COMFIB et au gouvernement pour le travail abattu pour l'adoption de ce budget.

Très rapidement quand on regarde le budget, le gouvernement a besoin de 3 612 milliards et ce que nous avons est 3 149 milliards donc avec un manque à gagner de 462 milliards. En plus de toutes les mesures prises pour avoir ce manque à gagner, ne pensez-vous pas que l'effectivité de l'imposition du foncier ne va-t-elle pas aussi contribuer à combler ce manque à gagner ?

Deuxièmement, est-ce que la digitalisation intégrale de la procédure douanière ne pourrait-elle pas aussi contribuer ? Parce que ce sont des domaines aujourd'hui à mon avis qui peuvent aussi faire rentrer des recettes assez importantes pour combler le gap. Comme vous l'avez dit actuellement, il faut compter sur nous et donc les voies de dettes deviennent de plus en plus rétrécies.

L'autre question c'est en relation avec le monde universitaire. Je voudrais féliciter le gouvernement à travers le ministre de l'enseignement supérieur pour déjà le travail de rattraper le retard scolaire. Comme vous le savez bien, le véritable problème que nous avons au Burkina Faso surtout au niveau de la jeunesse, c'est ce retard qui conduit les jeunes au désespoir dès

la sortie de l'université. Est-ce que vous pouvez nous rassurer que ce budget vienne encore appuyer ce dispositif qui est mis en place pour rattraper le retard universitaire afin que cette question soit du passé dans l'année 2025 ?

La troisième question est en lien avec la formation professionnelle. Aujourd'hui pour régler les problèmes, il faut s'attaquer à la source et le véritable problème que nous avons au Burkina, c'est le manque de formation professionnelle. Je pense bien à la volonté du Chef de l'Etat, il y a un département qui s'occupe de la formation professionnelle associée à l'enseignement secondaire.

Je voudrais savoir s'il y a déjà un résultat visé à partir de ce budget en termes de formation professionnelle ? Parce que vous le savez bien, comme vous l'avez dit, on a des VDP qui auront besoin de formation professionnelle, en plus des étudiants qui sont sortis du monde universitaire avec des connaissances théoriques qui ont besoin d'être renforcés du point de vue professionnelle mais aussi que les nouveaux bacheliers qui sont en train d'arriver ont besoin d'être orientés du point de vue formation professionnelle. Je pense bien que si nous arrivons à réussir cela, on va régler le problème même de l'insécurité à la source.

Et la dernière question, c'est en lien avec l'emploi. Comme vous le savez, aujourd'hui il faut bien réussir la question de la formation professionnelle mais j'aimerais bien savoir si ce budget nous donne donc un résultat attendu assez important au regard du niveau de chômage qui plonge la jeunesse dans une situation souvent de désespoir et que cette vulnérabilité grandit le rang des terroristes en termes de recrutement, s'il y a un accent particulier qui est mis du point de vue création d'emploi pour les jeunes. Et je pense bien que cela y va de la vision du Chef de l'Etat, de travailler de sorte à ce que les Burkinabè puissent se sentir et se retrouver chez eux. Je pense bien que la question de la création d'emploi est une priorité pour notre pays. Donc, je veux savoir quel est l'accent particulier et qu'est-ce qui est prévu en la matière ?

Voilà entre autres, mes quelques questions. Merci beaucoup Excellence.

<u>Le Président</u>

Merci cher collègue.
L'honorable YELKOUNI O. Hermann.

M. O. Hermann YELKOUNI (GC/PP)

Merci Excellence.

Tout d'abord, je joins ma voix à ceux qui m'ont devancé pour féliciter la Commission et le gouvernement pour ce qui nous a été présenté qui de ce fait en tout cas, diminue le nombre de questions qu'on devrait être en droit de poser.

C'est l'occasion de saluer le gouvernement pour l'effort qui est fait afin de bâtir un budget souverainisme. Cela est très important, nous voyons que l'accent est mis sur nos recettes propres. Et quand on est dans une position où on veut clamer haut son indépendance, on doit se donner les moyens de vivre sans compter sur les autres. Et cela est un élément très remarqué dans le projet de budget 2025.

Nous constatons aussi que l'investissement est mis au centre de ce budget dans l'objectif de pouvoir avoir des retombées bénéfiques pour la majorité des Burkinabè. Cela aussi est un élément que nous avons a noté.

Ensuite, nous constatons qu'il y a des options qui sont prises et clairement affirmées. Quand on prend l'exonération des commandes publiques relatives à l'acquisition des semences et intrants agricoles, du matériel de service agricole, des vivres auprès des sociétés coopératives, leurs fédérations, nous pensions que cette option va dans le sens de l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, ce qui est une préoccupation pour l'ensemble de notre peuple.

Ensuite, nous constatons qu'il y a effectivement l'abaissement de la TVA pour l'hébergement, la restauration, les transports aériens nationaux, ce qui permet de booster le secteur de tourisme et faire de notre pays, un pays attractif. C'est vrai qu'à un certain moment, on a coloré notre pays en rouge mais je pense qu'actuellement nous sommes en état d'esprit de dire que le Burkina Faso est un pays attractif. Et je pense que de telles mesures permettent d'attirer beaucoup plus de touristes vers notre pays qui doit rayonner dans le concert des nations.

Je pense que pour les commentaires, je vais terminer avec cela, nous constatons qu'en 2025, l'activité connaîtra une croissance du PIB de l'ordre de 6,5% et une inflation maîtrisée de l'ordre de 2%. Je pense que ce sont de indicateurs majeurs qui montrent effectivement qu'il y a un effort qui est fait pour maîtriser l'inflation et pour permettre aux communs des Burkinabè de se sentir citoyens à part entière de cette nation.

Maintenant, j'ai un certain nombre de questions que je voudrais poser au gouvernement : la première c'est le compte d'affectation spéciale n°130, opération de lotissement des centres urbains et ruraux affecté d'un budget de 698 millions 990 mille francs CFA. Je voudrais savoir quelles sont les localités qui seront concernées par les lotissements en 2025 ? C'est la première question. Une question connexe, qu'en est-il des zones non loties qui ont connu un lotissement inachevé ?

La deuxième question, est-ce que le ministre des finances peut rassurer la représentation nationale quant à l'efficacité des systèmes de contrôle internes au niveau des ministères ?

Troisième question, à l'article 26, il est question de perception de la TVA sur le commerce électronique. Comment cela se ferait concrètement ? En plus est-ce que le commerce électronique est pris en compte dans la perception des autres taxes et impôts ?

Enfin pour terminer, c'est un aveu parce que le Président du Faso a affirmé que nous devons faire l'éducation autrement. Il est question que nous puissions prendre au niveau du primaire et secondaire la question de la formation technique et professionnelle et l'apprentissage aux métiers. Mais en parcourant ce budget, on ne voit pas cette ambition se dégager. Parce que pour qu'on puisse faire l'école autrement, il faut avoir des investissements ambitieux pour accompagner cette vision. Autrement dit, la quasi-totalité des problèmes que nous vivons sont dus aux insuffisances de notre système éducatif. Il faut non seulement des citoyens bien formés et compétents pour le développement. Donc vraiment, le souhait est qu'il y est un œil regardant sur ce secteur sur lequel tout le reste doit s'appuyer pour se mettre en place.

Merci Excellence Monsieur le Président.

Le Président

Merci cher collègue.
L'honorable BAMOUNI/KANSONO Esther.

Mme Esther BAMOUNI/KANSONO (GC/FVR)

Merci bien Excellence pour la parole.

Toutes mes félicitations et mes encouragements à chacun et à chacune pour les efforts fournis pour assurer un lendemain meilleur dans le

pays des hommes intègres. Et j'en suis sûr ces efforts vont améliorer le panier de la ménagère.

J'ai une petite préoccupation, ce sont des éclaircissements en ce qui concerne le régime d'assurance maladie et universel. Dans ses textes qui font que beaucoup de gens sont retissant, c'est d'avoir plus d'éclaircissements pour que les gens puissent adopter ces textes. D'abord son caractère obligatoire pour les travailleurs et il y a une coupure à la source de 2,5% sur les salaires. Vous vous imaginez, il y a des conjoints dont l'un est dans les organismes où il est assuré à 80% ou 100% et lorsque vous deux vous travaillez, c'est obligatoire pour tous les deux conjoints, la coupure à la source. Donc les gens voudraient plus d'éclaircissements à ce sujet.

Merci bien Excellence Monsieur le Président.

Le Président

Merci chère collègue. L'honorable ZOUNGRANA Daniel.

M. Daniel ZOUNGRANA (GC/FDS)

Merci Excellence Monsieur le Président pour la parole.

Je me joins également aux autres pour féliciter la COMFIB et encourager le gouvernement pour les actions projetées pour 2025.

Néanmoins, j'ai…

Le Président

Allez-y, on vous entend.

M. Daniel ZOUNGRANA (GC/FDS)

Néanmoins j'ai quelques petites questions à l'endroit du gouvernement. Je voudrais donc savoir quelle est la nécessité pour le Burkina Faso de recourir régulièrement aux emprunts obligataires sur le marché régional et souvent à des taux d'intérêt élevé ? N'y a-t-il pas d'autres solutions pour éviter cela ?

La deuxième question, c'est au niveau des recouvrements. Parmi les difficultés qui entravent surtout le recouvrement figure bel et bien cette

question de l'évasion fiscale. Je voudrais connaître un peu quel est son niveau et puis éventuellement son ampleur sur le développement du pays ?

La mobilisation des recettes rime avec la motivation du personnel. Alors, qu'est-ce qui est fait pour encourager le personnel des régies à se donner corps et âme pour les années à venir ?

Au niveau de certaines régies de recettes, je constate que les taux de recouvrements sont satisfaisants malgré le contexte sécuritaire et parfois même les difficultés liées à la connexion internet. Au niveau de la DGI tout comme au niveau des douanes, les taux de recouvrements sont satisfaisants. Qu'est-ce qui explique cela malgré ces difficultés ?

Est-ce qu'à dire que les prévisions sont un peu en deçà de leur capacité ou bien y a-t-il autre chose ?

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.
L'honorable GUITI Lassina.

M. Lassina GUITI (GC/FDS)

Merci Excellence.

Je voudrais à la suite de tous les autres remercier les commissions pour le travail fait et saluer particulièrement l'arbitrage qui a été fait par le Président du Faso pour éliminer les budgets superflus.

Pour cela, j'ai quelques questions. Deux de mes questions sont en rapport avec les difficultés que les différents départements ministériels ainsi que les institutions ont soulevé. Il y a une difficulté en lien avec l'insuffisance des ressources humaines. J'avoue que j'ai été un peu surpris quand on dit qu'il y a insuffisance de ressources humaines. Je voudrais savoir s'il y a une mauvaise utilisation de la ressource humaine ou bien si c'est la ressource humaine qui est effectivement insuffisante ?

La deuxième question toujours en lien avec les faiblesses est qu'il a été noté une absence ou une faiblesse des bureaux d'études. Je crois comprendre que les bureaux d'études sont recrutés sur la base de leur compétence et par les départements ministériels et les institutions.

Comment se fait-il que ces mêmes ministères et institutions pointent du doigt, les faiblesses de ces bureaux d'études ? Je voudrais donc qu'on nous explique cela, pour qu'on comprenne mieux.

Ma troisième question est en lien avec la transparence et la lutte contre la corruption. Il y a effectivement eu une question sur cela mais je voudrais mettre cette lutte en lien avec les moyens mis à la disposition de la justice pour permettre de traquer effectivement et de sanctionner à la hauteur de leur forfait, ceux qui jouent avec l'argent public.

Merci.

Le Président

Merci cher collègue.
L'honorable SANGARE Moussa a la parole.

M. Moussa SANGARE (GC/FDS)

Merci beaucoup Excellence.

J'aimerais aussi féliciter la COMFIB et le gouvernement.

Monsieur le Ministre, ma préoccupation a été porté au niveau du tableau 4, plus précisément au niveau du ministère de la santé. Je vois à ce niveau autorisation d'engagement, 28 milliards 155 millions 106 mille francs CFA et crédit de paiement 398 milliards 936 millions 201 mille francs CFA. Est-ce que cela voudrait dire que c'est un signal pour nous qu'en 2025 nous devrons retourner à la pharmaco-traditionnelle ou à nos tisanes et racines ?

Avec ce montant, j'ai beaucoup d'inquiétudes. C'est pourquoi, j'aimerais savoir est-ce qu'avec ce montant la gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans se poursuivra ?

L'accompagnement des malades de VIH-SIDA, je me rappelle qu'en cette année 2024, il a été dit que le SIDA a tué plus de 2000 adultes au Burkina Faso et plus de 100 enfants. Les malades de diabète et les personnes atteintes d'albinismes etc. Est-ce que ces genres d'accompagnement seront-ils une réalité ?

Est-ce qu'avec ce montant aussi la construction des nouveaux hôpitaux comme l'hôpital de Bassinko verra-t-il le jour ?

L'autre question c'est en lien avec la problématique de la mobilisation du foncier pour la mise en œuvre des projets et la réduction des prix de louer. Aujourd'hui, les populations souffrent beaucoup à cause des prix de loyer. Est-ce qu'avec ce budget exercice 2025, cela va être un mauvais souvenir pour la population ?

La troisième question, quelle place est réservée à la recherche, à l'innovation dans ce budget pour jeter les bases de l'industrialisation au Burkina Faso ?

Ensuite, quelles seront les grandes actions mener grâce à ce budget pour garantir l'accès à l'eau potable à tous les Burkinabè ? Aujourd'hui, il nous revient toujours qu'il y a certains villages jusqu'à présent qui continuent de boire l'eau du marigot.

Est-ce que vous pouvez encore nous rassurer, monsieur le Ministre, qu'avec ce budget notre diplomatie et notre justice montera-t-elle en puissance ? Parce qu'avec la sortie de l'AES de la CEDEAO, je me dis que cela pourrait avoir des impacts socio- économiques considérable et que notre diplomatie aussi aura tout son rôle à jouer sur la scène régionale et internationale.

Et quel sera enfin l'impact de ce budget sur la vie chère ? Parce qu'aujourd'hui, les populations cris beaucoup. Actuellement le prix de la tine de haricots est en train d'augmenter, on ne sait pas jusqu'où cela va s'arrêter.

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.
L'honorable Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA.

Mme Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA (GC/PDCE)

Merci bien Excellence.

De prime à bord, je voudrais féliciter la COMFIB pour le travail abattu et également féliciter le gouvernement pour cette loi de finances.

Monsieur le Président, j'ai un certain nombre de questions que j'aimerais poser à monsieur le Ministre.

Ma première préoccupation est la suivante : monsieur le Ministre, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas définit des actions claires afin de faciliter le suivi évaluation du pilier 4 ? Comment le gouvernement compte-t-il mettre en œuvre, l'effectivité de la cohésion sociale et du bon vivre ensemble ? Le pilier 4, c'est œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

Ma question n°02 est la suivante : monsieur le Ministre, il ressort que la part budgétaire de 2025 allouée à la santé est de 10,07%, ce qui est en deçà avec l'accord international ratifié par l'Etat burkinabè. En effet, la déclaration d'Abuja de 2001 stipule que le gouvernement de chaque Etat signataire alloue chaque année 15% de son budget national à la santé. Le gouvernement peut-il rassurer la représentation nationale, du respect dudit ratio ?

Ma question n°03 est en lien avec la dette intérieure. Monsieur le Ministre, le gouvernement dispose-t-il d'un plan d'apurement de la dette intérieure afin de dynamiser les entreprises et renforcer leur capacité d'investissement afin qu'elles puissent porter les contrats PP en toute sérénité ? Comment compte-t-il l'opérationnaliser ?

Pour ce qui concerne le régime d'assurance maladie universelle, monsieur le Ministre, l'évaluation en termes d'incidence financière pour le gouvernement a-t-elle été prise en compte dans le présent projet de budget 2025 ? N'est-il pas de trop pour le budget de l'Etat dans la mesure où le gouvernement cherche à combler le gap déjà existant ?

La suite de mes questions, monsieur le Président de séance, je vais bientôt finir.

Le Président

Ne vous en faites pas, allez-y.

Mme Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA (GC/PDCE)

D'accord, merci bien. *(Rires)*

Monsieur le Ministre, ma prochaine question s'intéresse au projet de la voie de contournement de la ville de Ouagadougou. Lorsque j'ai lu monsieur le Ministre, l'exposé des motifs, je pensais avoir compris ce projet. Parce qu'il était clair, il parlait de 282 milliards, c'est ce que dit l'exposé, *« le projet de construction et de bitumage de la voie de contournement de la ville de Ouagadougou d'un coût total de 282,9 milliards est réalisé par EBOMAF-SA.*

La consommation cumulée des paiements se chiffrent à 282, 4 milliards de FCFA au 30 juin 2024 pour un taux d'exécution physique et financière de 93, 20% et de 100%. » Je pensais avoir compris cela, mais j'ai une petite question en dessous. A quel taux d'exécution physique sommes-nous aujourd'hui ?

L'exposé des motifs parle de 93%, est-ce qu'après cela quelque chose a été ajouté oui ou non ? et lorsque je me réfère au rapport qui nous a été partagé, là, j'ai perdu mon latin. Parce que la réponse que vous donnez m'a complètement dérangé, vous parlez d'un reliquat de 199 milliards qui restent à payer. Et dans les tableaux il est mentionné qu'en 2025, on a budgétisé 30 milliards en 2026 ; 35 milliards en 2027 et 35 milliards encore pour pouvoir solder ce projet. Ce qui visiblement me pose un problème avec l'exposé des motifs que j'ai lu. Donc la question que j'aimerais vous posez, pourquoi avoir budgétiser 199 milliards à titre de régularisation selon votre réponse ?

Finalement, monsieur le Ministre, quel est le coût réel de ce projet ? Et quel est le montant qui reste à payer pour ce projet de voie de contournement ?

Également, cela m'amène à voir pour ce qui concerne le mémorial Thomas SANKARA, selon le rapport, le montant du projet est de plus de 117 milliards. Et ma question est la suivante : peut-on avoir une idée sur le nombre d'années que durera ce projet ? Le financement, il est prévu pour combien d'années ,les 117 milliards que coûtera le projet Mémorial Thomas SANKARA ? J'aimerais avoir des précisions.

Monsieur le Ministre, peut-être pour terminer, je voudrais vous féliciter parce que la réponse à la question 27, celle-ci m'a réjoui le cœur quand vous avez parlé de la budgétisation sensible au genre. Et dans votre réponse vous avez dit que le Burkina est cité comme pays modèle pour ce qui concerne la budgétisation sensible au genre.

Vraiment félicitations au gouvernement, mon plaidoyer est que cela puisse continuer et je porte également le plaidoyer pour la budgétisation sensible au dividende démographique. L'année dernière lorsque le Premier Ministre est passé, je lui ai même posé la question concernant cet outil et il nous avait rassuré qu'en 2025, cela serait pris en compte.

Selon votre réponse, je vois qu'il n'est pas encore opérationnel parce que les différents acteurs n'ont pas été suffisamment formés pour prendre cela en compte.

Donc, je fais le plaidoyer pour que réellement, cela puisse se faire à tous les niveaux et dans tous les départements ; que vraiment, cela soit appliqué, parce que c'est le Burkina qui gagne.

Et enfin, la dernière question, Monsieur le Président, est en lien avec la page 24 de notre rapport. Ma question est en lien avec l'arbitrage qui a été fait par le Chef de l'Etat et à la page 24, je vois suppression du budget relatif à la communication des ministères et institutions. Monsieur le Ministre, je vous pose la question : est-ce que cela ne va pas impacter négativement les résultats de certains ministères, et même de certaines institutions lorsqu'on sait que la communication est très importante surtout dans ce contexte sécuritaire et humanitaire difficile dans lequel nous nous trouvons.

Merci monsieur le Ministre.

Monsieur le Président, j'en ai terminé.

Merci.

Le Président

Merci chère collègue.
L'honorable Aboubacar KABRE a la parole.

M. Aboubacar KABRE (GC/PDCE)

Merci Excellence pour la parole. Dans un premier temps, je voudrais féliciter la DGI pour les niveaux de mobilisation sur les trois derniers exercices. Cependant, peut-on avoir la structuration de l'impôt mobilisé notamment auprès des grandes entreprises sur la même période ?

Quand on sait que le secteur informel représente une grande partie de notre économie, monsieur le Ministre, peut-on pas considérer que les objectifs de mobilisation fixés à la DGI devraient être réévalués ? D'autant plus que la fiscalisation de notre économie informelle se veut être un défi à relever.

Merci Excellence.

Le Président

Merci cher collègue.

L'honorable Dafidi David LOMPO a la parole.

M. Dafidi David LOMPO (GC/PDCE)

Merci bien Excellence Monsieur le Président.

Je voudrais également féliciter la COMFIB et très particulièrement le gouvernement pour ce budget qui, comme vous l'avez-vous-même dit et tout le monde l'a répété, est réaliste. Oui, ce réalisme, nous saluons cela et voudrons que cela se poursuive dans les actes dans son exécution pour qu'on ne soit pas en manque de ressources pour le travail de terrain.

Je viens juste à la lumière de tout ce que nous voudrions entreprendre comme réforme, c'est que vous nous offrez à voir que le gouvernement est regardant désormais sur la gestion harmonieuse et surtout généreuse de nos ressources, en témoigne le procès récent suivi en directe à la télé qui donne le top départ de tout ce qui va nous servir d'exemple pour traquer les fonctionnaires et prestataires indélicats.

Cela m'amène aussi à poser cette question parce que je veux un approfondissement de la question pour qu'on tire le maximum de profit de cette action qui est donc la suivante : quelle leçon le gouvernement tire de cette expérience pour garantir effectivement la sécurité des deniers publics ?

Je voudrais aussi attirer l'attention sur un élément que nous avons vu dans le détail de l'action gouvernementale notamment les passations de marchés auprès des prestataires étrangers. C'est vrai, l'on dira c'est parce que nous ne disposons pas de qualifications suffisantes pour exécuter peut-être le marché mais à ce que je sache c'était juste par rapport à la question informatique pour sécuriser nos données. Pour cela, je crois que le Burkina est reconnu au niveau mondial dans le domaine informatique en témoigne les différents prix que les nationaux ramènent dans ce domaine. Donc, si sur place certains prestataires ne sont pas là, peut-être qu'il y a des aspects qui justifient cela.

Mais du reste ce serait toujours mieux que tant qu'on peut avoir un national la raison pour laquelle nous prônons notre souveraineté sera justifié si nous retenons un national parce que là on est sûr qu'avec lui on va bien s'entendre à tous les niveaux. Vous avez l'expérience du Mali par rapport à cela où véritablement les prestataires étrangers n'ont été utiles à ce pays.

Donc, je souhaiterais que l'on approfondisse également la question et surtout nous sommes des populations assez intelligentes pour être

véritablement compétentes dans beaucoup de domaines. Si l'on cherche, on trouvera toujours des nationaux pour nous aider à avancer et assurer notre sécurité à tous les niveaux et garantir notre souveraineté.

Je vais me pencher sur un aspect tout à fait particulier que j'ai suivi dans nos différents exposés, à savoir la difficulté pour le ministère de l'urbanisme à pouvoir libérer la population lorsqu'il y a des travaux. Je crois que si cela est une réalité qui est vraiment fâcheuse, il n'en demeure pas moins qu'il y a des solutions. C'est pour cela que je pose la question à savoir quelle stratégie de communication notamment le gouvernement a mis en œuvre à ce sujet pour engager la population au projet concerné ?

Voilà en gros, Excellence Monsieur le Président, les différents points que je voulais évoquer.

Je vous remercie.

Le Président

Merci cher collègue.
L'honorable Yentéma Arnaud TINDANO a la parole.

M. Yentema Arnaud TINDANO (GC/PP)

Merci Excellence de me donner la parole.

Il faut reconnaître qu'il n'est pas facile de parler après tant d'interventions.

Je me reconnais donc à ce que les autres ont dit sur la gestion du denier public surtout avec les derniers évènements constatés et vraiment de demander au gouvernement de travailler d'arrache-pied à tirer leçon de cette dernière expérience et de trouver des issus qui permettront à la population de rester mobiliser comme on le sait dans cette mobilisation tous les jours des fonds pour le soutien patriotique. Il faut dire que ce sont des évènements de nature à décourager si on peut dire mais on est conscient que les agissements des uns et des autres ne décourageront pas les Burkinabè.

C'est également une intervention en lien avec le dossier du contournement qui a été si bien détaillé par madame la Présidente de la CGSASH sur lequel je vais plus revenir.

A côté de cela, je voudrais faire deux observations de forme sur le rapport synthèse notamment au niveau du III-Audition du gouvernement, 2-Déficit budgétaire.

Au niveau de la fin de la première il y a un 1 qui s'est inséré dont on pourrait faire l'économie.

Au IV-1, pour ce qui concerne les recettes globales de la DGTCP, la baisse constatée qui se matérialise par -36,31% dont on n'a pas fait cas de la précision en valeur absolue.

Je vous remercie Excellence.

Le Président

Merci cher collègue.
Enfin, l'honorable Sié François d'Assise COULIABALY a la parole.

M. Sié François d'Assise COULIBALY (GC/PDCE)

Merci beaucoup Excellence Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre à la suite de mes collègues, d'entrée de jeu, j'ai noté une phrase très intéressante que j'ai beaucoup aimé. Vous avez dit : « *notre mission est claire, garantir la sécurité, restaurer la confiance et jeter les bases d'un développement durable* ». Et vous avez ajouté « *chaque franc sera utilisé avec rigueur*. » Ces mots, il y a longtemps que les Burkinabè ont entendu les premières autorités parlées de cette manière. Et le ton qui a été utilisé pour le dire moi cela m'a beaucoup plu. Cela voudrait dire autrement que cela vient du profond de vous-même.

Recevez nos félicitations et surtout nos encouragements. Je voudrais ajouter qu'il va falloir faire en sorte que chaque détourneur de denier public soit identifié, ciblé et traité avec efficacité. Cela servira de leçons et les fonds publics vont servir de plus en plus aux Burkinabè.

Continuant, je voudrais d'abord faire une observation à l'endroit de la COMFIB, ils ont noté une innovation avec l'audition de certains acteurs de la société civile comme SIFOWEB et autres. Je voudrais attirer notre attention à tous, il est aussi bien et plus qu'utile de songer à associer de plus en plus le milieu scientifique académique lors de l'examen des textes importants tel que la LFI. Dans nos universités sont produits chaque année des travaux sur le développement économique et financier du Burkina Faso.

C'est là que tous ceux qui créent des cabinets et autres passent pour ensuite travailler autrement. Il est bon de toujours consulter ces temples du savoir.

En termes de questions, dans les différentes difficultés communes rencontrées par les ministères dans l'exécution du budget, j'ai noté le dysfonctionnement du SI N@folo, j'ai aussi noté les difficultés liées au réseau informatique RESINA au niveau de la DGI. Voici deux difficultés majeures qui sont régulièrement répétées. L'année passée, cela existait, l'année surpassée cela existait, cette année ça existe. Alors pourquoi ? Quel est le vrai problème ? Et peut-on avoir l'assurance de la résolution de ce problème de manière définitive en 2025 pour permettre une fluidité dans l'exécution du budget au regard d'ailleurs des défis qui nous incombent ?

Au sujet du timbre fiscal « e-timbre », l'opérationnalisation continue de souffrir. J'ai eu des témoignages où actuellement le système d'oblitération des timbres semble assez compliqué et cela prend trop le temps. Les gens s'alignent à longueur de journée afin d'obtenir cette légalisation. Et finalement on fait même des erreurs et quand on fait une erreur, il faut tout reprendre. Est-ce qu'il n'y a pas un autre système possible de sorte à pouvoir faciliter l'utilisation du timbre ? Je sais que c'est un début, on pourra trouver un autre système ; j'ai entendu parler des exemples où les gens ont un système de cachets. Donc on n'a plus besoin d'aller acheter les timbres, on a un système de cachets. Quand on clique, on tape une fois c'est enregistré et c'est en même temps l'empreinte du timbre qui sort. Peut-être je ne sais pas si cela est faisable, franchement il va falloir y réfléchir.

Le deuxième problème qui se pose à ce niveau, c'est qu'au même moment où les gens ont des difficultés à légaliser avec le e-timbre, on ne retrouve pas le timbre physique sur le marché. Et là où on le retrouve, il est vendu souvent jusqu'à 500 FCFA. Qu'est-ce que le ministère prévoit contre les individus indélicats qui fonctionnent de cette manière ?

Ensuite, au sujet de la dette, un peu d'histoire. Est-ce que vous pouvez nous faire la situation de ce qu'on appelle la dette coloniale ? *(Commentaires des députés)* Est-ce que le Burkina Faso dispose d'une dette dite coloniale à payer ?

<u>Le Président</u>

Vous pouvez nous expliquer davantage parce que je me mets à la place du ministre, *(Rires et Commentaires des députés)*

M. Sié François d'Assise COULIBALY (GC/PDCE)

La dette coloniale, c'est- à-dire qu'aux indépendances, les colonies ont hérité d'une dette qui a été imposé à ces colonies. Si je prends l'exemple de Haïti ou de la Tunisie qui a dû racheter des terres à la France et qui a emprunté de l'argent à la même France pour payer sa dette coloniale. Haïti en a fait autant. On s'endette pour payer la même dette. Est-ce qu'au Burkina, il y a encore une situation pareille de dette coloniale ? S'il y en a, le ministère des finances saura nous situer.

Le Président

Monsieur le Ministre, je précise qu'il est de profession enseignant chercheur orienté dans tout ce qui est histoire, art. Donc ne vous étonnez pas de ces questions.

Cher collègue, vous pouvez poursuivre.

M. Sié François d'Assise COULIBALY (GC/PDCE)

Merci Excellence Monsieur le Président.

Au sujet de l'IRF, monsieur le Ministre, je n'ai pas bien compris la réponse à cette question. C'est la réponse à la question n°06, l'évaluation du potentiel fiscal de l'IRF. A quelque part, vous dites que « c'est pourquoi la DGI a mis en place des services en charge des impôts scientifiques et fonciers pour assurer une bonne maîtrise de ce segment du contribuable malgré les difficultés de prise en charge **des bailleurs de façon générale** ». De quels bailleurs, il s'agit ? Je ne comprends pas exactement la réponse.

Et vous dites que cette organisation a permis d'améliorer les recettes en matière d'IRF qui ont augmenté de plus de 10% par rapport à 2021. Nous nous sommes en 2024, vous nous ramener en 2021. Est-ce qu'on peut avoir un état de l'IRF 2023 ?

Une proposition que je voudrais faire aussi à ce niveau, l'IRF il y a un qui a parlé tantôt du coût élevé des loyers et l'IRF étant lié à ces baux locatifs, est-ce qu'il n'y a pas une autre solution qu'on peut avoir parce qu'il y a un gros potentiel. La réponse que vous donnez ne nous permet pas de saisir le potentiel. Est-ce qu'il n'y a pas une autre solution pour faire ne serait-ce qu'un recensement physique dans certains endroits pour voir comment on peut maximiser encore le potentiel ou du moins l'argent à prendre au niveau

de l'IRF ? Parce qu'il y a trop de location, c'est du commerce mais finalement l'Etat ne gagne rien.

Pour terminer, vous avez la réponse à la question n°02 ; ce sont des propositions, la réponse à la question n°18 sur les solutions préconisées par le gouvernement pour atténuer la cherté de la vie d'une manière générale.

Vous avez répondu que la surveillance quotidienne du marché avec l'intensification des contrôles sera une option. C'est très bien, mais je voudrais pour faciliter et accompagner cet élan, encore rappeler les COVED dont nous avons voté la loi ici à l'Assemblée en 2023, faire en sorte que les COVED soient opérationnalisés et ils pourront être un excellent relais sur le terrain.

Dernier élément, on parle de la voie de contournement, moi je veux parler de la circulaire qui passe par l'échangeur de Tampouy pour rejoindre l'échangeur en construction de Kossodo en construction, continuer par l'échangeur de l'Est. Qu'est-ce qui se passe aussi avec cette voie ? Elle est utilisée du côté de Tampouy c'est toujours bloqué et les gens souffrent toujours pour prendre la voie qui passe par le pont du barrage surtout en ces périodes de fêtes. Est-ce qu'il n'y a pas une solution pour désengorger cette partie, ne serait-ce qu'en enlevant les barrières qui sont posées en attendant ?

Merci.

Le Président

Merci cher collègue.

Nous sommes au terme de la liste des intervenants.

Nous allons observer une suspension de séance d'une heure afin de permettre au gouvernement de préparer les réponses.

La séance est suspendue.

Elle reprendra tout à l'heure, c'est-à-dire à 13 heures 07 minutes.

(Coup du maillet)

(La séance suspendue à 12 heures 07 minutes est reprise à 13 heures 22 minutes)

Le Président

La séance est reprise.

Je passe la parole d'abord à la Commission des finances et du budget pour répondre éventuellement aux questions posées par les députés.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition, la COMFIB a été interpellée sur deux questions.

Il y a d'abord quelques deux coquilles qui se sont glissées dans le rapport de synthèse.

Au niveau du déficit budgétaire, il y a un article 1 qui est de trop, nous l'avons pris déjà en charge, corrigé.

Ensuite deuxième coquille, c'est qu'effectivement on n'a pas précisé la valeur relative pour la baisse de 36,1% au niveau des recettes globales de la DGTCP. On a aussi corrigé et pris en charge.

La deuxième interpellation de la COMFIB, c'est la proposition faite par notre collègue l'honorable COULIBALY Sié François d'Assise, d'associer désormais le monde académique et de recherche dans les acteurs à auditionner. Je pense que c'est une proposition qui a du sens, nous allons l'examiner au niveau de la COMFIB pour le prochain budget dans l'élaboration de la loi de finances probablement de 2026. Mais nous allons en discuter en commission.

Voilà les deux interpellations, monsieur le Président, au niveau de la COMFIB. Le reste des questions sont posées au gouvernement.

Merci monsieur le Président.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur général.

Je remercie et félicite le Président et les membres de la Commission des finances et du budget (COMFIB) et je profite aussi de l'occasion pour féliciter et remercier les membres des quatre autres commissions générales saisies pour avis. Merci à tout un chacun pour le travail abattu.

A présent, je donne la parole au gouvernement pour répondre aux questions des députés.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

M. Aboubacar NACANABO
Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective

Merci Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition.

Merci aux honorables députés et pour les questions pertinentes qui ont été posées, qui viennent en complément des questions non moins pertinentes posées au niveau de la COMFIB auxquelles nous avons apporté des réponses.

Je ne pourrais pas prendre dans l'ordre, mais je vais vous rassurer que toutes les questions seront répondues. En ce qui concerne le domaine de la recherche, les préoccupations ont été posées, les préoccupations légitimes, parce que la recherche a un rôle important à jouer dans plusieurs domaines, essentiellement dans le domaine de l'agriculture, il y a beaucoup à faire.

Justement pour cela l'initiative présidentielle pour l'agriculture a accompagné la recherche à travers la création variétale d'un certain nombre de spéculations qui ont permis d'améliorer véritablement les semences au profit des agriculteurs.

Il faut aussi dire que le domaine de la recherche en 2025 va connaître une avancée significative. Le Président du Faso a prévu la construction et l'équipement de laboratoires de référence. Au moment où je vous parle, il y a une équipe qui est en Chine pour identifier le matériel qu'il faut acheter pour l'équipement de ce laboratoire. Parce que nous avons constaté que nos chercheurs très souvent vont à l'extérieur pour faire des recherches pour lesquelles, effectivement on aurait pu fait les choses sur place, si on avait les équipements de laboratoire. Cette question a donc été prise avec tout le sérieux qu'il faut et nous pensons qu'en 2025, nous allons avoir ce laboratoire de référence pour accompagner le monde de la recherche, en plus des efforts qui ont été faits au niveau du secteur agricole pour améliorer les variétés.

Il y a une question qui a été posée sur le rattrapage des années académiques. Sur ce point aussi, il faut dire que beaucoup d'efforts ont été faits parce que les enseignants chercheurs ont fait beaucoup d'efforts pour rattraper l'année académique, il y a même eu des vacances qui ont été

sacrifiées. Pour cela, il va falloir qu'au niveau du gouvernement aussi on fasse des efforts pour accompagner la dynamique de sorte à ce qui a été réalisé comme progrès puisse être consolidé et qu'on continue de réaliser d'autres progrès.

Dans ce sens, il faut dire qu'il y a eu des rallonges budgétaires pour les enseignements qui ont été effectués pendant les vacances. Parce que ce n'était pas prévu mais quand le ministre a posé le problème, des rallonges ont été prévus pour pouvoir prendre en charge les enseignements dispensés pendant les vacances.

L'autre élément important, c'est l'adaptation des textes. Parce que nous avons relu le décret qui porte sur les prises en charge d'un certain nombre d'activités. Donc il faut qu'on trouve des textes adaptés pour la prise en charge des actes académiques notamment des questions de surveillance devoirs, des corrections des copies et autres. Avec le Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, nous sommes en train de travailler sur un arrêté conjoint qui va permettre de pouvoir prendre en charge ces questions avec beaucoup plus d'efficacité.

Il faut dire qu'au niveau de la recherche aussi des efforts sont faits en lien avec la formation professionnelle dans le domaine de l'agriculture. Le ministère de la recherche scientifique a mis en place les étudiants incubés au niveau de Bagré. L'incubateur de technologie agricole de Bagré qui a été expérimenté l'année passée et qui a permis de former 44 étudiants qui ont des champs et qui ont été équipés aussi grâce au PUDTR en matériel pour leur permettre de pouvoir produire.

Cette année nous sommes passés à 100 étudiants qui ont été également formés à Bagré avec les équipements qu'il faut pour pouvoir produire convenablement. En plus des incubateurs qui existent déjà dans les universités comme au niveau de l'université Joseph KI-ZERBO.

La formation professionnelle concernant les métiers. Il faut dire que l'université a envoyé une centaine de bacheliers au niveau du ministère de la formation professionnelle pour assurer la formation aux métiers. Il y a aussi l'école polytechnique de Ouagadougou qui va devenir l'Université Polytechnique de Ouagadougou, qui forme comme celui du textile, dans le domaine de la communication et celui de la technologie. Nous pensions que toutes ces actions contribuent véritablement à faire en sorte que la question de la formation professionnelle soit une réalité et que la recherche dans les domaines stratégiques puisse être prise en charge convenablement.

Il y a une question qui a été posée sur le budget du ministère de la santé et l'honorable SANGARE Moussa s'inquiète s'il y aura un retour à la pharmacopée. Peut-être qu'il faut dire qu'il n'est pas mauvais déjà de faire un retour à la pharmacopée parce qu'elle vient en complément de la médecine moderne. Il y a l'institut de recherche en sciences de la santé qui est très bien dans ce domaine et qui fait école. Les gens viennent de l'extérieur pour voir cette expérience. Parce que cet institut contribue à renforcer les connaissances en matière de pharmacopée.

Mais cela dit, il faut dire que le budget du ministère de la santé n'a pas baissé. Peut-être que vous avez regardé l'autorisation d'engagement de 28 milliards qui a été prévue, mais c'est plutôt le crédit de paiement de plus de 300 milliards qu'il faut regarder. Je pense qu'avec ce crédit de paiement, il y a plutôt une augmentation du budget et non une diminution. Cela permettra de prendre en charge effectivement les engagements de l'Etat notamment la gratuité des soins qui sera prise en charge à hauteur de 21 milliards au titre de l'année 2025.

Il y a également beaucoup d'efforts qui ont été fournis dans le domaine de la santé. Vous avez également parlé de l'hôpital de Bassinko, est-ce que ça verra le jour. Oui, les discussions sont en cours. A un moment donné, il y avait la question de l'indemnisation des personnes affectées par le projet qui avait été posée. Et celle-ci a été faite, donc maintenant nous continuons la discussion avec les bailleurs pour nous assurer que le financement puisse être bouclé et que les travaux puissent commencer. Il y a aussi que la convention qui avait été signée a expiré. Cela a été signé depuis 2017, on est donc en train de négocier avec les bailleurs pour reprendre ce financement.

Si je reste dans le domaine de la santé, il y a la question sur le régime d'assurance maladie universelle. Il faut dire que le gouvernement a prévu bien sûr la prise en charge à hauteur d'une trentaine de milliards pour l'année 2025. Donc nous pensons que même si cela n'est suffisant, c'est bon pour un début. Parce qu'on vient de commencer et nous pensons qu'à l'épreuve de la pratique on pourra faire les ajustements nécessaires pour toujours améliorer le dispositif.

Si je reste sur cela, il y a une question qui a été posée sur le caractère obligatoire qui peut être source d'inquiétude. Oui, c'est une réalité mais si vous faites le tour en termes de benchmarking, vous allez constater que partout où le régime d'assurance maladie universelle réussie, c'est parce qu'il y a le caractère obligatoire. Si cela devient facultatif, c'est sûr que nous n'allons pas pouvoir faire face aux différents besoins qui vont être exprimés.

C'est en fait le principe de solidarité. On veut que tout le monde contribue, même ceux qui estiment qu'ils ont déjà une couverture, ils peuvent contribuer, pas pour eux-mêmes, mais pour les autres. C'est ça le principe de solidarité et ça fonctionne un peu comme une mutuelle. Nous pensons qu'avec cela, nous allons pouvoir faire des progrès assez significatifs.

Il y a des questions dans le domaine de l'énergie, sur la question de la prise en charge de l'énergie en milieu rural. Nous pensons qu'il y a eu beaucoup d'efforts qui ont été faits par le gouvernement pour accompagner ces milieux notamment de l'exonération et tout ce qui concerne le matériel solaire. Aujourd'hui, si vous importez le matériel solaire, c'est exonéré de TVA, cela permet de réduire le coût. Cela peut accompagner l'utilisation de ce matériel dans les ménages notamment les plus vulnérables.

Il faut également dire qu'en ce qui concerne le milieu rural pour l'énergie, il y a des efforts qui ont été fournies en termes de distribution de kits et également en termes d'extension. En ce qui concerne les localités électrifiée, en 2023, on a fait un bilan, cela fait 1280 localités qui ont été électrifiées et 148 000 nouveaux abonnements qui ont été faits. Il y a eu une distribution au niveau des PDI de 400 kits solaires et de 1600 lampadaires.

Donc nous pensons que cela peut accompagner effectivement l'électrification en milieu rural au profit des populations les plus défavorisées. Peut-être que ce n'est pas à la hauteur de nos attentes, de nos ambitions, mais nous pensions que c'est déjà un début qu'il faut travailler à consolider pour toujours améliorer les conditions des populations au niveau rural.

Dans le domaine de la justice, on a parlé des moyens qu'il faut mettre à la disposition du ministère de la justice pour traquer effectivement tout ce qui est actes de mauvaise gestion des deniers publics. De façon générale, il faut dire qu'il y a un certain nombre de questions en rapport avec l'actualité. Qu'est-ce que le gouvernement fait ? est-ce que le système de contrôle est efficace ? etc.

Nous pensons que ce qui est en train de se passer aussi nous montre les défaillances dans l'administration et nous invite à prendre les dispositions pour y faire face. Il faut dire que le gouvernement a pris cela avec tout le sérieux qu'il faut parce que depuis que les choses ont commencé à se dévoiler, le mode opératoire, nous avons mis en place un comité qui réunit les différentes inspections pour voir déjà quel dispositif il faut mettre en place pour améliorer le contrôle interne. Il faut faire en sorte qu'on ne puisse pas laisser de faille pour qu'il y ait ces genres de pratiques.

Cela a été fait et j'ai reçu ce matin le plan d'action qui a été prévu pour faire en sorte que nous puissions contrer ces pratiques en termes de prévention. Mais on ne va pas s'arrêter là, parce que les pratiques telles que décrites nous montrent que peut-être, ce n'est que le ministère concerné qu'on a vu, mais il peut exister dans d'autres ministères. Donc nos inspections techniques ont été instruites pour faire le contrôle dans tous les ministères, cela va être fait en 2025. On leur a demandé de mettre cela en priorité pour le contrôle au titre de l'année 2025.

Donc cela nous permettra non seulement de découvrir des cas en plus d'ailleurs du cas qui est en jugement. L'inspection générale des finances a fait un contrôle des finances dans un projet du ministère de l'agriculture qui a permis de relever des malversations à hauteur de plus de 500 millions. Cela montre que nous avons beaucoup à faire en termes d'efforts et nous en sommes conscients. Nous prenons toutes les dispositions possibles pour qu'en 2025 effectivement, nous puissions faire des progrès.

Mais à côté de ce qui se fait traditionnellement, j'ai parlé aussi de la commission de règlement des disfonctionnements dans l'administration qui a été prévue par un décret en 2025 mis en œuvre déjà au niveau de la Présidence du Faso. Et nous pensions que cela va également contribuer à faire en sorte que nous puissions lutter contre la mauvaise gestion des deniers publics.

En ce qui concerne la justice. Qu'est-ce qui est fait au niveau de la justice pour accompagner les magistrats ? Il faut que le pôle ECOFI qui a été mis en place a été doté d'une régie pour les permettre de faire face aux dépenses liées aux jugements au titre de l'année 2024, elle a été dotée de la somme de 100 millions et en 2025 nous avons prévu 132 millions. Progressivement, nous allons améliorer pour que la justice puisse traiter ces dossiers avec célérité et également traiter ces dossiers efficacement pour que de telles pratiques ne puissent pas continuer.

Au niveau de l'enseignement professionnel, vous avez demandé est-ce qu'il y a des dispositions qui ont été prises pour faire en sorte que l'enseignement professionnel puisse être pris en charge de façon adéquate ? Il faut dire que le ministère en charge de l'enseignement professionnel a été créé en 2024 et le ministère est en train de faire le travail pour que l'enseignement professionnel puisse occuper toute sa place. Et cela est très important parce que nous avons constaté qu'on a beaucoup de déperditions au niveau scolaire et s'il n'y a pas de formation professionnelle, les gens, après l'enseignement général quand ils n'arrivent pas au bout, ils peuvent

être effectivement en difficultés pour avoir de l'emploi. Donc il y a vraiment une prise en charge sérieuse de cette question.

En 2025, nous aurons 50 000 élèves qui seront formés dans différents métiers notamment dans celles de l'artisanat et quand on parle des métiers de l'artisanat, il y a plus de 300 emplois qui s'y trouvent. Dans les métiers de la construction avec plus de 100 emplois. Également dans les métiers de sports et loisirs avec plus de 200 emplois. Donc ça, c'est prévu pour 2025 et 50 000 élèves seront concernés. Nous allons bien sûr augmenter cela au fur et à mesure.

En plus de cela, il faut dire qu'il y a la construction des centres de formation professionnelle au profit des jeunes filles dans les régions. Il y a quatre régions qui ont été identifiées pour 2025 où il y aura des centres de formation pour la formation professionnelle au profit des jeunes filles. Et il y a bien sûr l'équipement des structures existantes en matière de formation professionnelle.

Au-delà de tout cela, il faut dire qu'il y a l'initiative présidentielle pour une éducation de qualité qui a été mise en place et qui va aussi accompagner la mise en œuvre de la formation professionnelle dans les différentes écoles, en plus des initiatives classiques qui sont prises.

En ce qui concerne la voie de contournement. Chaque fois la question revient mais peut-être il faut qu'on donne des éléments, je suis déjà venu ici pour une question orale peut-être que cela n'a permis de clarifier tout, je recherche donc les montants. Le coût initial c'était 181 milliards, ensuite il y a eu des avenants dont le montant s'élève à 56 milliards qui viennent s'ajouter à 181 milliards, cela va faire au tour de 237 milliards. Maintenant c'est le coût au comptant. Mais si on ne peut pas payer au comptant, il faut bien sûr que ce soit financé par une institution financière et cela a été justement sur le modèle du préfinancement où il y a des banques qui ont accompagné et c'est le coût du financement qui fait 45,9 milliards, c'est-à-dire les intérêts et commissions qui viennent s'ajouter. Et c'est tout cela réunit qui donne les 282 milliards.

Les informations qui sont tirées donc des réponses, peut-être qu'on n'a pas très bien expliqué, c'est pourquoi cela n'a pas été bien compris. On disait que le taux d'exécution financière est de 100%. Cela veut dire que l'entreprise EBOMAF qui a réalisé les travaux a été entièrement payée. Mais ce paiement a été fait par voie de trésorerie. Cela n'a pas été impacté au niveau du budget. Ce qu'on est en train de faire, c'est une régularisation sur le plan budgétaire. Mais qui ne va pas donner lieu à un décaissement encore au profit de EBOMAF parce qu'il a déjà perçu.

Mais sur le plan budgétaire, pour la question de sincérité budgétaire, il faut qu'on inscrive ces montants. En fait, les inscriptions auraient dû être faites au moment où les paiements ont été effectués. Mais cela n'a pas été fait donc on est obligé de faire le rattrapage en termes budgétaire. Et comme le montant est élevé, si on le met sur le budget d'une seule année, cela va poser problème en termes de gestion de déficits. C'est pour cela qu'on a étalé sur les 3 ans. On va faire 30 milliards en 2025, 35 milliards en 2026 et 35 milliards en 2027. Mais cela ne donne pas lieu à un décaissement, c'est juste une régularisation budgétaire.

J'espère que cela clarifie maintenant ce point mais en tout état de cause nous sommes toujours disponibles, s'il le faut pour revenir répondre à une question orale sur le sujet. On pourra se faire accompagner par l'entreprise pour avoir tous les éléments, parce que nous aussi on a trouvé, on essaie de gérer pour tenir compte du fait que l'Etat est une continuité.

J'ai répondu aux questions concernant les deniers publics. Il y a le député HIEN Diédon Alain qui a posé la problématique du ratio d'endettement qui commence à être élevé. Oui c'est vrai, le seuil c'est effectivement 70% et en 2025 il est prévu qu'on aille à 68%. Alors, il faut dire qu'en réalité ce qui se passe aujourd'hui, c'est que le coût de la dette est très élevé. Nous sommes dans une situation où les dettes concessionnelles se font rares. Nous sommes obligés d'aller sur le marché financier régional. Et sur ce dernier, les taux d'intérêts sont élevés et vous savez que les intérêts sont capitalisés. Donc du coup cela vient s'ajouter à l'endettement. On est dans une situation où le rythme augmente. C'est pour cela qu'on a aussi travaillé à réduire le déficit puisque la dette c'est pour financer les déficits. Pour ce qui est de notre déficit, on passe de 675 milliards à 462 milliards donc on a réduit de plus de 200 milliards.

Ce qui veut dire que cela fait 200 milliards de moins de l'argent à aller chercher sur le marché. Donc dans les actions que nous menons nous travaillons déjà à maîtriser ce déficit et nous pensons aussi que naturellement c'est un ratio déficit sur PIB. Si l'on travaille à améliorer le PIB à travers la croissance économique, naturellement le ratio va s'abaisser et si vous regardez au niveau du document de programmation budgétaire sur les 03 années, vous allez vous rendre compte qu'en fait en 2026 le ratio baisse et en 2027 également.

On a atteint un pique en 2025, mais cela baissera dans les années à venir, sur l'effet conjugué de la réduction du déficit budgétaire qui va induire moins d'intervention sur le marché et également de la croissance économique.

Nous prévoyons un taux de croissance de 6.5, donc cela augmentera le PIB. L'un dans l'autre nous allons mieux maitriser ce ratio.

Le député ZOUNGRANA Daniel a demandé d'expliquer la nécessité pour le Burkina Faso de recourir aux emprunts obligataires, est-ce qu'il n'y a pas d'autres opportunités ? les emprunts obligataires c'est une option. Notre priorité, c'est d'aller vers les dettes concessionnelles avec des taux assez faibles et des maturités plus longues. Mais la réalité du marché est telle que ces dettes concessionnelles se font rares mais il faut néanmoins qu'on finance le déficit. Qu'est-ce qu'on fait ? On est obligé d'aller sur le marché.

Chaque année, on fait à peu près, disons deux émissions emprunts obligataires. Heureusement, on arrive à boucler malgré toutes les difficultés. Vous dites que les taux sont élevés mais ce sont les taux du marché. Même les pays qui ont moins de problèmes que nous ne font pas mieux en termes de taux sur les emprunts obligataires. Donc nous pensons que cela reste encore raisonnable parce nous sommes à 6.5 ; 6.8 tout au plus. On peut dire que c'est élevé mais c'est aussi les standards, on n'a pas d'autres possibilités ailleurs pour avoir à un taux plus faible.

C'est pour cela justement, il faut qu'on travaille toujours à améliorer les recouvrements des recettes propres. Si on a assez de recettes propres on n'aura pas besoin d'aller s'endetter. Mais l'endettement n'est pas forcément mauvais en soi, mais aussi l'utilisation. Tant qu'il y a l'effet de leviers, il faut s'endetter puisque cela va permettre de dégager des rentabilités.

Est-ce que nous disposons d'un plan d'apurement de la dette intérieure pour relancer l'économie ? Il faut dire que la dette intérieure n'est pas statique, elle est évolutive. Et l'apurement de la dette intérieure se fait tous les jours que Dieu fait, nous payons la dette intérieure. Mais en même temps, il y a de nouveaux engagements qui viennent aussi augmenter le montant mais nous pensons que nous avons fait beaucoup de progrès en matière de règlement de la dette intérieure quand bien même il y a encore des dettes qui ont fait quelques mois, qu'il faut travailler à résoudre.

Nous avons un plan pour l'apurement d'une partie d'ici la fin d'année et bien sûr on continue. On ne peut pas imaginer un scénario où il n'y a aucune dette intérieure. Pour que cela arrive, il faut que les gens arrêtent de dépenser, qu'on arrête les engagements. Alors que la vie de la nation continue.

Donc forcément, il y aura des dettes, le plus important en termes d'indicateur à notre niveau c'est le délai de règlement de la dette. Si on arrive à réduire ce délai, je pense que cela sera une bonne chose.

Je pense que dans notre contexte actuel, ce n'est pas catastrophique. Je viens d'une réunion du Conseil des ministres de l'UEMOA où on pense que tout est rose, on a des dettes intérieures qui s'accumulent. Certains sont à peu près de mille milliards alors que nous nous sommes à plus de 300 milliards. Je pense que notre situation n'est pas vraiment aussi alarmante qu'on le fait croire mais nous sommes conscients qu'il est important qu'on fasse des efforts en termes de règlement de la dette intérieure.

Et justement, le budget tel qu'il est reflété, montre effectivement cette volonté. Puisqu'on a réduit le déficit, cela veut dire qu'on donne plus de possibilités aussi de pouvoir faire face déjà à la dette existante plutôt que d'engager de nouvelles dettes. Je précise qu'à la date du 15 décembre nous avons réglé pour l'année 2024, 132 milliards ont été payés aux fournisseurs. Donc cela veut dire que malgré tout, il y a quand même des paiements qui sont faits.

Il y a une question qui a été posée sur le budget de communication des ministères je pense que dans l'exposé des motifs, on a été un peu trop excessif, cela n'a pas été supprimé mais cela a été plutôt réduit pour une bonne raison. On a signé des contrats plans avec SIDWAYA et la RTB où l'Etat s'engage à mettre à leur disposition, des ressources pour faire des couvertures médiatiques des activités des différents ministères. Donc nous avons estimé qu'à partir de ce moment, on ne devrait plus avoir un budget communication élevé. Puisque, c'est comme si on a délégué une partie à SIDWAYA et à la RTB. On a réduit en plus de cela parce qu'on sait que les ministères font aussi recours aux médias privés et aussi à des agences des publications. Donc c'est une réduction, ce n'est pas totalement une suppression et encore que les contrats plans signés vont accompagner en ce qui concerne les médias publics.

Il y a une question aussi le recours à des entreprises étrangères, alors je peux vous dire qu'il y a eu très rarement le recours à des entreprises locales que maintenant. Mais on ne peut pas faire du 100% entreprises locales parce qu'il y a des activités pour lesquelles objectivement, il faut faire recours à des entreprises étrangères. Mais ce qu'on a prévu avec la relecture des textes en matière de marchés publics, on a pris un décret il y a à peine deux semaines où on a dit quand une entreprise étrangère vient pour mener une activité, il faut qu'elle aille en groupement avec une entreprise locale. Non seulement pour lui permettre d'avoir un chiffre d'affaires, mais aussi pour lui permettre d'acquérir des compétences, de sorte que dans les années à venir, on se dise qu'étant donné qu'elle a eu à travailler avec l'entreprise étrangère qui a les compétences, elle aussi a les compétences, pour réaliser.

Donc nous pensons que cela permettra progressivement de faire monter les entreprises locales en puissance parce que c'est un choix assumé mais on ne peut pas décider aujourd'hui qu'on ne va rien donner aux entreprises étrangères. Et n'oublions pas aussi que nos entreprises vont à l'extérieur pour exercer. C'est important qu'on aille graduellement.

Il y a une question sur le pilier 4 du PASD dont la réconciliation et la cohésion sociale, est-ce qu'il y a des indicateurs. Oui, dans le suivi que nous faisons de la politique nationale de développement, il y a des indicateurs pour ce pilier, c'est notamment la baisse du nombre de conflits intra et inter religieux. Et également l'amélioration du taux de satisfaction globale de la population vis-à-vis de la justice. Donc, il y a un certain nombre d'indicateurs.

Mais je le dis très souvent, la réconciliation, on n'a pas besoin d'aller mettre un budget pour dire voici le budget qu'on alloue à la réconciliation. Il y a des actions qui sont menées dans les autres piliers.

Quand vous prenez le pilier 1, la question de la reconquête du territoire, les actions menées à ce niveau contribuent à la réconciliation et à la cohésion sociale.

Quand vous prenez le pilier 2, sur la réponse à la crise humanitaire. Si les déplacés internes sont quelque part et qu'on arrive à les approvisionner pour leur permettre d'avoir des vivres, cela renforce la cohésion sociale.

Vous prenez le pilier 3, la refondation de l'Etat et la réforme de la gouvernance. Il y a des actions concrètes qui sont menées qui contribuent aussi à la réconciliation nationale.

Donc pour nous, la réconciliation nationale, c'est-à-dire le pilier 4 doit être la résultante de la réussite des autres piliers. Si on arrive à réussir les autres piliers, l'autre va de soi. Il n'est pas forcément nécessaire d'aller faire des inscriptions budgétaires pour la prise en charge de la réconciliation nationale mais il suffit de réussir les autres piliers, la réconciliation va aller de soi.

J'aime dire que quand vous partez dans une localité, où il n'y a pas d'eau, où peut-être il y a un seul forage, tout le village se regroupe le matin pour puiser, forcément, il y a des risques de conflits. Mais si on arrive à faire des forages suffisamment pour que chacun puisse avoir l'accès facile à l'eau, cela contribuera forcément à réduire les questions liées aux conflits et autres. Et c'est ce genre de langage que nous tenons vis-à-vis des bailleurs qui veulent toujours insister pour dire qu'il faut prévoir quelque chose pour les sensibilisations en matière de cohésion sociale et autres violences basées sur

le genre etc. C'est important de leur faire comprendre que tant qu'on améliore les conditions des populations, les violences vont diminuer considérablement et nous sommes convaincus que c'est la voie à suivre.

Il y a la question de la vie chère qui est aussi une réalité, l'honorable SANGARE Moussa l'a relevé avec beaucoup de justesse mais il faut dire qu'il y a quand même beaucoup d'actions qui sont menées. D'abord quand vous regardez, cette année notre production céréalière a connu une augmentation de 18% par rapport à l'année passée et 21% par rapport à la moyenne des 05 dernières années. Cela veut dire qu'il y aura forcément une meilleure disponibilité des vivres. Et quand elles sont disponibles, forcément les prix vont baisser. Mais cela n'est pas suffisant, il faut contrôler parce qu'il y a des pénuries que des gens peuvent créer artificiellement. Il suffit d'acheter des vivres, les stocker quelque part et faire en sorte que sur le marché il y ait moins de vivres et naturellement quand l'offre diminue, les prix vont augmenter.

C'est pour cela que le gouvernement à travers la SONAGESS- parce qu'on a fait une réforme de la SONAGESS pour lui permettre de mieux contribuer à la gestion du stock de sécurité alimentaire mais aussi même à la gestion même à l'approvisionnement du marché. Cela permettra d'avoir une bonne maîtrise en ce qui concerne les céréales.

Et il faut dire que le ministère en charge du commerce aussi mène des activités de contrôle sur le terrain pour s'assurer que les prix sont respectés et sanctionner ceux qui ne respectent pas les prix. Je pense que toutes ces actions vont contribuer à faire en sorte que la vie chère en ce qui concerne les produits alimentaires puisse être maitrisée.

Mais ce n'est pas que les produits alimentaires qui sont concernés, vous avez aussi les hydrocarbures. Là où on n'a pas une totale maîtrise des prix parce que les prix étant fixés sur le marché international et également il y a un autre indicateur qui entre en ligne de compte, c'est le cours du dollar puisque, c'est acheté en dollar. Tant que les cours sont élevés, le coût du dollar est élevé, le coût du pétrole est élevé, ça va être difficile qu'à notre niveau nous puissions maitriser la tendance inflationniste.

Mais ce qu'on peut dire c'est que sur les deux dernières années, il y a eu une augmentation de 100 F sur le prix du super mais concernant le gasoil, nous avons tenu à ce que le prix soit maintenu. Parce que nous pensons que l'impact du gasoil sur le prix du transport est très important et si le prix augmente, naturellement l'impact c'est l'augmentation des prix des produits et donc nous essayons de travailler sur cela.

Les contrôles qui sont faits avec l'amélioration de la production agricole à notre avis, devraient contribuer considérablement à diminuer les tendances inflationnistes en ce qui concerne les prix sur le marché.

Il y a des questions sur le Mémorial Thomas SANKARA. Le coût c'est 117 milliards. En combien d'années cela va être construit ? Il faut signaler que le Mémorial en réalité, ce n'est pas une dépense à inscrire dans le budget de l'Etat. Il y a le mausolée qui coûtait autour de 500 millions qui étaient inscrits dans le budget de l'Etat et qui est en train d'être achevé. La statue qui sera prise en charge par la Russie, il y a eu déjà un engagement dans ce sens et le reste le comité qui a été mis en place, cherche les financements pour pouvoir réaliser.

Donc la durée de réalisation va dépendre aussi de la mobilisation des ressources, si on arrive à les mobiliser, cela peut être réaliser rapidement. Mais il faut dire que c'est un projet qui peut être réalisé par phase. On a déjà fait le mausolée, ensuite on fait la statue, ensuite il y a la tour et il y a la connexion avec Bangréwéogo et etc. On peut effectivement faire une répartition par phase et cela permettra de prendre en charge.

Il y a une question sur le secteur de la santé où on dit qu'on n'a pas respecté l'initiative (je ne sais pas des initiatives d'où encore, on nous pose des conditions, des seuils alors qu'on ne nous donne pas les ressources pour faire face). Ce que je veux dire c'est qu'en réalité, vous avez dit 08 ou 10% mais c'est plutôt 11,74% ce qui est alloué au secteur de la santé mais retenez que ce taux est le meilleur de la sous-région.

En réalité, notre taux va au-delà de cela parce qu'il y a l'initiative présidentielle pour la santé qui vient également apporter un plus dans le domaine de la santé qui n'est pas pris en compte dans les 11%. Donc les efforts, nous les faisons chaque année pour faire un plus. Les indicateurs et autres, on essaie de voir en fonction de nos réalités, de nos possibilités, ce qu'il faut faire. C'est vrai qu'on a signé mais après, on regarde par rapport à notre intérêt et les contingences du moment.

Il y a une dernière question sur l'amélioration des recettes notamment l'imposition du foncier. C'est l'honorable DIALLA Moumouni qui a posé cette problématique en faisant un lien avec le déficit. Donc au lieu de faire un déficit et aller chercher le financement, est-ce qu'on ne peut pas améliorer l'imposition du foncier et la digitalisation intégrale des procédures douanières ?

Disons que l'un n'exclut pas l'autre, pour la question du déficit, il faut dire qu'un budget équilibré n'est pas forcément un bon signe en termes de

performances économiques. Quand on fait un budget avec un déficit, cela veut dire qu'on a l'ambition d'aller au-delà de nos capacités de mobilisation pour réaliser des investissements. Le plus important, je le dis toujours c'est comment cela est utilisé. Voici s'il dit que notre déficit est à 3.2% du PIB, le seuil prévu c'est 3%, mais nous pensons qu'en termes de progrès nous en avons fait beaucoup et concernant le budget 2026, on doit pouvoir être en dessous du seuil de 3%.

En ce qui concerne l'imposition du foncier, nous pensions qu'en 2025, nous allions réaliser des progrès parce que votre auguste Assemblée nous avait fait des recommandations par rapport à la digitalisation du cadastre. Je peux vous dire que dans les jours à venir, nous allons lancer la plateforme numérique du cadastre. Nous avons voulu lancer avant la fin de l'année mais il y a quelques ajustements à faire. Dans le mois de janvier si tout va bien on va lancer cela pour permettre d'améliorer le rendement de l'impôt foncier.

Je profite aussi parler de la question de l'impôt sur les revenus fonciers dont le faible rendement pose question. C'est vrai qu'on a donné des taux de progrès réalisés en référence avec 2021 mais il faut dire qu'en ce qui concerne l'IRF, il y a deux catégories : quand le locataire est une entreprise ou une personne morale bien structurée, le recouvrement de l'IRF ne pose pas de problème parce qu'il y a une obligation de retenue à la source.

Là où il y a un problème, c'est quand ce sont les locataires à titre d'habitation. Ça c'est un vrai problème parce que le locataire ne peut pas faire une retenue à la source sur le loyer à verser au bailleur. Si on met aussi les mesures pour obliger les bailleurs à payer, ce serait répercuter sur les loyers. Il y a un jaugeage à faire. Qu'est-ce qu'il faut pour qu'on puisse collecter l'IRF sur les baux d'habitation, sans pour autant augmenter les loyers ?

Donc c'est sur ce schéma que nous avons commencé à travailler et le ministère en charge de l'urbanisme est mis à contribution pour qu'on puisse trouver le juste milieu et pour améliorer bien sûr le rendement de l'impôt sur les revenus fonciers.

Vous avez parlé de la digitalisation intégrale des procédures douanières et nous sommes en train de travailler là-dessus. Nous allons lancer dans les jours à venir, la version 2 de la plateforme SYLVIE qui va permettre d'améliorer le rendement des droits de douane. En plus de cela, nous avons un certain nombre d'opérations de digitalisation qui ont été faites au cours de l'année 2024 qui ont déjà commencé à produire des résultats, notamment, la connexion du CCVA avec la douane ; ce qui permet d'optimiser le dédouanement des véhicules automobiles. Il y a donc d'autres actions qui vont venir en 2025.

Nous pensons que cela va améliorer le rendement au niveau de la douane, il y a déjà un gros effort qui est fait, ce qui nous donne l'occasion de féliciter toutes les régies pour tous les efforts qui sont fournis. Vous avez relevé les performances qui sont réalisées dans ce contexte difficile. Et d'ailleurs, une question a été posée, comment on explique ces performances ? Est-ce que c'est une vraie performance ou bien c'est une sous-estimation des prévisions ?

Je pense que cette question, elle est récurrente, elle revient à tout moment. En même temps, on nous demande est-ce que nos prévisions sont réalistes ? Donc nous pensons que les outils que nous utilisons pour faire les prévisions sont les bons outils et les prévisions ne sont pas sous estimées. Mais on fait en sorte que quand on fixe un niveau de prévision, on puisse voir quel accompagnement il faut apporter à la régie pour qu'elle puisse atteindre les objectifs. Je pense que si on dit à chaque fois que ce sont les prévisions qui sont sous-estimées, c'est un peu comme si on négligeait les gros efforts qui sont fournis au niveau des régies avec le peu de moyens.

Je voudrais véritablement profiter de cette tribune pour rendre hommage à tous les travailleurs dans ces régies qui, malgré le contexte difficile, arrivent à engranger des résultats. On va les encourager mais on va encore continuer à leur demander de faire plus, parce que les besoins du pays ne font que s'accroître et nous avons pris l'option de financer notre développement par les ressources souveraines. Donc on doit mobiliser davantage de ressources et nous allons le faire en modernisant nos procédures, en travaillant bien sûr à faire en sorte que chaque travailleur des régies puisse accomplir sa mission convenablement.

Une question a été posée : qu'est-ce qu'on fait pour motiver les agents au niveau des régies ? Je pense qu'il y a eu beaucoup d'efforts qui ont été faits dans le passé et qui continuent pour au moins faire en sorte qu'au niveau des régies de recettes on puisse motiver les gens avec des primes.

C'est vrai qu'entre temps, il y a eu les retenus de 25% qui sont intervenus, mais il faut dire que c'est aussi le contexte qui explique cela. Et chacun de nous a des proches qui sont des déplacées internes et autres, on a tous besoin de la sécurité, et si on demande donc à chacun de fournir un effort pour qu'on puisse travailler à assurer la sécurité, cela peut être douloureux pour le portefeuille, mais si on regarde la finalité, je pense que chacun peut comprendre.

Je pense aussi que les travailleurs des régies ont compris même si c'est un peu difficile. Ils essaient de fournir les efforts qu'il faut pour permettre d'atteindre les résultats malgré le contexte difficile.

La question de l'emploi, est-ce que le budget 2025 prend en compte la création d'emploi ? il faut dire oui, le budget prend en compte la création d'emploi à plusieurs niveaux. Déjà quand vous regardez au niveau de l'offensive agro-pastorale et halieutique, il y a de l'emploi qui est créé au niveau donc de la production agricole. Et c'est assez important comme emploi créé.

Souvent on a tendance à voir les emplois à travers les concours qu'on lance et tout cela, mais au-delà de cela, il faut dire que le monde rural n'est pas très souvent pris en compte, mais actuellement, les efforts qui sont fournis donnent plus de possibilités au monde rural en termes d'emplois et ça, c'est quelque chose à encourager.

Les réformes qui ont été menées pour assurer une meilleure formation professionnelle vont créer beaucoup d'opportunités d'emplois. Au niveau de l'industrialisation, les efforts sont en cours. Quand vous prenez l'APEC, cette année, il y a eu deux usines qui ont été inaugurées. En dehors des emplois qui sont créés dans ces usines, c'est la filière tomate qui est valorisée et toutes ces personnes qui vivent de cela vont voir leurs conditions s'améliorer. Donc cela fait de l'emploi qui est créé.

Nous pensons qu'il y a beaucoup d'efforts dans ce sens, peut-être même qu'il faut qu'on aille à une étude pour montrer concrètement qu'est-ce qui a été créé comme emploi. Parce qu'on a toujours pensé à des emplois dans la fonction publique et autres. Mais cela ne peut pas être fait de façon extensible à souhait.

Cela m'amène à rebondir sur la question de l'insuffisance des ressources humaines, il faut dire que c'est une réalité, parce que les missions de l'administration ne font que s'étendre alors que les recrutements ont commencé à baisser à ce niveau. Mais il a été identifié un certain nombre de secteurs sur lesquels on a mis la priorité, donc il faut recruter beaucoup plus de personnes. Ce sont les domaines de l'agriculture, la santé, l'éducation et dans ces domaines, il y a eu effectivement une amélioration des recrutements en termes de personnel.

Et nous sommes en train de travailler sur un plaidoyer à faire pour augmenter aussi le recrutement au niveau du ministère de l'économie et des finances. Parce que nous avons constaté que nos cadres sont utilisés dans tous les ministères donc il y a à un moment donné une réduction des effectifs, il faut qu'on travaille à combler cela. Et surtout les ambitions affichées en termes de contrôle pour faire face au gaspillage des ressources publiques. Cela va demander beaucoup plus de ressources humaines qualifiées donc nous allons travailler aussi sur cet aspect pour améliorer.

Il se peut qu'il y ait une mauvaise répartition des ressources humaines, ça aussi, c'est un travail qui est en train d'être fait pour voir est-ce qu'il y a des postes de travail où il y a plus de ressources humaines qu'il n'en faut. Cela va permettre de faire donc l'ajustement nécessaire.

La TVA sur le commerce électronique, comment cela va se faire concrètement ? Il faut dire que c'est assez simple, on a des plateformes numériques qui sont utilisées dans notre pays comme ailleurs pour réaliser des affaires. Quand vous prenez ces plateformes comme Netflix, les gens achètent des films à partir de leur salon, ils regardent les films, ils paient avec des moyens de paiement en ligne. Vous prenez une plateforme comme Amazone, on achète des documents en ligne et qui sont livrés physiquement, etc. Ce sont des plateformes qui réalisent des affaires au Burkina Faso qui ne sont pas imposées et qui vont souvent même faire la concurrence avec les activités traditionnelles. Donc voyez avec Netflix, les gens vont préférer regarder à partir de leur téléphone ou ordinateur plutôt que d'aller au ciné-Burkina ou Neerwaya. Cela va réduire les possibilités d'activités traditionnelles alors que ce n'est pas imposé.

C'est pour cela, qu'à l'instar d'autres pays, nous avons aussi décidé cette année de faire en sorte que ces activités puissent être imposées. Nous allons travailler avec l'ARCEP parce que l'ARCEP a les moyens techniques de faire en sorte que si la plateforme ne fait pas le paiement on peut couper au niveau du Burkina Faso. Certains pays l'ont expérimenté et nous pensons que c'est quelque chose d'efficace qu'il faut faire pour que tout le monde puisse contribuer au paiement des charges publiques.

Vous avez parlé de l'évasion fiscale, quelle est son ampleur, quel est son niveau etc. L'évasion fiscale, il faut dire que l'acception du mot n'est pas assez fluide, parce qu'il y a une zone grise entre la zone fiscale et l'optimisation fiscale. Ce qui fait qu'on se demande quand on parle d'évasion, est-ce que c'est illégal ou pas ? C'est une question qui se pose. Mais nous on ne se pose pas ces questions, parce que pour nous, évasion, optimisation ou fraude, cela se traduit par une réduction de ce que l'Etat devra recouvrer. Donc c'est pour cela que dans le code général des impôts, on a prévu des dispositions, des mesures anti abus pour faire face à cela.

Nous pensons que ces mesures produisent des fruits, parce que nous arrivons bon an et mal an à recouvrer des recettes qui auraient pu nous échapper si on n'avait pas ces dispositifs. Mais, il faut reconnaître que le dispositif reste à parfaire et nous travaillons dessus pour l'améliorer et faire en sorte de ne pas laisser l'évasion fiscale nous faire perdre beaucoup de revenus.

Maintenant concernant l'évaluation, on n'a pas une évaluation chiffrée à donner, on pourra faire une étude. Comme vous le savez quand on parle d'évasion ou fraude fiscale c'est quelque chose qui se fait en cachette, on ne peut que faire des estimations, on ne peut pas avoir des données réelles en termes d'impacts.

Je pense que j'ai fait le tour des différentes questions sauf s'il y a une question que j'ai sautée, si l'on peut me faire un rappel, je pourrais revenir dessus.

Il y a des questions qui ont été regroupées tout ce qui concerne la gestion des deniers publics, les mesures prises pour éviter la mauvaise gestion et autres sont des choses qui ont été mises ensemble.

Mais il y a la question sur le dysfonctionnement du SI N@folo qui revient à chaque fois, c'est une réalité. Nous avons fait une réunion il y a deux semaines avec la direction générale du système d'information pour voir quels sont les dysfonctionnements et comment on peut prendre en charge. Il y a une feuille de route qui a été élaborée, il y a déjà eu des améliorations qui ont été apportées mais nous travaillons toujours à parfaire cela, pour qu'en 2025 ce ne soit pas un point bloquant.

On a également parlé du RESINA qui est le réseau local de l'administration, là aussi avec le ministère de la transition digitale nous travaillons à améliorer cela parce que nous sommes convaincus que tous les efforts que nous sommes en train de faire dans le domaine de la digitalisation ne pourront porter fruits que si on a d'abord une infrastructure solide et également des infrastructures en termes de connectivités et de stockages. Nous sommes en train de construire des data centers qui vont nous permettre d'héberger les données parce que nous avons fait l'option de ne pas héberger nos données à l'extérieur. Donc cela va permettre d'avoir des capacités de stockage de nos données sur place.

Il y a une question sur e-timbre, les difficultés. Nous avons engagé un audit de l'inspection générale des finances. L'audit a fait ressortir les faiblesses, il y a un plan d'action qu'on est en train de mettre en œuvre pour améliorer e-timbre. Nous sommes en train de vouloir développer la possibilité d'avoir accès à e-timbre par l'URSD qui permet d'avoir accès sans passer par la connexion. Parce que l'une des difficultés c'est la connexion et si on a la possibilité d'acquérir le timbre en hors connexion, cela peut être une très bonne chose.

Vous avez également parlé de la rupture du timbre physique, c'est vrai, nous avons voulu entre temps aller au numérique total mais avec les

insuffisances, nous avons commencé à commander aussi des timbres physiques pour faire face aux difficultés temporaires en attendant une maîtrise totale du e-timbre. Je peux vous dire que nous avons commandé cinq millions de timbres qui sont arrivés et donc dans les jours à venir ce sera dispatché.

Au niveau de la circulaire, la voie à un moment donné est bloquée vers tampouy, c'est ce que vous avez dit. Effectivement, c'est parce que les travaux ne sont pas finis, les travaux continuent, il y a eu un retard au démarrage, parce qu'il y avait la prise en charge des personnes affectées par le projet, cela a été fait. Je pense que le nouveau délai que l'entreprise a pour livrer les travaux, c'est mars 2025 et donc nous espérons que cela va permettre d'achever les travaux et d'ouvrir la voie pour que la circulation puisse être fluide.

Monsieur le Président, je pense que j'ai répondu à l'essentiel des questions.

Merci à vous tous et excellente suite.

(Rappel des députés sur la question relative à la dette coloniale)

La dette coloniale ! La question est tellement importante que j'ai failli l'oublier. Dans nos états, nous n'avons pas de dettes coloniales. C'est ce que je peux dire.

Merci beaucoup.

Le Président

Je remercie le gouvernement.

Le débat général est clos.

Avant de passer à l'examen des dispositions de loi, je vais passer la parole aux Présidents des Groupes constitués pour leur déclaration.

Je demande aux Groupes constitués qui ont une déclaration à faire à se signaler. Chaque Groupe constitué dispose de cinq minutes de temps de parole. Je commence par le Président du Groupe constitué des personnalités désignées par le Chef de l'Etat.

Monsieur le Président, vous avez la parole.

M. P. Edouard OUEDRAOGO
Président de la GC/PDCE

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition.

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement.

Honorables députés.

Mesdames et messieurs de l'administration parlementaire.

Mesdames et messieurs des personnels assistants des Groupes constitués.

Mesdames et messieurs les représentants des organes de presse.

Distingués invités.

Mesdames et messieurs.

L'honneur me revient ce jour de prendre la parole au nom de l'ensemble des députés membres du groupe constitué des parlementaires désignés par le Chef de l'Etat, à l'occasion de cette plénière consacrée à l'examen de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025.

En ces instants solennels, permettez-moi de rendre hommage à toutes les forces combattantes engagées au front sur le territoire national et qui travaillent sans répit nuit et jour, pour que notre pays, le Burkina Faso continue d'exister.

L'occasion étant la meilleure, qu'il me soit aussi permis de saluer tous les acteurs de la veille citoyenne. Ces patriotes engagés et intrépides, ces gardiens de la république qui sont au quotidien dans nos villes et villages, au niveau des ronds-points même en cette période de forte fraicheur pour la défense de la Nation. Soyez félicités et remerciés pour vos efforts et pour votre sens patriotique élevé dans cette quête de souveraineté totale du pays.

Honorables députés, mesdames et messieurs, nul besoin de rappeler le contexte déjà bien connu de l'élaboration du présent projet de loi de finances qui intervient à un moment où les actions de reconquête du territoire national ont permis la réinstallation de nombreux villages, la réouverture de plusieurs établissements d'enseignement et la reprise progressive des activités économiques dans des localités autrefois sous l'emprise des groupes armés terroristes.

Le présent projet de loi de finances, objet de la plénière de ce jour, avant d'être des chiffres est la traduction concrète de la politique du gouvernement. C'est donc l'instrument de prise en compte effectif des aspirations profondes et légitimes des populations dont nous sommes les

serviteurs. A l'observation et à l'analyse des rapports ici présentés par la Commission des finances et du budget et les autres commissions générales saisies pour avis, nous pouvons à juste titre affirmer que les priorités définies et les choix stratégiques opérés par le gouvernement dans le cadre du présent projet de loi de finances sont judicieux et sont en phase avec les besoins actuels de nos populations aussi bien des villes que des campagnes.

A cet effet, le travail remarquable des commissaires de la COMFIB et des équipes techniques du ministère de l'économie et des finances est à saluer avec force car en dépit de la stricte séparation des pouvoirs, entre l'exécutif et le législatif, les acteurs ont pu mutualiser leurs efforts pour la production de documents de qualité avec des conclusions pertinentes comme ceux qui viennent de nous être livrés tout à l'heure dans cet hémicycle.

Excellence Monsieur le Président, mesdames et messieurs, notre pays le Burkina Faso à l'instar des autres pays de l'Alliance des Etats du Sahel a décidé d'assumer pleinement sa souveraineté. Ce choix, vous conviendrez avec moi, n'est pas sans conséquence sur ses finances publiques d'où la nécessité pour notre pays d'accroître sa résilience en renforçant sa capacité de mobilisation de ses ressources internes. C'est dans cette lancée que s'inscrivent certainement les nombreuses réformes entreprises par le gouvernement telles : la poursuite de la dématérialisation des procédures de paiement à titre illustratif sur la période 2025-2027, les recettes ordinaires composées de celles fiscales et non fiscales sont projetées à elles seules à plus de 90% des recettes budgétaires.

Excellence Monsieur le Président.
Honorables députés.
Mesdames et messieurs.

Le présent projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 s'équilibre en recettes à trois mille cent quarante-neuf virgule huit milliards de francs CFA et en dépenses à trois mille six cent douze virgule trois milliards avec un déficit budgétaire global de quatre cent soixante-deux virgule cinq milliards de francs CFA. L'épargne budgétaire quant à elle se chiffrerait à cinq cent cinquante-neuf milliards de francs CFA en 2025.

Au niveau des dépenses budgétaires, l'on note avec satisfaction qu'après les ajustements sur les prévisions initiales de 2025, c'est plus de quarante-deux virgule soixante-six milliards qui ont été dégagés et qui pourront servir éventuellement dans les secteurs sociaux au profit des populations vulnérables, sur le volet relatif à la dette publique.

Notamment le service de la dette extérieure, on note que le gouvernement du Burkina Faso reste un partenaire crédible car celui-ci, dans la mesure de ses moyens, honore ses engagements vis-à-vis de ses partenaires. On note à ce propos en 2024, une hausse de 5% par rapport à 2023.

S'agissant de la croissance économique celle-ci est de 5% en 2024 et pourrait être optimisée pour aboutir, à terme, à une croissance à deux chiffres. Dans ce sens, il faut saluer la dynamique actuelle en cours au Burkina Faso qui consiste à la mise en place de manufactures qui apportent une plus-value à nos produits locaux et contribuent à la réduction drastique du chômage endémique des jeunes.

Excellence Monsieur le Président.
Honorables députés.
Mesdames et messieurs.
L'examen du présent projet de loi se tenant à l'avant-veille de la fête de la nativité du Christ, je voudrais, au nom de l'ensemble des députés membres du groupe constitué, souhaiter bonne fête de Noël à tous les chrétiens du Burkina Faso.

Par anticipation, j'adresse aussi nos vœux les meilleures à nos forces combattantes et à toutes nos vaillantes et résilientes populations du Burkina Faso pour l'année 2025.

Chers collègues députés, au regard des développements précédents, il apparait clairement que le présent projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 est véritablement en phase avec les aspirations profondes de notre peuple.

Il s'agit d'un budget techniquement réaliste, sincère et soutenable. C'est pourquoi, les députés du Groupe constitué des parlementaires désignés par le Chef de l'Etat voteront « Pour » ce projet de loi de finances et invitent l'ensemble des autres groupes constitués à nous emboîter le pas.

Je vous remercie pour votre attention soutenue.

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons.

Le Président

Merci monsieur le Président du GC/PDCE. L'Assemblée législative de transition prend acte de votre déclaration.

Je donne la parole au Président du Groupe constitué des forces de défense et de sécurité.

Monsieur le Président du GC/FDS, vous avez la parole.

M. W. Patrice Laurent GUIGUIMDE
Le Président du GC/FDS

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition ;

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;

Honorables députés ;

Chers administrateurs parlementaires ;

Amis de la presse,

Mesdames et messieurs.

Aujourd'hui 23 décembre 2024, nous sommes réunis dans cet hémicycle pour débattre d'un sujet crucial pour notre nation : l'adoption de la loi de finances pour l'exécution du budget de État, exercice 2025. Ce moment est d'une importance capitale pour notre pays car il définit non seulement nos priorités budgétaires, mais aussi notre vision commune pour l'avenir, de notre nation. Ce n'est donc pas simplement une formalité administrative, c'est notre engagement souverain et responsable envers les citoyens que nous représentons. C'est aussi soutenir l'engagement de notre gouvernement dans la quête et la reconquête de notre souveraineté nationale.

La loi de finances, objet de nos échanges aujourd'hui est le fruit d'une réflexion approfondie et d'un travail acharné. C'est alors l'occasion pour moi de féliciter à mon nom propre et au nom de l'ensemble des députés du Groupe constitué FDS, tous les départements ministériels, les députés membres de la Commission des finances et du Budget ainsi que toutes les autres commissions générales qui ont apporté leur savoir-faire, leur expertise ou soutien de toute nature au cours de l'examen de cette loi.

Cette loi de finances, loin d'être parfaite comme toute œuvre humaine, vise à soutenir notre économie tout en respectant les contraintes budgétaires qui s'imposent à nous dans un contexte de quête de notre véritable indépendance. Faut-il le rappeler, notre pays le Burkina Faso a décidé de prendre ses responsabilités avec ses paires le Mali et le Niger dans ce que nous dénommons l'Alliance des Etats du Sahel (AES). Une démarche qui n'est pas sans conséquences sur le plan socio-économique, culturel et politique de nos Etats.

Malgré les soubresauts liés au contexte géopolitique et sécuritaire, nous avons réussi à dégager des marges de manœuvre tout en maintenant une politique de rigueur économique. Ainsi, dans nos prévisions, les recettes s'établissent à 3 149,8 milliards de FCFA contre 3 051,2 milliards de FCFA en 2024. Les dépenses quant à elles s'élèvent à 3 612,3 milliards de FCFA contre 3 702, 3 milliards pour l'année qui s'achève. En termes de croissance, le Produit Intérieur Brut nominal s'établit à 6,5% par rapport à l'exercice précédent. Pour certains secteurs prioritaires comme la défense, la sécurité, la santé et l'agriculture et l'action humanitaire, les allocations budgétaires ont été très importantes. Cela dénote que malgré la situation sécuritaire préoccupante, notre gouvernement est sur le chantier du développement.

Ce budget est avant tout un outil idéal pour soutenir notre effort de paix. Oui la paix, car notre peuple en a vraiment besoin. Et c'est l'occasion pour nous de féliciter le gouvernement pour les efforts déployés pour renforcer la sécurité dans notre pays à travers des partenariats nouveaux qui permettent l'acquisition des équipements militaires et des technologies avancées.

Grace à ces efforts, des résultats significatifs sont engrangés sur le terrain. Nos forces combattantes montent véritablement en puissance en témoignent la libération de certaines zones et le retour progressif des PDI dans leurs localités d'origine.

Ce budget est aussi un budget de relance économique dans un contexte économique mondial et national particulièrement difficile. Cependant, il est impératif que nous soutenions notre tissu économique, à travers la promotion de notre industrie et de nos Petites et Moyennes Entreprises. C'est en cela que ce projet de loi prévoit des investissements significatifs, dans des secteurs clés tels que l'industrialisation, le commerce et les infrastructures etc. Ces choix ne sont pas seulement des dépenses, ils sont des investissements pour l'avenir de notre pays.

En outre, ce budget répond aux enjeux sociaux majeurs de nos populations ; néanmoins nos concitoyens attendent de notre gouvernement, des réponses concrètes aux défis quotidiens qu'ils rencontrent. C'est pourquoi, nous invitons le gouvernement à ne jamais effectuer un pas sans le peuple.

Chers collègues, le Groupe Constitué Forces de défense et de sécurité (GC-FDS) vous invite à faire front commun avec le gouvernement pour le bien de notre pays. En votant en faveur de cette loi de finances, nous envoyons un message fort : celui d'un peuple uni, et résolument déterminé à construire son avenir et à garantir sa souveraineté.

Je vous appelle donc à voter pour ce budget, non seulement par responsabilité, mais aussi par conviction. Ensemble, faisons le choix d'un avenir serein, prospère et inclusif pour nos concitoyens.

Que Dieu bénisse le Burkina Faso.

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons.

Je vous remercie.

Le Président

Merci monsieur le Président du GC/FDS. L'Assemblée législative de transition prend acte de votre déclaration.

Je passe la parole au Président du Groupe constitué des forces vives des régions (GC/FVR).

Mme Esther BAMOUNI/KANSONO
Représentante du Président du GC/FVR

Merci bien Excellence pour la parole.

Déclaration du Groupe constitué des forces vives des régions (GC/FVR) à l'occasion du vote du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition ;
Chers collègues députés ;
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement et leurs collaborateurs ;
Mesdames et messieurs les fonctionnaires parlementaires ;
Personnels des groupes constitués ;
Hommes et femmes de médias, bonjour.

L'honneur m'échoit aujourd'hui de m'adresser à la représentation nationale au nom du Groupe constitué des forces vives des régions, pour partager avec vous notre lecture du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025.

Le projet de loi de finances soumis à l'Assemblée législative de transition n'est pas simplement une réponse aux défis économiques qui nous

attendent, mais un véritable acte de foi en notre capacité collective à relever les défis de l'heure.

Le présent projet de loi de finances est bâti autour des quatre axes principaux du PA-SD que sont :

- lutter contre le terrorisme et pour la restauration de l'intégrité du territoire,
- répondre à la crise humanitaire,
- refonder l'Etat et améliorer la gouvernance,
- œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition ;

Mesdames et messieurs.

Le projet de la loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 se chiffre à **3 149,79 milliards FCFA en recettes** et à **3 612,64 milliards FCFA en dépenses**, dégageant ainsi un déficit budgétaire global de **462,5 milliards FCFA, correspondant à 3,2%** du PIB nominal.

Le Groupe des forces vives des régions (GC/FVR) relève et félicite le gouvernement pour l'épargne budgétaire réalisée sur les ressources propres déduites des charges de fonctionnement. Cette importante épargne budgétaire de 559,04 milliards de FCFA est sans nul doute le résultat de l'arbitrage auquel ont été soumises les dotations des ministères et institutions.

Cet exercice qui a été dirigé par la plus haute autorité a permis non seulement d'élaguer les activités non indispensables, mais aussi, d'orienter les ressources économisées vers les secteurs sociaux et les investissements structurants.

Distingués invités, mesdames et messieurs, l'analyse de la répartition des ressources quant à elle, présente les caractéristiques suivantes :

- la lutte contre le terrorisme et l'insécurité demeure une préoccupation majeure. A cet effet, la Dotation au secteur de la défense et la sécurité s'établit à **794,78 milliards soit 22,12/%** du budget de l'Etat démontrant à souhait la poursuite de la lutte pour la libération totale de notre territoire.

- la réponse à la crise humanitaire **qui reçoit 65,8 milliards de FCFA soit 5,5%** est appréciable du fait qu'un nombre important de nos populations qui souffre des affres du terrorisme et qui vit dans des conditions précaires mérite toute notre attention.

Nos populations doivent bénéficier d'une aide humanitaire conséquente, mais aussi des services sociaux de base comme l'accès à l'eau potable, à la santé et à l'éducation.

- la refondation de l'État et l'amélioration de la gouvernance reçoit **898,8 milliards de FCFA soit 75,2%**. Les ressources allouées au titre des projets de ce pilier serviront à financer les secteurs sociaux de base tels que l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement et les secteurs de production comme l'agriculture.

- la réconciliation nationale retient notre attention en ce sens qu'elle demeure le socle séculier pour la préservation de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Nous notons avec satisfaction que la réalisation de toutes les activités portées à travers les axes concourt à cela.

Il convient également de saluer les importants engagements de l'exécutif qui pourront être réalisés à partir de 2025. Il s'agit entre autres :

- de l'élévation des CSPS en CMA qui va rapprocher et améliorer l'offre de santé pour les populations de l'intérieur de notre pays ;
- du projet de construction de stades régionaux et infrastructures sportives dans toutes les Régions du Burkina Faso ;
- du renforcement et de l'équipement de Burkina Suudu Bawdè en vue d'accroitre l'offre de formations techniques et professionnelles au profit de la jeunesse ;
- de la poursuite et l'intensification de l'offensive agropastorale et halieutique etc.

Distingués invités, mesdames et messieurs, ce projet de loi de finances est un acte de responsabilité face aux défis multiples qui se dressent devant notre Nation. Il repose sur des principes d'unité, de solidarité, et de justice sociale. Il est conçu pour permettre à chaque citoyen, dans chaque région de notre pays, de vivre dans la paix, la sécurité et la dignité.

C'est pourquoi, notre groupe constitué attache du prix à la bonne exécution des ressources allouées à chaque sectoriel. Il encourage le

gouvernement à poursuivre le renforcement des Régies de recettes pour l'amélioration du recouvrement des recettes au profit du budget de l'Etat.

Par-delà, le Groupe constitué FVR exhorte le gouvernement à :

- Intensifier les contrôles sur les prix des produits de première nécessité en vue de soulager les souffrances des populations, notamment, celles de l'intérieur du pays ;
- poursuivre le renforcement des organes de contrôles administratifs et juridictionnels pour lutter contre la prévarication des ressources publiques et contribuer à la réalisation de l'axe 3 du PA-SD.

Le moment est venu de donner un nouvel élan à notre nation, de faire en sorte que chaque région, chaque citoyen se sente non seulement écouté, mais aussi acteur du projet national.

Pour notre groupe constitué, les axes principaux qui guident ce projet de loi de finances constituent une réponse audacieuse aux défis du moment. Par conséquent, il décide de voter « **POUR »**.

Que dieu déverse ses grâces sur chacun et chacune de nous, qu'il protège le Burkina Faso.

Joyeux Noël par anticipation.

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons.

Je vous remercie.

Le Président

Merci madame la représentante du Président du groupe.

L'Assemblée législative de transition prend acte de votre déclaration.

Je donne la parole au Groupe constitué des partis politiques (GC/PP).

Monsieur le Président du groupe, vous avez la parole.

M. Ousmane DIALLO
Président du GC/PP

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition ;

Mesdames et messieurs les membres de gouvernement ;

Chers collègues députés ;

Chers fonctionnaires de l'administration parlementaire ;

Mesdames et messieurs les journalistes ;

Mesdames et messieurs, bonjour.

A l'heure de l'adoption du projet de loi de finances pour l'exercice 2025, je m'adresse à notre auguste Assemblée et au peuple Burkinabè en tant que Président du Groupe constitué Partis politiques, animé d'une profonde conviction quant à l'importance cruciale du processus d'adoption de ce budget au service de la résilience nationale.

Les différentes commissions générales ont travaillé d'arrache-pied avant son passage en plénière pour son adoption en ce jour 23 décembre 2024 *(Rires)*. Je voudrais saluer très sincèrement les membres de la Commission des finances et du budget (COMFIB) pour l'excellent travail, sans oublier les autres commissions saisies pour avis.

Le Groupe constitué partis politiques tient également à féliciter les équipes techniques des départements ministériels et des institutions pour le travail très sérieux abattu. Cet exercice reste un moment de regards introspectifs et prospectifs sur la vie quotidienne des Burkinabè que nous sommes. C'est le lieu pour nous, de témoigner notre reconnaissance aux plus hautes autorités de notre pays pour les efforts consentis, afin que notre chère patrie reste debout.

Par le vote de ce matin, les représentants du peuple, toutes tendances confondues, sont appelés à se prononcer dans le seul but d'améliorer efficacement les conditions de vie de notre population de façon durable, dans un contexte toujours difficile mais plein d'espoir.

Par la présente déclaration, notre groupe constitué donnera son appréciation sur le projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025. J'espère que c'est bon maintenant.

Chers Collègues députés, mesdames et messieurs, notre pays connait ces dernières années une crise sécuritaire avec une ferme volonté du gouvernement de reconquérir le territoire national dans son ensemble, à travers la réorganisation structurelle et opérationnelle de nos FDS et les grandes décisions courageuses prises par le Chef de l'Etat au niveau national et sous régional. Il convient donc de faire remarquer à ce titre que le projet de budget a été élaboré en tenant compte de ces aspects non négligeables. Cette crise a porté un coup à notre économie malgré les efforts consentis par

l'Etat, mais nous restons confiants et solidaires envers le gouvernement pour relever ces défis majeurs.

Le projet de loi de finances initial que nous examinons aujourd'hui en termes de grandes masses se présente comme suit : je vais faire l'économie parce que les différents présidents des groupes constitués ont déjà parlé de ces masses.

A l'analyse, de ces caractéristiques du budget de l'Etat, exercice 2025, notre groupe constitué souhaite tirer les conclusions suivantes :

- la sincérité du budget pour restaurer la paix et la stabilité au Burkina Faso, en ce sens qu'il accorde une part importante à la reconquête du territoire nationale et à la prise en charge des conséquences humanitaires du fait du terrorisme ;
- la dynamique vers une souveraineté budgétaire en témoigne l'option d'accroitre substantiellement les recettes propres ;
- le budget est orienté vers le développement et la relance économique parce qu'il accorde une place prépondérante aux investissements, pour stimuler la croissance et créer de l'emploi au détriment des dépenses de fonctionnement et celles relatives aux acquisitions de biens et services ;
- le soutien au développement des secteurs sociaux de souveraineté notamment l'éducation, la santé et l'amélioration des conditions de vie visant à réduire les inégalités et à promouvoir le bien-être de tous les Burkinabè ;
- la réduction sensible du déficit budgétaire et j'en passe.

Nous notons que le gouvernement chaque année, apporte de nouvelles solutions adéquates, afin de faciliter une mobilisation optimale des ressources internes à travers de nouvelles dispositions fiscales et des mesures d'accompagnement. Toute chose qui est fort louable et encourageant.

Chers Collègues députés, les prévisions du budget de l'Etat exercice 2025 sont la preuve que le gouvernement et la Représentation nationale accordent une importance particulière à la défense, à la sécurité et à l'action humanitaire, en accroissant leur budget annuel. Cependant, nous fondons l'espoir que ce présent budget sera exécuté dans le seul intérêt supérieur de nos populations et qu'une rigueur particulière sera observée à cet effet.

Mesdames et messieurs, à l'orée des fêtes de fin d'année, le Groupe constitué Partis Politiques par ma voix, voudrait souhaiter à tous les

Burkinabè d'ici et d'ailleurs, de bonnes fêtes dans la sobriété, en ayant une pensée pour nos FDS et VDP qui sont sur le champ de bataille, afin d'assurer notre sécurité avec une plus grande vigilance, au regard du contexte sécuritaire que nous vivons actuellement.

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législature de transition ;
Chers collègues ;
Mesdames et messieurs.

Au regard des analyses, des observations faites par les différentes commissions générales, des nombreux défis auxquels fait face notre pays et de la bonne volonté de notre gouvernement à les relever, le Groupe constitué Partis politiques, conscient de son rôle d'accompagner le gouvernement dans sa mise en œuvre des différents piliers pertinents de la transition et afin d'optimiser les chances de succès du Programme d'Actions pour la Stabilisation, **accordera son quitus** pour l'adoption du budget de l'Etat, exercice 2025 de façon responsable et assumée.

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons.

Merci camarades. *(Rires de la salle)*

Le Président

Merci monsieur le Président.

L'Assemblée législative de transition prend acte de votre déclaration.

Je donne enfin, la parole au Président du Groupe constitué des organisations de la société civile (GC/OSC).

Monsieur le Président du groupe, vous avez la parole.

M. Moumouni DIALLA
Président du GC/OSC

Merci beaucoup Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition.

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,

Chers collègues députés,

Mesdames et messieurs, en votre grade, titre et fonction respectifs,

La loi de finances qui permet d'élaborer le budget de l'Etat est un ensemble d'autorisations permettant de lever des recettes et d'exécuter des dépenses pour permettre la mise en œuvre des politiques publiques.

Après arbitrage par la COMFIB, on note que le projet de loi de finances, exercice 2025 présente les caractéristiques générales suivantes :

- le projet de budget de l'Etat, exercice 2025 se chiffre à 3 149,8 milliards FCFA en recettes et à 3 612,3 milliards FCFA en dépenses.

Cela veut dire que le gouvernement a tenu compte de l'ensemble des situations, notamment le programme nécessaire pour le bien-être de l'ensemble des Burkinabè (dans le domaine de la sécurité, la restauration de l'intégrité du territoire, les secteurs sociaux de bases comme l'éducation, la santé, l'eau et assainissement, l'agriculture, et l'environnement, les emplois des jeunes) et j'en passe.

C'est pourquoi, je voudrais en ce moment vous féliciter pour le travail qui s'abat sur le terrain, notamment le travail de recouvrement de l'intégrité du territoire, le retour des déplacés, de l'emploi des jeunes et du bienêtre social. Et surtout votre politique de faire donc de notre lettre motive, le développement endogène.

Chers membres du gouvernement, si vous avez demandé ce budget, c'est parce que vous savez bien que le Burkina Faso est dans une situation où tout est urgent. Une dépense de 3612 milliards est un gros montant dans le budget de l'Etat. C'est pourquoi, nous voulons vous appeler à faire de ces dépenses, des dépenses utiles et surtout des dépenses qui ont prévalu au vote du présent projet de loi de finances. Car c'est là que la veille citoyenne va s'intensifier pour s'assurer que les dépenses publiques vont à l'endroit des cibles.

Mesdames et messieurs, distingués invités, notre groupe salue à cet effet, les efforts du gouvernement pour ces allocations budgétaires qui répondent aux défis actuels. La crise sociale et humanitaire résultant de l'insécurité n'a pas été omise.

Cependant, le groupe OSC invite le gouvernement à être beaucoup plus regardant sur les allocations financières au profit de l'action humanitaire afin de tenir compte des groupes vulnérables telles que les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées et surtout les Personnes déplacées internes (PDI).

Aussi nous souhaitons que ce budget aille à l'avant droit de la formation professionnelle, de l'emploi des jeunes et la normalisation des années académiques des étudiants. Ayant foi que cela va se passer et que les dépenses vont permettre à chaque Burkinabè de se retrouver.

Le projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 soumis à notre appréciation est convaincant. Ainsi donc pour permettre d'aller très vite, le Groupe constitué organisation de la société civile appelle l'ensemble des députés à voter « **POUR ».**

Que Dieu bénisse le Burkina Faso.

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons.

Merci camarades.

Le Président

Merci monsieur le Président.

L'Assemblée législative de transition prend acte de votre déclaration.

Avant de passer à l'examen du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, article par article, au regard du temps déjà mis, je voudrais faire observer une suspension de séance afin de permettre aux collègues députés, pas seulement, mais aussi aux ministres et à leurs collaborateurs de prendre un peu de force avant que nous commençons la discussion des dispositions du projet de loi.

Nous allons observer une suspension de séance pour 45 minutes.

La séance est suspendue. ***(Coup du maillet)***

(La séance suspendue à 14 heures 58 minutes est reprise à 16 heures 03 minutes)

Le Président

La séance est reprise. ***(Coup du maillet)***

A présent, j'appelle en discussion les articles du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025 : article par article, programme par programme, compte spécial par compte spécial puis partie par partie.

Monsieur le Secrétaire parlementaire, veuillez me rappeler le nombre de votant.

M. Arnaud Yentéma TINDANO
Quatrième Secrétaire parlementaire

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition, suite à l'arrivée de deux députés en cours de plénière et après avoir pris en compte la procuration du député Dida NIGNAN portée par le député Y. Fayçal Harold THIOMBIANO, nous avons :

- **08 procurations ;**
- **63 députés présents ;**
- **71 votants.**

Je vous remercie Excellence.

Le Président

Je vous remercie.

La Commission a la parole pour les éventuels amendements.

Intitulé du projet de loi. Y a-t-il des observations ?

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Non, monsieur le Président, il n'y a pas d'observation particulière.

Je reviens monsieur le Président, nous avons un amendement : projet de loi….

Le Président

Merci, je vois bien que cela est marqué en gras. C'est-à-dire que c'est un amendement de la Commission.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Oui, c'est un amendement de la Commission : projet « **de** ».

Le Président

Merci.

Les visas. Y-a-t-il des observations ?

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Non, monsieur le Président, il n'y a pas d'observation.

Le Président

Merci.

Article 1. Je donne la parole à la Commission pour d'éventuels amendements.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Monsieur le Président, il n'y a pas d'amendement au niveau de l'article 1.

Le Président

Je mets l'article 1 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES ET AUX CHARGES

Titre I- DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES

Chapitre 1 : Les dispositions générales

Article 2. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 2 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 3. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président.
Pas d'amendement au niveau de l'article 3.

Le Président

Merci. Je mets l'article 3 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 4. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 4 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 5. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 5 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 6. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 6 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 7. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 7 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 8. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 8 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 9. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 9 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 10. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 10 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 11. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 11 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 12. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article12 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 13. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 13 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 14. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 14 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

La Commission a créé et inséré un nouvel article 15. En conséquence, elle a procédé à la renumérotation de la suite des articles.

Article 15 nouveau. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Tout à fait. C'est exact ce que vous venez de dire. Donc tout l'article est un amendement, il est en gras.

Le Président

Merci.

M. Moussa NOMBO
Président de la COMFIB

Excellence, il y a un amendement du gouvernement qui a été reçu au niveau de l'article 15 pour prendre en charge une coquille. Au niveau donc de l'article 15 nouveau, il y a une coquille au niveau du paragraphe 7 concernant le renvoi.

Le Président

Donnez lecture de l'amendement s'il vous plaît.

M. Moussa NOMBO
Président de la COMFIB

L'article initial.

« Le défaut de présentation des contrats de travaux immobiliers entre entreprises de droit privé, dûment enregistrés, conformément aux articles 394 et 428 entraîne le rejet de la déduction des amortissements pratiqués. »

Lire : « Le défaut de présentation des contrats de travaux immobiliers entre entreprises de droit privé, dûment enregistrés, conformément aux articles 394 et **429**, entraine le rejet de la déduction des amortissements pratiqués. »

C'est « **429** » au lieu de « *428* » le renvoi.

Le Président

C'est le renvoi.

Merci.

Le Président

Je mets l'article 15 nouveau aux voix avec l'amendement porté par le gouvernement que le Président de la COMFIB vient de donner lecture :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 16 nouveau correspondant à l'ancien article 15. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Il y a là un amendement et il est en gras.

Le Président

Merci. Je mets l'article 16 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 17 nouveau correspondant à l'ancien article 16. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 17 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 18 nouveau correspondant à l'ancien article 17. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 18 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 19 nouveau correspondant à l'ancien article 18. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 19 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

La Commission a créé et inséré un nouvel article 20 et elle a procédé à la renumérotation de la suite des articles.

Article 20 nouveau. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

C'est exact, merci monsieur le Président. Tout l'article est en gras. Il représente un amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 17 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 21 nouveau correspondant à l'ancien article 19. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 21 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 22 nouveau correspondant à l'ancien article 20. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement

Le Président

Merci. Je mets l'article 22 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

La Commission a créé et inséré un article 23 et a procédé à la renumérotation de la suite des articles.

Article 23 nouveau. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

C'est exact, monsieur le Président. L'article est tout en gras car il représente un amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 23 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 24 nouveau correspondant à l'ancien article 21. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 24 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 25 nouveau correspondant à l'ancien article 22. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 25 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 26 nouveau correspondant à l'ancien article 23. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président, nous avons un amendement à l'alinéa 4. Il est en gras.

Le Président

Merci. Je mets l'article 26 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 27 nouveau correspondant à l'ancien article 24. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 27 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 28 nouveau correspondant à l'ancien article 25. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Il n'y a pas d'amendement. Il s'étale sur plusieurs pages.

Le Président

C'est cela. Merci, je mets l'article 28 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 29 nouveau correspondant à l'ancien article 26. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 29 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 30 nouveau correspondant à l'ancien article 27. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 30 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 31 nouveau correspondant à l'ancien article 28. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 31 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 32 nouveau correspondant à l'ancien article 29. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 32 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 33 nouveau correspondant à l'ancien article 30. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement

Le Président

Merci. Je mets l'article 33 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 34 nouveau correspondant à l'ancien article 31. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 34 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 35 nouveau correspondant à l'ancien article 32. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 35 nouveau aux voix :

Contre : 00

Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 36 nouveau correspondant à l'ancien article 32. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 36 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

La Commission a créé et inséré un nouvel article 37 et elle a procédé à la renumérotation de la suite des articles.

Article 37 nouveau. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

C'est exact, monsieur le Président. Tout le nouvel article est en gras parce que c'est un amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 37 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 38 nouveau correspondant à l'ancien article 34. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 38 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

La Commission a créé et inséré un nouvel article 39 et a procédé à la renumérotation pour la suite des articles.

Article 39 nouveau. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

C'est exact, monsieur le Président. Le nouvel article est en gras parce que c'est un amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 39 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 40 nouveau correspondant à l'ancien article 35. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 40 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 41 nouveau correspondant à l'ancien article 36. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 41 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 42 nouveau correspondant à l'ancien article 37. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 42 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 43 nouveau correspondant à l'ancien article 38. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 43 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 44 nouveau correspondant à l'ancien article 39. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 44 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 45 nouveau correspondant à l'ancien article 40. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 45 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 46 nouveau correspondant à l'ancien article 41. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 46 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 47 nouveau correspondant à l'ancien article 42. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 47 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 48 nouveau correspondant à l'ancien article 43. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 48 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 49 nouveau correspondant à l'ancien article 44. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Il y a un amendement, il est tout petit. C'est le point 5 avec 2.

Le Président

Merci. Je mets l'article 49 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 50 nouveau correspondant à l'ancien article 45. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Il n'y a pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 50 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 51 nouveau correspondant à l'ancien article 46. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 51 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 52 nouveau correspondant à l'ancien article 47. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 52 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 53 nouveau correspondant à l'ancien article 48. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 53 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 54 nouveau correspondant à l'ancien article 49. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 54 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 55 nouveau correspondant à l'ancien article 50. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 55 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 56 nouveau correspondant à l'ancien article 51. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 56 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 57 nouveau correspondant à l'ancien article 52. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 57 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Chapitre 2 : De la description des ressources.

Article 58 nouveau correspondant à l'ancien article 53. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 58 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 59 nouveau correspondant à l'ancien article 54. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 59 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 60 nouveau correspondant à l'ancien article 55. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons des amendements qui sont en gras.

Le Président

Merci. Je mets l'article 60 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

A présent, je passe le Titre I de la première partie aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

TITRE II : DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHARGES

Chapitre 1 : Les dispositions générales

Article 61 nouveau correspondant à l'ancien article 56. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Il y a un amendement en gras.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur général. Je mets l'article 61 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 62 nouveau correspondant à l'ancien article 57. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Il n'y a pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 62 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 63 nouveau correspondant à l'ancien article 58. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 63 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 64 nouveau correspondant à l'ancien article 59. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 34 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 65 nouveau correspondant à l'ancien article 60. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 65 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 66 nouveau correspondant à l'ancien article 61. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 66 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 67 nouveau correspondant à l'ancien article 62. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 67 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 68 nouveau correspondant à l'ancien article 63. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 68 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 69 nouveau correspondant à l'ancien article 64. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons deux amendements, ils sont en gras.

Le Président

Merci. Je mets l'article 69 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 70 nouveau correspondant à l'ancien article 65. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons un amendement et il est porté en gras.

Le Président

Merci. Je mets l'article 70 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 71 nouveau correspondant à l'ancien article 66. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 71 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 72 nouveau correspondant à l'ancien article 67. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 72 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 73 nouveau correspondant à l'ancien article 68. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 73 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 74 nouveau correspondant à l'ancien article 69. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 74 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 75 nouveau correspondant à l'ancien article 70. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Il y a un amendement, il est en gras.

Le Président

Merci. Je mets l'article 75 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 76 nouveau correspondant à l'ancien article 71. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 76 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Chapitre 2 : De la description des charges et des dispositions nouvelles.

Article 77 nouveau correspondant à l'ancien article 72. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 77 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 78 nouveau correspondant à l'ancien article 73. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 78 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 79 nouveau correspondant à l'ancien article 74. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons des amendements sur des chiffres et sur le terme en milliers de francs CFA. Ils sont tous en gras.

Le Président

Merci. Je mets l'article 79 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 80 nouveau correspondant à l'ancien article 75. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 80 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 81 nouveau correspondant à l'ancien article 76. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Il y a des amendements sur le terme « Compte d'affectation spéciale (CAS) ». Ils sont tous en gras.

Le Président

Merci. Je mets l'article 81 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

A présent, je passe le Titre II de la première partie aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Titre III- DES AUTRES DISPOSITIONS

Article 82 nouveau correspondant à l'ancien article 77. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons des amendements, ils sont tous en gras.

Le Président

Merci. Je mets l'article 82 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 83 nouveau correspondant à l'ancien article 78. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons des amendements surtout au niveau des chiffres. Ils sont tous en gras.

Le Président

Merci. Je mets l'article 83 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 84 nouveau correspondant à l'ancien article 79. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets l'article 84 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 85 nouveau correspondant à l'ancien article 80. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons des amendements au niveau des chiffres pour les ressources de trésorerie. Ils sont tous en gras.

Le Président

Merci. Je mets l'article 85 nouveau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

A présent, je passe le Titre III de la première partie aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Nous sommes à la fin de la Première partie. Je passe donc toute la première partie du projet de loi aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Nous passons à présent à l'examen de la deuxième partie.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHARGES PAR MINISTERES ET INSTITUTIONS.

Titre I- DE LA REPARTITION DES RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT.

Article 86 nouveau correspondant à l'ancien article 81. Je commence par la **section 01**, **Présidence du Faso.**

Deux (02) programmes :

- pilotage de l'action présidentielle ;
- lutte contre les VIH-SIDA et les IST.

Programme **« Pilotage de l'action présidentielle** ». La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Il y a un amendement au niveau des crédits de paiements pour les prévisions 2025.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage de l'action présidentielle aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Lutte contre le VIH-SIDA et les IST aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 02 : **Secrétariat du gouvernement et du Conseil des ministres.**

Un (01) seul programme, **« Organisation du travail ».** La Commission a la parole pour les éventuels amendements.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Il y a deux amendements à la fois pour les crédits de paiement et les autorisations d'engagement. Ils sont tous en gras.

Le Président

Merci.

Je passe aux voix le programme Organisation du travail gouvernemental de la section 02 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 03. Primature

Quatre (04) programmes :

- Orientation de l'action gouvernementale,
- Pilotage et soutien au Premier Ministre,
- Supervision des secteurs stratégiques,
- Promotion du capital humain.

Programme « Orientation de l'action gouvernementale ». La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Aucun amendement.

Le Président

Je mets le programme Orientation de l'action gouvernementale aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutient au Premier Ministre »**. La Commission a la parole pour les éventuels amendements.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien au Premier Ministre aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Supervision des secteurs stratégiques »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Supervision des secteurs stratégiques aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Promotion du capital humain ».** La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Promotion du capital humain aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 04. Le Parlement.

Un seul programme : **« Fonction parlementaire »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets aux voix le programme Fonction parlementaire de la section 04 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 06. Le Conseil national de sécurité d'Etat.

Un seul programme, **« Sécurité d'Etat »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets aux voix, le programme Sécurité d'Etat de la section 06 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 09. Ministère de l'administration territoriale de la Décentralisation et de la mobilité.

Huit (08) programmes :

- administration du territoire,
- protection civile,
- décentralisation,
- état civil et identification des personnes,
- pilotage et soutien des services du MATDM,
- transport et métrologie,
- mobilité et sécurité routière,
- affaires religieuses, coutumières et traditionnelles.

Programme **« Administration du territoire »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Administration du territoire aux voix.

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Protection civile »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Protection civile aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Décentralisation »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Décentralisation aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Etat civil et identification des personnes »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Etat civil et identification des personnes aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien des services du MATDM »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien des services du MATDM aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Transport et météorologie »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Transport et météorologie aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Mobilité et sécurité routière »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Mobilité et sécurité routière aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Affaires religieuses, coutumières et traditionnelles »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Affaires religieuses, coutumières et traditionnelles aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Monsieur le Président, nous voudrions profiter pour dire qu'au niveau du programme 9, l'abréviation MATM semble dépassée maintenant.

Le Président

C'est MAT**D**M. C'est bien noté.

Section 10. Ministère de la justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Six (06) programmes :

- administration judiciaire,
- administration pénitentiaire,
- droits humains,
- citoyenneté et paix,
- pilotage et soutien,
- relations avec les institutions.

Programme **« Administration judiciaire »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Administration judiciaire aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Administration pénitentiaire »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Administration pénitentiaire aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Droits humains »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Droits humains aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Citoyenneté et paix »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Citoyenneté et paix aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Administration du territoire aux voix :

Contre : 00

Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Relations avec les institutions »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Administration du territoire aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 11. Ministère de la défense et des anciens combattants.

Six (06) programmes :

- défense,
- préparation et emploi des forces,
- équipement des forces,
- appui à la sécurité publique et à la protection civile,
- renforcement du lien armée-nation,
- pilotage et soutien.

Programme **« Défense »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Défense aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00

Pour : 71

Adopté.

Programme **« Préparation et emploi des forces »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Préparation et emploi des forces aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Equipement des forces »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Equipement des forces aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Appui à la sécurité publique et à la protection civile »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Appui à la sécurité publique et à la protection civile aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Renforcement de lien armée-nation »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Renforcement du lien armée-nation aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00 *(Brouhaha et Rires de la salle)*

C'est juste un VDP qui a dégainé avant l'heure. *(Rires et commentaires des députés)* Rassurez-vous, le coup n'est pas parti.

Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00

Pour : 71

Adopté.

Section 12. Ministère des affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur.

Six (06) programmes :

- coopération bilatérale,
- coopération multilatérale,
- pilotage et soutien aux services du ministère,
- intégration africaine,
- diaspora et migration internationale,
- protection internationale et consulaire.

Programme **« Coopération bilatérale »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Coopération bilatérale aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Coopération multilatérale »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Coopération multilatérale aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00

Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien aux services du ministère »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien aux services du ministère aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Intégration africaine »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Intégration africaine aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Diaspora et migration internationale »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme diaspora et migration internationale aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme protection internationale et consulaire. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme protection internationale et consulaire aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 13. Ministère de la sécurité.

Trois (03) programmes :

- sureté de l'Etat,
- sécurité intérieure,
- pilotage et soutien aux services du ministère de la sécurité.

Programme **« Sûreté de l'Etat »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons ici un amendement concernant le crédit de paiement pour les prévisions de 2025. L'amendement est en gras.

Le Président

Merci. Je mets le programme Sûreté de l'Etat aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Sécurité intérieure »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Ici également, nous avons un amendement en gras concernant les crédits de paiement au niveau des prévisions 2025.

Le Président

Merci. Je mets le programme Sécurité intérieure aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien des services du ministère de la sécurité »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien des services du ministère de la sécurité aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 14. Ministère de l'économie et des finances.

Six (06) programmes :

- charges de la dette,
- pilotage de l'économie et du développement,
- mobilisation des ressources,
- gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers,
- contrôles, audits et sauvegardes des intérêts de l'Etat,
- pilotage et soutien des services du ministère.

Programme **« Charges de la dette »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Charges de la dette aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage de l'économie et du développement »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage de l'économie et du développement aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Mobilisation des ressources »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Mobilisation des ressources aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons un amendement au niveau des crédits de paiement concernant les prévisions 2025.

Le Président

Merci. Je mets le programme Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des services financiers aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Contrôles, audits et sauvegarde des intérêts de l'Etat »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Contrôles, audits et sauvegarde des intérêts de l'Etat aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien des services du ministère »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien des services du ministère aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 17. Ministère de la fonction publique, du travail et la protection sociale.

Quatre (04) programmes :

- ressources humaines de l'administration publique ;
- reformes de l'administration ;
- travail décent ;
- pilotage et soutien des services du ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale.

Programme **« Ressources humaines de l'administration publique »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Ressources humaines de l'administration publique aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Réformes de l'administration »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme réformes de l'administration aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Travail décent »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Travail décent aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien des services du ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme pilotage et soutien des services du ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale aux voix :

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Il y a un amendement ? *(Des interventions croisés)*

Ok, je veux dire qu'il n'est pas en gras ; c'est nous qui le corrigeons séance tenante. C'est différent.

Le Président

Ce n'est pas un amendement !

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Tout à fait. *(Interventions croisées)* Nous sommes d'accord, monsieur le Président.

Le Président

Ah ! d'accord. Merci pour la vigilance.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

C'est une coquille.

Le Président

Il y a un « D » de trop. La commission ! On a constaté une coquille, qu'est-ce que vous en faites ?

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

(Rires) On va corriger plus tard. C'est la même chose pour le ministère de l'administration territoriale. On avait mis un « D » au lieu de « M » c'est la même chose.

Le Président

La question c'est de savoir est-ce que vous amendez ou non. Parce que si on adopte, on n'ajoutera pas une virgule.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

On l'amende dans le sens d'une correction.

Le Président

Merci. Il y a un amendement. *(Commentaires et rires des députés)* On se comprend.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

On se comprend maintenant.

Le Président

On a relevé une coquille et la Commission porte un amendement.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Oui.

Le Président

Je mets aux voix, le programme pilotage et soutien des services du ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale avec l'amendement proposé par la Commission.

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 18. Ministère de la Communication, de la culture, des arts et du tourisme.

Quatre (04) programmes :

- culture,
- tourisme,
- communication,
- pilotage et soutien.

Programme **« Culture »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Culture aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Tourisme »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Tourisme aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Communication »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Communication aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 20. Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi.

Quatre (04) programmes :

- sports et loisirs,
- pilotage et soutien des services du ministère,
- jeunesse et éducation permanente,
- promotion de l'emploi.

Programme « **Sports et loisirs »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme sports et loisirs aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien du ministère »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien du ministère aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Jeunesse et éducation permanentes »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Jeunesse et éducation permanentes aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Promotion de l'emploi »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Promotion de l'emploi aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 21. Ministère de la santé

Quatre (04) Programmes :

- offre de soins,
- santé publique,
- pilotage et soutien aux services de la santé,
- accès aux produits de santé.

Programme **« Offre de soins »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président.

Il y a un amendement ici au niveau des crédits de paiements concernant les prévisions 2025. L'amendement est en gras.

Le Président

Merci. Je mets le programme Offre de soins aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **Santé publique**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Il y a un amendement au niveau des crédits de paiements concernant les prévisions 2025. Il est en gras.

Le Président

Merci. Je mets le programme Santé publique aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **Pilotage et soutien aux services de la santé**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien aux services de la santé aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **Accès aux produits de santé**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement mais nous attirons votre attention sur une coquille au niveau de accès. Il s'agit de 2 « **cc** » au lieu d'un « c ». Nous allons prendre cela en compte. *(Rires)*

Le Président

D'accord, je note que la commission a un amendement.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Voilà, mais il n'est pas en gras. C'est un amendement séance tenante.

Le Président

C'est un nouvel amendement.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Voilà, si vous voulez.

Le Président

D'accord. Je mets le programme Accès aux produits de santé avec l'amendement porté par la commission aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00

Pour : 71

Adopté.

Section 22. Ministère de l'action humanitaire et de la solidarité nationale.

Quatre (04) programmes :

- femmes et genres ;
- enfance et familles ;
- solidarité nationale, gestion des catastrophes et crises humanitaires ;
- pilotage et soutien aux services du ministère.

Programme **« Femmes et genres »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme femmes et genres aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Enfance et famille »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Enfance et famille aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Solidarité nationale, gestion des catastrophes et crises humanitaires »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Solidarité nationale, gestion des catastrophes et crises humanitaires aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien des services du ministère »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien aux services du ministère aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 23. Ministère de l'Enseignement de base …

M. Moussa NOMBO
Président de la COMFIB

Monsieur le Président !

Le Président

Oui.

M. Moussa NOMBO
Président de la COMFIB

Je veux qu'on puisse voir un peu l'intitulé d'un programme. Le premier de l'Action humanitaire. « Femmes et du genre » Je ne sais pas si c'est du genre ou est-ce qu'il n'y a pas… c'est Femmes et genre ?

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

C'est Femmes et genre.

(Concertations entre les membres de la Commission)

C'est « Femmes et **du** genre », donc c'est bon.

Le Président

C'est « Femmes et du genre ». Si correction il y a à faire, c'est à leur niveau.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Nous on le laisse comme ça.

M. Moussa NOMBO
Président de la COMFIB

D'accord ! C'est bon.

Section 23. Ministère de l'enseignement de base, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales.

Six (06) programmes :

- accès à l'éducation formelle ;
- qualité de l'éducation formelle ;
- éducation non formelle et promotion des langues nationales ;
- pilotage et soutien de l'éducation formelle et non formelle ;
- évaluation et certification dans l'éducation formelle et non-formelle ;

- fournitures de services sociaux dans l'éducation.

Programme **« Accès à l'éducation formelle »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président.

Nous avons des amendements sur les crédits de paiements et des autorisations d'engagement sur toutes les trois années de prévisions. Ils sont tous en gras.

Le Président

Merci. Je mets le programme Accès à l'éducation formelle aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Qualité de l'éducation formelle »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président.

Nous avons des amendements au niveau des crédits de paiement et des autorisations d'avances concernant toutes les années de prévisions. Ils sont tous en gras.

Le Président

Merci. Je mets le programme Qualité de l'éducation formelle aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Education non-formelle et promotion des langues nationales »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons des amendements au niveau des crédits de paiements et des autorisations d'engagements concernant toutes les prévisions des trois années.

Le Président

Merci. Je mets le programme Education non-formelle et promotion des langues nationales aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non-formelle »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président.

Là aussi, nous avons des amendements au niveau des crédits de paiements et des autorisations « *d'absence* »… *(Rires de la salle)* d'engagements concernant les trois années de prévisions.

Le Président

La journée a été longue mais on va y arriver.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

On va y arriver. Merci monsieur le Président. *(Rires)*

Le Président

Je mets le programme Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non-formelle aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Evaluation et certification dans l'éducation formelle et non-formelle »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Au niveau de ce programme, nous n'avons pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Évaluation et certification dans l'éducation formelle et non-formelle aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Fournitures de services sociaux dans l'éducation »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons des amendements au niveau des crédits de paiements et des autorisations d'engagements pour les prévisions 2025. 2026 et 2027, c'est seulement au niveau des crédits de paiements.

Le Président

Merci. Je mets le programme Fourniture de services sociaux dans l'éducation aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 24. Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Cinq (05) programmes :

- enseignement supérieur,
- fourniture de services sociaux aux étudiants,
- recherches scientifiques et technologiques,
- pilotage et soutien au MESRI,
- valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation.

M. Moussa NOMBO
Président de la COMFIB

Monsieur le Président, il y a une coquille.

Le Président

Je vous en prie.

(Concertations entre le rapporteur général et le Président de la Commission)

M. Mamadou YARO
Rapport général

On a sauté « des ».

Le Président

Il y a comme une coquille mais je pense qu'il s'agit du tableau qui masque un peu les écritures au niveau de la section 23. Le Programme éducation non formelle et promotion des langues nationales.

M. Moussa NOMBO
Président de la COMFIB

Non, l'intitulé du Ministère. *(Interventions croisées)*

Le Président

C'est l'intitulé du Ministère. « Promotion **des**,… il y a « des » qu'on ne voit pas.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

On n'est pas sûr s'il est là ou non, voilà. *(Rires)* Parce qu'avec les tableaux, c'est compliqué.

Le Président

Merci pour la vigilance, chers collègues.

Nous poursuivons avec la section 24. Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Cinq programmes.

Programme **« Enseignement supérieur »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Enseignement supérieur aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Fourniture de services sociaux aux étudiants »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Fourniture de services sociaux aux étudiants aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Recherche scientifique et technologique »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci le rapporteur général. Je mets le programme recherche scientifique et technologique aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien du MESRI »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Il y a un « S » de trop à MERSI.

Le Président

Il n'y a aucun « S » de trop.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Il y a un « S » de trop, le deuxième.

Le Président

C'est bon.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

C'est bon ?

Le Président

C'est bon. En fait, au niveau de ….

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Enseignement supérieur, recherche scientifique et de l'innovation. « MESRI » *(Concertations entre le Président de la Commission et son rapporteur général)*

Le Président

Donc il n'y a pas lieu à amendement.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

D'accord, monsieur le Président.

Le Président

Le programme c'est « pilotage et soutien aux services du **MESRSI** ». C'est ça le programme.

Un Intervenant

Lorsque vous prenez le nom du Ministère….

Le Président

On se suit très bien. Le nom du Ministère, il n'y a plus scientifique, on est d'accord. Mais dans le nom du programme, ça existe toujours dans l'abréviation. L'évolution ne s'est pas faite au niveau du programme. On se comprend ?

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Oui.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien aux services du MESRSI aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 25. Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat

Cinq (05) programmes :

- industrie,
- commerce,
- artisanat,
- secteur privé,
- pilotage et soutien.

Programme **« Industrie »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme industries aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Commerce »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Commerce aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Artisanat »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme artisanat aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Secteur privé »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme secteur privé aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme pilotage et soutien aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 26. Ministère de l'énergie, des mines et des carrières.

Quatre (04) programmes :

- mines ;
- énergie ;
- pilotage et soutien des services du ministère de l'énergie, des mines et des carrières ;
- carrières.

Programme **« Mines »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Mine aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Energie »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président.

Nous avons des amendements ici, concernant donc les crédits de paiements et les autorisations d'engagement au niveau des prévisions des années 2025 et 2026. Ils sont tous en gras.

Le Président

Merci. Je mets le programme Energie aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien des services du ministère de l'énergie, des mines et des carrières »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Ici, nous avons des amendements uniquement pour les crédits de paiement concernant les prévisions 2025 et 2026. Ils sont tous en gras.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien aux service du ministère de l'énergie, des mines et des carrières aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Carrières »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Carrières aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 27. Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques

Dix (10) programmes :

- aménagement hydroagricole et irrigation ;
- prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles ;
- économie agricole ;
- développement durable des productions agricoles,
- sécurisation foncière ;
- formation professionnelle agricole et organisation du monde rural ;
- pilotage et soutien ;
- sécurisation et gestion durable des ressources pastorales ;
- productivité et compétitivité des productions animales ;
- santé animales et santé publique vétérinaire ;
- développement des productions halieutiques et aquacoles.

Programme **« Aménagements hydroagricoles et irrigations »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons des amendements ici, concernant les crédits de paiements et les autorisations d'engagements uniquement pour les prévisions de l'année 2025. Ils sont en gras.

Le Président

Merci. Je mets le programme Aménagements hydroagricoles et irrigations aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Economie agricole »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Economie agricole aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« développement durable des productions agricoles »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Développement durable des productions agricoles aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Sécurisation foncière, formation professionnelle agricole et organisation du monde rural »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Sécurisation foncière, formation professionnelle agricole et organisation du monde rural aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme « Pilotage et soutien ». La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Productivité et compétitivité des productions animales »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Productivité et compétitivité des productions animales aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Santé animale et santé publique vétérinaire »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Ici, nous avons des amendements concernant les crédits de paiements et les autorisations d'engagements uniquement pour les prévisions de 2025. Ils sont tous en gras.

Le Président

Merci le rapporteur général. Je mets le programme Santé animale et santé publique vétérinaire aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Développement des productions halieutiques et aquacoles »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Développement des productions halieutiques et aquacoles aux voix :

Contre : 00

Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 30. Ministère des infrastructures

Quatre (04) programmes :

- sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire maritime et cartographique ;
- développement du réseau routier classé de voiries urbaines et les infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, maritimes et cartographiques ;
- développement des réseaux de pistes rurales ;
- pilotage et soutien.

Programme **« Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire, maritime et cartographique »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Sauvegarde routier, ferroviaire, aéroportuaire, maritime et cartographique aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Développement du réseau routier classé, de voiries urbaines, des infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, maritimes et cartographiques »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Développement du réseau routier classé, de voiries urbaines, des infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, maritimes et cartographiques aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Développement du réseau de pistes rurales »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Développement de réseau de pistes rurales aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 31. Ministère de la transition digitale, des postes et des communications électroniques

Quatre (04) programmes :

- développement d'infrastructures de communications électroniques ;
- appui aux sous-secteurs postal ;
- pilotage et soutien aux structures du ministère ;
- transformation et écosystème numérique.

Programme **« Développement d'infrastructures de communications électroniques »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Développement d'infrastructures de communications électroniques aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Appui au sous-secteur postal »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Appui au sous-secteur postal aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien aux structures du ministère »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons un amendement ici relatif aux crédits de paiements uniquement pour les prévisions de 2025. Il est en gras.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur général. Je mets le programme Pilotage et soutien aux structures du ministère aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Transformation et écosystème numérique »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Transformation et écosystème numérique aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 37. Ministère de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et technique

Quatre (04) programmes :

- enseignement et formation technique et professionnelle ;

- pilotage et soutien aux services de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et technique ;
- enseignement secondaire général, orientation, pratique d'activités parascolaires et périscolaires ;
- et continuité éducative.

Programme **« Enseignement et formations techniques et professionnelles »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Enseignement et formations techniques et professionnelles aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien aux services de l'enseignement secondaire de la formation professionnelle et technique »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien aux services de l'enseignement secondaires de la formation professionnelle et technique aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Enseignement secondaire général »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Enseignement secondaire général aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Orientation, pratiques d'activités parascolaires et périscolaires et continuité éducative »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Orientation, pratiques d'activités parascolaires et périscolaires et continuité éducative aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 38. Ministère de l'Urbanisme et de l'habitat

Quatre (04) Programmes :

- urbanisme et topographie,
- architecture et construction,
- accès aux logements décents,
- pilotage et soutien aux services du ministère de l'Urbanisme et de l'habitat.

Programme **« Urbanisme et topographie »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Urbanisme et topographie aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Architecture et construction »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme architecture et construction aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Accès au logement décent »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme accès au logement décent aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien aux services du ministère de l'urbanisme et de l'habitat »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien aux services du ministère de l'urbanisme et de l'habitat aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Monsieur le Président. Nous voudrions attirer votre attention concernant les trois dernières sections, 36, 37, 38 que les lignes relatives aux ministères ne sont pas grisées. Pour une meilleure visibilité comme les autres, il serait bien de les mettre en relief.

C'est juste la forme.

Le Président

Vous dites que les lignes ne sont pas …

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Les lignes ne sont pas mises en relief comme on l'a fait pour les autres lignes de ministères.

Le Président

Ok. Je vois.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Je crois bien que c'est 38, 37 et 31, pour une meilleure visibilité. Monsieur le Président.

Le Président

Ok je vois. C'est-à-dire la ligne concernant les ministères, on n'a pas grisé cela pour ce soit bien visible comme les autres.

Merci.

Section 42. Là c'est bien grisé. On est d'accord.

Section 42. Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement.

Huit (08) programmes :

- ressources forestières et fauniques,
- assainissement de l'environnement,
- gouvernance environnementale et changement climatiques,
- aménagement hydraulique,
- gestion intégrée des ressources en eau,
- approvisionnement en eau potable,
- assainissement des eaux usées et excrétas,
- pilotage et soutien.

Programme **« Ressources forestières et fauniques »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme ressources forestières et fauniques aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Assainissement de l'environnement »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Assainissement de l'environnement aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme « Gouvernance environnementale et changement climatique ». La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme gouvernance environnementale et changement climatique aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme « Aménagements hydrauliques ». La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Aménagements hydrauliques aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme « Gestion intégrée des ressources en eau ». La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Monsieur le Président, on attire votre attention que cette faute a existé l'année dernière*. (Rires de l'assistance).* Elle est là encore, donc c'est une ancienne faute. Même l'année dernière, on l'a souligné.

(Rires et commentaires des députés)

Le Président

C'est une faute qui résiste au temps.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Voilà, elle résiste au temps. *(Rires)*

Le Président

En fait, c'est dans la base de données du ministère que la faute se trouve. Et donc elle traverse les années. C'est un « r » qui s'est glissé certainement dans le logiciel. Merci.

Cela n'enlève en rien les crédits du ministère.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

On est d'accord, c'est l'essentiel.

Le Président

Il ne faut pas que le ministère de l'environnement s'en inquiète. *(Rires)*

Je mets le programme Gestion intégrée des ressources en eau aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Approvisionnement en eau potable »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Il y a là aussi, une coquille au niveau de l'approvisionnement. Sinon en termes de crédits, pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme approvisionnement en eau potable aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Assainissement des eaux usées et excrétas »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Pour ce budget 2025, la ligne n'a pas été approvisionnée. Pas d'allocations donc pour cette ligne.

Le Président

Merci. Je mets le programme Assainissement des eaux usées et excrétas aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Programme **« Pilotage et soutien »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Pilotage et soutien aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 50. Grande chancellerie.

Un (01) seul programme : **« Ordre Burkinabè »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Ordre Burkinabè de la section 50 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 51. Conseil supérieur de la Communication.

Un (01) seul programme : **« Régulation du secteur de la communication »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Régulation du secteur de la communication de la section 51 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 52. Autorité supérieure de contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption.

Un (01) seul programme **: « Contrôle d'Etat, lutte contre la corruption »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Contrôle d'Etat et lutte contre la corruption de la section 52 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 54. Conseil Constitutionnel.

Un (01) seul programme : **« Coordination des actions du Conseil Constitutionnel »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Coordination des actions du Conseil constitutionnel de la section 54 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 55. Conseil d'Etat..

Un (01) seul programme **: « Juridiction supérieure de l'ordre administratif »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Nous avons des amendements à ce niveau concernant les crédits de paiements au niveau des prévisions de toutes les trois années. Ils sont en gras.

Le Président

Merci. Je mets le programme Juridiction supérieure de l'ordre administratif de la section 55 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 56. Cour des comptes..

Un (01) seul programme **: « Contrôle juridictionnel et contrôle de la gestion des finances publiques »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je mets le programme Contrôle juridictionnel et contrôle de la gestion des finances publiques de la section 56 aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 57. Cour de cassation.

Un (01) seul programme. **« Juridiction supérieure de l'ordre judiciaire »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le programme Juridiction supérieure de l'ordre judiciaire de la section 57 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 58. Commission électorale nationale indépendante.

Un (01) seul programme : **« Election »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le programme Election de la section 58 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 59. Commission de l'informatique et des libertés.

Un (01) seul programme **: « Protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le programme Protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel de la section 59 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 61. Commission nationale des droits humains.

Un (01) seul programme **: « Défense des droits humains »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le programme Défense des droits humains de la section 61 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 99. Dépenses communes interministérielles.

Un (01) seul programme **: « Dépenses communes interministérielles »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Ici, il y a des amendements au niveau des crédits de paiements concernant les prévisions des trois années. Ils sont tous en gras.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur général. Je passe aux voix, le programme Dépenses communes interministérielles de la section 99 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

A présent, je passe aux voix, l'ensemble de l'article 86 nouveau :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Article 87 nouveau correspondant à l'ancien article 82. Nous passons à l'adoption des comptes spéciaux du trésor.

Section 9. Ministère de l'administration territoriale et de la mobilité.

Cette section a un Compte d'affectation du trésor.

Il s'agit du compte spécial 156, **« Programme pour la résilience, la gouvernance locale et les services de base (PRGOLSB) »**.

La Commission a la parole pour les éventuels amendements.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le Compte spécial 156, Programme pour la résilience, la gouvernance locale et les services de base (PRGOLSB) de la section 9 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 11. **Ministère de la défense et des anciens combattants.**

Cette section a un Compte d'affectation du trésor. Il s'agit du compte spécial 155, « **Fonds de soutien patriotique »**.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le compte spécial 155, Fonds de soutien patriotique de la section 11 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 14. Ministère de l'économie, des finances.

Cette section contient 04 Comptes d'affectation spéciale du trésor. Il s'agit :

- du compte spécial 131, Développement de la statistique,
- du compte spécial 132, Cadastre fiscal,
- du compte spécial 142, Remboursement crédits TVA,
- du compte spécial 154, Fonds d'assurance en matière de publicité foncière.

Compte spécial 131, **« Développement de la statistique »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci monsieur le rapporteur général.

Je passe aux voix, le Compte spécial 131, Développement de la statistique de la section 14 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Compte spécial 132, **« Cadastre fiscal »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le Compte spécial 132, Cadastre fiscal de la section 14 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Compte spécial 142, **« Remboursement TVA »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le Compte spécial 142, Remboursement TVA de la section 14 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Compte spécial 154, **« Fonds d'assurance en matière de publicité foncière »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le compte spécial 154, Fonds d'assurance en matière de publicité foncière de la section 14 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 17. **Ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale.**

Cette section enregistre un compte d'affectation spéciale du trésor. Il s'agit du **Compte spécial 129, « Soutien à la modernisation de l'administration publique ».** La Commission a la parole**.**

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le compte spécial 129, Soutien à la modernisation de l'administration publique de la section 17.

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 21. Ministère de la santé.

Cette section a un seul compte d'affectation spéciale du trésor. Il s'agit du compte spécial 128, **« Développement du système de santé »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le compte spécial 128, Développement du système de santé de la section 21 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 123. Ministère de l'éducation de base, de l'alphabétisation et la promotion des langues nationales.

Cette section a un seul compte d'affectation spéciale du trésor. Il s'agit du compte spécial 126, **« Soutien au développement de l'enseignement de base »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix le compte spécial 126, Soutien au développement de l'enseignement de base de la section 23 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 37. Ministère de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et technique.

Cette section contient deux comptes d'affectation spéciale du trésor. Il s'agit :

- du compte spécial 127, Cantines scolaires du secondaire et,
- du compte spécial 144, Appui à la formation professionnelle.

Compte spécial 127. « **Cantines scolaires du secondaire** » La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le compte spécial 127, Cantines scolaires du secondaire de la section 37 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Compte spécial 144, « **Appui à la formation professionnelle** ». La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le compte spécial 144, Appui à la formation professionnelle de la section 37 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Section 38. Ministère de l'Urbanisme et de l'habitat.

Cette section a un seul compte d'affectation spéciale du trésor. Il s'agit du compte spécial 130, **« Opération lotissement centres urbains et ruraux du Burkina Faso »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le compte spécial 130, Opération lotissement centres urbains du Burkina Faso de la section 38 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Enfin, la **Section 42. Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement.**

Cette section a un seul compte d'affectation spéciale du trésor. Il s'agit du compte spécial 143, **« Approvisionnement en eau et assainissement »**. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, le compte spécial 143, Approvisionnement en eau et assainissement de la section 42 :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

A présent, je passe aux voix, l'ensemble de l'article 87 nouveau :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Monsieur le Président !

Le Président

Oui.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

On a juste une petite coquille, la dernière ligne « Totale ministères ». Je pense qu'on doit mettre un petit « s ». Même s'il n'y a pas le « des », je pense quand même qu'il y a un « s ». bien sûr que ça ne change pas, *…(Rires).* Heureusement d'ailleurs.

Le Président

Bien noté RG *(Rapporteur général).*

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci bien monsieur le Président.

Le Président

Merci pour votre vigilance malgré la fatigue.

Article 88 nouveau correspondant à l'ancien article 83. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, l'article 88 nouveau :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Je passe aux voix, le Titre I. de la deuxième partie.

Contre : 00

Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Titre II- DES DISPOSITIONS FINALES

Article 89 nouveau correspondant à l'ancien article 84. La Commission a la parole.

M. Mamadou YARO
Rapporteur général

Merci monsieur le Président. Pas d'amendement.

Le Président

Merci. Je passe aux voix, l'article 89 nouveau :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Je passe aux voix, le Titre II de la deuxième partie :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Enfin, je passe aux voix, la deuxième partie de la loi de finances. Dispositions relatives aux charges par ministère et institution :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

Adopté.

Nous sommes donc au terme de l'examen du projet de loi de finances, pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025.

Chers collègues, à présent, je voudrais passer aux voix, l'ensemble du projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025.

Monsieur le Secrétaire parlementaire, veuillez me rappeler le nombre de votants.

M. Arnaud Yentéma TINDANO
Quatrième Secrétaire parlementaire

Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée législative de transition, nous avons **71 votants**.

Le Président

Merci. L'ensemble du projet de loi est mis aux voix :

Contre : 00
Abstention : 00
Pour : 71

L'Assemblée législative de transition a adopté le projet de loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025.

(Coup du maillet)

Mesdames et messieurs les députés, l'ordre du jour de notre séance plénière est épuisé.

La prochaine séance plénière aura lieu le vendredi 27 décembre 2024 à 09 heures. Elle sera consacrée à la déclaration de politique générale de Son Excellence Monsieur Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO, nommé Premier Ministre, Chef du gouvernement.

Je sais que la fatigue est là et que certains sont pressés de rejoindre leurs familles respectives, mais…

Mesdames et messieurs les députés ;
Chers collègues ;
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement et leurs collaborateurs ;
Mesdames et messieurs les fonctionnaires parlementaires ;
Femmes et hommes de médias.

Nous venons d'adopter la loi de finances initiale, exercice 2025, obligation constitutionnelle. L'adoption du budget de l'Etat est un instant important dans la vie du parlement et surtout dans la vie de la nation, c'est une étape cruciale dans la gestion des finances publiques et ce, pour plusieurs raisons.

En effet, le vote du budget constitue un contrôle démocratique en permettant à la Représentation nationale de contrôler les dépenses et les recettes de l'Etat, s'assurant ainsi que l'argent public est utilisé de manière

transparente et responsable. Il confère également une légalité aux dépenses du gouvernement. Aussi, le vote du budget donne la possibilité au parlement d'exercer une influence sur la priorisation des politiques du gouvernement en allouant des fonds à des secteurs spécifiques, comme c'est le cas avec la défense et la sécurité ; chose qui se comprend aisément dans le contexte actuel.

En outre, c'est un instrument de contrôle de la stabilité économique car un budget bien voté, surtout bien mis en œuvre, assure une gestion prudente des ressources, contribuant à la stabilité économique du pays. C'est aussi un moyen de responsabilisation fiscale. Le processus du vote du budget implique donc une évaluation rigoureuse des prévisions de recettes et de dépenses, aidant à maintenir une discipline budgétaire et à éviter des déficits excessifs.

En résumé, le vote du budget par le parlement est une garantie de bonne gouvernance, de responsabilité et de transparence dans la gestion des finances publiques. Il est donc essentiel que les ressources de l'Etat soient utilisées de manière efficace et en accord avec les priorités nationales.

Je voudrais remercier le ministère en charge de l'économie et des finances et surtout remercier les régies de recettes pour les efforts constants dans la mobilisation des recettes dans les conditions difficiles du moment. Tout le Burkina Faso sait compter sur vous pour financer la guerre, pour financer la Paix.

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement, ce rappel sur l'importance du vote du budget vise à nous mettre face à nos responsabilités, face à vos responsabilités (les membres du gouvernement). La satisfaction des besoins des populations dépend en grande partie de la bonne exécution du budget que nous venons d'adopter. Comme vous l'avez relevé vous-mêmes dans votre mot, monsieur le Ministre, le budget que vous avez proposé aux députés est celui d'un peuple qui, malgré les contingences, refuse de courber l'échine et a donc décidé de faire bloc derrière ses dirigeants, convaincu d'une victoire certaine, convaincu d'une Paix pour 2025.

Les députés en votant ce budget vous donnent donc leur confiance et espèrent que sa mise en œuvre permettra de soulager les difficultés de nos populations.

Pour notre part, nous ne manquerons pas en tant que Représentation nationale, d'exercer notre mission de contrôle en interpellant régulièrement le gouvernement sur les différentes actions programmées dans le budget.

Monsieur le Ministre, vous avez dit que le budget est un acte de foi, un budget d'espoir, un serment de solidarité avec le peuple burkinabè. L'Assemblée législative de transition se donnera donc la peine de contrôler votre respect pour ce serment car ce serment ne se limite pas aux chiffres contenus dans ce budget. Votre serment, est un serment de reconquête du territoire, un serment de sécurité pour tout le Burkina Faso et un serment de Paix en 2025.

Puisse le Seigneur et les Mânes de nos ancêtres, nous aider à réaliser ce serment en 2025.

Paix au Faso.

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons.

La séance est levée. ***(Coup du maillet)***

-Il est 19 heures 22 minutes-

Ainsi fait et délibéré en séance publique,
à Ouagadougou, le 23 décembre 2024.

Le Président de séance

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION
Le Président

Dr Ousmane BOUGOUMA
Président de l'Assemblée législative de transition

Le Secrétaire de séance

Arnaud Yentéma TINDANO
Quatrième Secrétaire parlementaire